

## SÉANCE DU 28 MARS 1888.

---

PRÉSIDENCE DE M. HOUZÉ.

---

Le procès-verbal de la séance de février est adopté après une modification réclamée par M. Lorthioir : la tête momifiée dont il a donné la description provient de la République de l'Équateur et non du Brésil.

*Ouvrages présentés. — La Belgique avant et pendant les invasions des Francs*, par M. Bequet, vice-président de la Société.

*Les fouilles de la Société archéologique de Namur en 1886*, par le même.

*Les poissons fossiles de l'argile ypresienne*, par MM. Delvaux et Ortlieb.

*Les silex mesviniens. Premiers essais d'utilisation des silex éclatés*, par M. Delvaux, membre effectif.

*Catalogue des mémoires et ouvrages de géologie, de paléontologie et d'anthropologie publiés de 1874 à 1887 par M. E. Delvaux.*

*La taille*, par M. Bertillon, membre correspondant.

*La taille en France*, par le même.

*On the stature of the older races of England, as estimated from the long bones*, par M. John Beddoe, membre honoraire.

*Evoluzione umana*, par M. G. Sergi, membre correspondant.

*Historische verhandeligen over de Kempen*, door Adrianus Heylen. — Don de M. Cels.

*Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*, 1888, fasc. 2.

*Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 1888, fasc. 1.

*Bulletin de la Société royale de géographie*, 1888, fasc. 1.

*Revue d'anthropologie de Paris*, 1888, fasc. 2.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

#### COMMUNICATION DE M. V. JACQUES.

#### LES PHOTOGRAPHIES COMPOSÉES ET LE TYPE MOYEN. EN ANTHROPOLOGIE.

J'ai déjà eu plusieurs fois l'occasion de vous dire ce que je pensais de la méthode des moyennes en anthropologie. Dans l'étude d'une série de types et surtout dans la comparaison des séries, il faut lui reconnaître une légitime importance; mais il n'est pas admissible de s'en tenir à l'énoncé brutal du chiffre. « La moyenne (de *medium*, » milieu), dit M. Topinard (\*), est la valeur qui est exactement » intermédiaire entre plusieurs se répétant les unes plus ou moins » souvent, les autres plus ou moins rarement, les unes grandes, les » autres petites. Elle s'obtient en additionnant toutes les valeurs » individuelles et divisant leur total par le nombre des cas. » Cet énoncé seul nous fait voir ce que l'on peut tirer d'une moyenne, mais aussi ce qui manque pour qu'elle puisse résumer les chiffres que l'on veut lui faire représenter.

---

(\*) *Éléments d'anthropologie générale*, p. 273.

M. Topinard sentait-il lui-même l'insuffisance de la méthode quand il ajoutait que « la moyenne est une valeur réelle par hasard, » mais elle peut ne pas exister dans la série étudiée, c'est-à-dire être virtuelle ou subjective ? » Mais il défend néanmoins la méthode en disant que « dans une série composée de types divers, les caractères ou mieux les mesures qui en donnent les variations les plus souvent représentées ou les plus divergentes, font com- pensation avec les plus rares ou les plus semblables, et s'annulent réciproquement ; l'expression dominante seule reste. » Et ailleurs : « Chercher le type est le but dans toute étude d'une série, le type principal, celui qui exerce le plus d'influence sur la phy- sionomie de cette série. »

J'ai dit combien la méthode me paraissait malheureuse pour les grandes séries et, en général, pour les séries mélangées, car il est difficile de se rendre un compte exact de ce que pourrait être un crâne moyen, par exemple, s'il faut construire ce crâne moyen de pièces empruntées à tous les crânes de la série.

Toutes les observations que je me suis permis de faire à propos de l'usage exclusif de la méthode des moyennes, je les maintiens ; mais j'ai rencontré récemment dans deux publications différentes la description d'un procédé curieux qui permet à l'œil de voir ce type moyen que le cerveau le mieux organisé, je ne crains pas de le dire, ne peut que trop difficilement saisir.

Le procédé consiste à photographier sur la même plaque sensible une série de types ou de crânes exactement superposés.

J'ai lieu de croire que les photographies composites ne sont pas absolument nouvelles ; mais leur application à l'étude de l'anthro- pologie ne date que de trois ou quatre ans. La découverte due à M. Fr. Galton était passée inaperçue. Le Dr Thompson d'Édimbourg venait de montrer, dans le « Journal of anatomy and physiology, » les résultats auxquels il était arrivé en se servant d'une série de portraits photographiques quand, en 1885, à l'assemblée annuelle de l'Académie nationale des sciences de New-York, M. Billings rendit compte du procédé appliqué à la photographie directe. Cette communication a été complétée à la séance ordinaire du 27 avril de la même année (1) : l'auteur y indique la méthode qu'il a suivie

---

(1) *Memoirs of the national Academy of Sciences of New-York*, 1886, vol. III, part. II, p. 105.

pour obtenir une superposition parfaite des images, ce qui est le point le plus important.

Ce sont des crânes que M. Billings a photographiés. Il décrit son craniophore (\*) et indique comment il prend ses points de repère; il a soin de placer à côté des pièces une règle graduée dont la reproduction photographique lui sert de contrôle. Je ne veux pas entrer dans tous les détails de l'opération : il me suffira de dire que le temps d'exposition de chaque pièce est calculé de telle façon que toutes les pièces soient exposées successivement dans l'unité de temps qu'il faudrait pour obtenir une seule épreuve ordinaire. Le temps dépend donc de la sensibilité de la plaque, de la lentille employée, de l'orifice du diaphragme, du degré de lumière, de la coloration des pièces et de leur nombre.

Les mémoires de l'Académie de New-York reproduisent en phototypie deux séries de crânes obtenues par ce procédé : six hommes des Iles Sandwich et six hommes appartenant à la tribu des Indiens Arapakoe; toutes les photographies sont exactement à mi-grandeur. Les résultats sont, comme vous le voyez, des plus intéressants.

La comparaison des lignes laissées dans l'épreuve par chacun des six crânes permet de constater une assez grande uniformité du type dans chaque série : les lignes s'accusent les unes à côté des autres, n'indiquant pour ainsi dire qu'une différence plus ou moins grande dans le volume des crânes, et l'ensemble, vu à une certaine distance, donne bien l'impression d'un type moyen.

Voici maintenant une brochure (\*\*) dans laquelle se trouvent des photographies composites provenant de séries de portraits photographiques : elles ne sont pas moins intéressantes à examiner, comme vous pouvez vous en assurer.

« Nous avons, dit M. Batut, l'auteur de cette brochure, une épreuve où tous les accidents qui modifient le type de la race, où toutes les notes qui marquent l'individualité ont disparu et où seuls sont demeurés les caractères mystérieux qui forment le lien de la race. » Et il rappelle cette observation fort juste que « lorsqu'on se trouve en présence d'une réunion d'hommes appartenant

---

(\*) Séance de novembre, p. 116.

(\*\*) ARTHUR BATUT, *La photographie appliquée à la production du type d'une famille, d'une tribu ou d'une race.*

à une race différente de la nôtre, on parvient difficilement à les distinguer les uns des autres, parce qu'il se forme à notre insu, dans notre esprit, une sorte de portrait composé de cette race, qui nous voile les individualités. » Ce serait ce type idéal que les artistes auraient devant les yeux quand ils reproduisent l'homme ou la femme de leur temps, et ce serait là la cause des différences entre les écoles. Une autre remarque de M. Batut, c'est que le portrait que l'on obtient par le procédé de la photographie galtonienne « est toujours plus beau qu'aucun de ceux qui ont servi à le » former, tout en conservant avec eux un frappant air de famille. »

Les photographies reproduites par M. Batut sont celles d'habitants de la partie la plus élevée de la montagne Noire, à la limite du Tarn et de l'Aude : si elles rappellent certains types des Pyrénées, si elles *donnent l'impression* de ces derniers, c'est que ces individus descendent de familles de charbonniers des Pyrénées installées dans cette région au XIII<sup>e</sup> siècle, et restées relativement pures à cause de la difficulté des communications. Aussi le portrait type qui les résume diffère-t-il complètement de celui des habitants de la plaine reproduit dans l'autre planche de la brochure.

Le type moyen compris de cette façon pourrait donc rendre de très grands services aux sciences anthropologiques : aussi ai-je pensé que vous pourriez trouver quelque intérêt à la note que je viens de vous soumettre. Je ne saurais en tous cas trop engager ceux d'entre vous qui s'occupent de photographie à essayer ce procédé, car je suis convaincu que les résultats qu'ils obtiendront acquerront plus tard une grande importance.

#### DISCUSSION.

M. HÉGER. — J'appelle tout spécialement l'attention des membres de la Société sur les photographies galtoniennes dont vient de parler M. Jacques. Je suis absolument de son avis quand il dit que cette méthode peut être appelée à un brillant avenir par ses applications à l'anthropologie. Je viens précisément de recevoir de M. Lombroso une photographie obtenue par cette méthode, en superposant une série de crânes de criminels de manière à obtenir un type moyen. Veuillez examiner cette épreuve ; vous y trouverez

de nombreux points de ressemblance avec les crânes de criminels qui ont été étudiés à Bruxelles et à Paris : hauteur marquée du crâne, asymétrie des orbites et du crâne, asymétrie du nez, hauteur et apparence massive du maxillaire inférieur. Ces caractères communs à bon nombre de criminels se retrouvent, comme vous le voyez, dans la photographie composée de M. Lombroso. Cette méthode me semble donc avoir le grand avantage de résumer d'une façon certaine les principaux caractères d'une race ou d'un groupe d'individus.

J'aurai l'occasion, je pense, dans notre prochaine séance, de vous montrer des projections photographiques obtenues par cette méthode.

La discussion est close.

M. V. JACQUES présente la communication suivante, au nom de M. Delvaux, retenu chez lui par une indisposition.

#### COMMUNICATION DE M. DELVAUX.

##### NOTICE EXPLICATIVE DE LA FEUILLE DE FLOBECQ (\*).

#### PROLÉGOMÈNES.

Au commencement de ce siècle, des bois épais, derniers vestiges de nos forêts historiques, couvraient encore toute la partie montagnueuse de la région accidentée qui s'étend entre la Dendre et l'Escaut.

Le massif central de Flobecq constitué par l'intersection de deux chaînes de collines, au point nodal du Pottelberg, formait une contrée sauvage située en dehors des centres d'activité, éloignée des voies de communication, rarement visitée par l'industriel, le naturaliste ou le voyageur. Placée par la nature de son sol, qu'il n'est pas donné au pouvoir de l'homme de modifier, dans des conditions

---

(\*) Voir pour la préface de ce travail : COMMUNICATION DE M. É. DELVAUX. ESSAI D'UNE CARTE ANTHROPOLOGIQUE PRÉHISTORIQUE DE LA BELGIQUE, A L'ÉCHELLE DE  $\frac{1}{20000}$ . EXPOSÉ DE LA MÉTHODE ET DES PROCÉDÉS ADOPTÉS. *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, t. VI pp. 305-319.

spéciales d'immuabilité, laissée en dehors du mouvement qui entraîne à travers les siècles les sociétés humaines et leurs civilisations, elle offrait l'image archaïque d'un passé à demi effacé. En récapitulant ces considérations, on aura immédiatement compris quelle est, au point de vue des études anthropologiques, l'importance de la région de Flobecq.

Quoi d'étonnant, en effet, que, dans une contrée d'un accès difficile, les restes des anciennes populations aient cherché un refuge pour y vivre en liberté et y mourir en repos. Quoi d'extraordinaire que nous y retrouvions actuellement encore quelques familles au type demeuré pur malgré la traversée des siècles et que sur l'arête fatale des chaînes qui viennent y croiser leurs axes, c'est-à-dire vers la partie la moins accessible, nous découvriions une traînée d'antiques monuments, de sépultures où tous les âges sont représentés. Emplacements jusqu'à ce jour ignorés d'anciennes stations (*standplaets*), occupées par des races disparues dont nous ne savons rien, si ce n'est qu'elles ont jonché le sol où elles ont vécu, de leurs instruments de travail en silex; voies antiques d'échanges tracées par les aborigènes, nos ancêtres; dolmens, tumulus, tout chargés des souvenirs épiques de l'âge du bronze; cistes en pierres brutes, non reliées par le ciment et conservant pieusement dans un vase d'argile une poignée de cendres, comme s'il manquait de poussière à la surface de la terre; cimetières gallo-romains et tombes germaniques avec leur mobilier funéraire; traces d'habitations, vestiges d'ateliers de fonderies et d'exploitations rurales, tels sont les matériaux précieux, les inestimables reliques que le sol peu visité de la contrée nous a conservés pour nous permettre de reconstruire, à l'aide des méthodes rigoureuses de l'exégèse scientifique moderne, l'ethnographie des races qui nous ont précédés dans la lutte pour la vie et qui ont fécondé avant nous de leurs sueurs les champs de la patrie.

Cette contrée si pleine d'enseignements pour l'anthropologie n'offre pas un intérêt moindre au géologue. Hier encore absolument inconnue, grâce au levé géologique à grande échelle exécuté par ordre du Gouvernement, elle a fourni à la science des faits nouveaux et des données complètes qui ne laissent rien à désirer.

Il n'est plus contesté de nos jours, par aucun homme éclairé, que l'étude géologique du territoire ne doive précéder et servir de base rationnelle à des recherches méthodiques détaillées, entreprises dans n'importe quel ordre d'idées. Pour les personnes que ces études intéressent spécialement, le levé géologique de la feuille

avec sa notice explicative répond à toutes les exigences et donne le résultat des travaux exécutés, la description détaillée de la région (<sup>1</sup>). Quant aux autres, elles trouveront ces données condensées dans la présente notice et nous reproduisons, vers l'angle sud-ouest de la feuille, la légende des terrains de la région, qui constitue pour ainsi dire la synthèse de nos connaissances au point de vue géologique.

COUP D'ŒIL SUR LA CONSTITUTION GÉOLOGIQUE  
DE LA RÉGION DE FLOBECQ.

Chacun sait que les collines tertiaires de notre pays ne constituent pas des systèmes orographiques propres, résultant de soulèvements ou de dislocations ayant affecté la région, mais qu'elles sont les ultimes témoins restés debout, les derniers vestiges de l'ancienne plage exondée que les agents météoriques ont affouillée et dont ils poursuivent incessamment la destruction.

Deux chaînes de collines, orientées est-ouest et nord-sud, se rencontrent, ainsi que nous l'avons dit, sur le territoire de la feuille de Flobecq, au point nodal du Pottelberg et déterminent le caractère orographique de la région.

Ces collines projettent des rameaux irréguliers, garnis de digitations secondaires, à pentes brusques ou adoucies, suivant qu'elles font face à l'ouest ou sont tournées vers l'est. Quant à l'allure des sédiments qui entrent dans la constitution de ces massifs, elle est sensiblement horizontale dans le sens de l'est à l'ouest, tandis que vers le nord toutes les couches plongent régulièrement, avec une inclinaison moyenne de 3<sup>m</sup>,27 par kilomètre.

Sur cette plage émergée, couverte d'éléments de transport quaternaires et à peine inclinée au nord-ouest, nous voyons par la pensée, à la fin de la sédimentation tertiaire, les eaux pluviales se répandre en myriades de filets qui tendent à se réunir pour former des ruisseaux. Ceux-ci s'évertuent à se tracer un lit et portent aux rivières les éléments fins qu'ils tiennent en suspension après les avoir arrachés aux pentes. C'est ainsi que, par des actions séculaires répétées, se sont creusés peu à peu, dans la région qui nous

---

(<sup>1</sup>) É. DELVAUX, *Notice explicative du levé géologique de la planchette de Flobecq, exécuté par ordre du Gouvernement, avec une carte à l'échelle de 1/100000*. Avril, 1883.



occupe, les ravins, les vallons, que les vallées ont été débarrassées, et que les principales lignes du relief, que l'orographie de la contrée a été fixée.

L'observateur qui parcourt le pays n'a aucune peine à se rendre compte de ces faits, grâce aux accidents naturels qui entr'ouvrent à chaque instant le sous-sol (\*), et à l'aide de nos magnifiques tranchées de chemin de fer, il voit se superposer, dans un ordre, toujours constant, la succession des étages géologiques.

Dans les dépressions les plus profondes, c'est l'argile ypresienne qu'il aperçoit, retenant au pied de la montagne les eaux accumulées dans les sables à nummulites. Ensuite tous les termes de l'étage panisélien, si facilement reconnaissables par leur diversité, se montrent superposés et forment la partie moyenne de la colline. Arrivé au sommet, dans la région des sables, il entrevoit un instant les étages laekenien et wemmélien réduits par l'érosion à une faible épaisseur et il pénètre aussitôt dans la zone supérieure où l'action des agents météoriques, s'exerçant avec intensité, a profondément désagrégé et rougi les éléments glauconifères qui s'y trouvent transformés en limonite.

En redescendant le versant opposé, il rencontre successivement, mais en ordre inverse, toutes ces couches qu'il vient de noter et peut se livrer ainsi à une sorte de vérification de ses observations antérieures. Il constate que les dépôts de transport, qui couvraient jadis les sommets et qui modelaient le relief des pentes, ont été les premiers entraînés, particulièrement sur les versants occidentaux. Lorsque les cours d'eau étaient torrentiels, ces éléments, charriés au loin, étaient directement portés à la mer. Plus tard, quand l'action s'est ralentie, les graviers se sont déposés au fond des vallées, où ils ont constitué les premiers termes de la série de couches alluviales qui devaient les combler. Ces phénomènes, qu'on peut observer partout, se manifestent d'une façon saisissante en plusieurs endroits de la région de Flobecq et nous donnent une idée très nette de la constitution géologique de son sol.

Si nous résumons nos observations sur la stratigraphie de la

---

(\*) Nulle part, en effet, les phénomènes d'ablation, les tassements, les glissements des couches superficielles, les érosions, dues à l'action des agents météoriques, ne se manifestent avec une énergie comparable et n'occasionnent, en un laps de temps relativement court, des transformations aussi considérables, aussi marquées que celles qui s'observent dans la région de Flobecq.

région, nous constatons que, à partir de l'angle sud-est de la carte, les roches siluriennes, qui forment le substratum de la contrée, atteintes à la côte — 17 mètres <sup>(1)</sup>, plongent doucement à l'ouest et vers le nord-ouest; elles ont été rencontrées, tout récemment, dans le sous-sol de la ville de Renaix, à 33<sup>m</sup>,58 sous le niveau de la mer <sup>(2)</sup>. Les tranches redressées de ces terrains sont directement recouvertes à l'est par les étages tertiaires, tandis qu'elles en sont séparées à l'ouest par les assises marneuses du Turonien. Les assises supérieures du crétacé ne sont pas représentées dans la région, ce qui exclut la possibilité de l'existence du silex en place. Au-dessus des étages tertiaires horizontaux, on observe des lambeaux de terrain quaternaire, des alluvions anciennes et, enfin, les dépôts modernes avec leurs couches tourbeuses et leurs éléments détritiques. Toutes ces données sont synthétisées dans la légende abrégée de la carte de Flobecq que nous reproduisons ici.

*Légende abrégée de la carte géologique de Flobecq.*

|                |   |  |
|----------------|---|--|
| Moderne . .    | } | Dépôts détritiques divers.             |
|                |   | Tourbe.                                |
|                |   | Alluvions.                             |
| Quaternaire.   | } | Limons.                                |
|                |   | Alluvions anciennes.                   |
|                |   | Gravier à <i>Elephas primigenius</i> . |
|                |   | Diestien.                              |
| Tertiaire . .  | } | Casselien.                             |
|                |   | Wemmélien.                             |
|                |   | Laekénien.                             |
|                |   | Paniselien.                            |
|                |   | Ypresien.                              |
| Secondaire .   | } | Landénien.                             |
|                |   | Conglomérat à silex.                   |
| Primaire . . . |   | Turonien.                              |
|                |   | Silurien.                              |

<sup>(1)</sup> É. DELVAUX, *Documents sur la position stratigraphique du terrain silurien et des étages tertiaires inférieurs dans le sous-sol de Flobecq, etc.* (ANN. SOC. GÉOL. DE BELG., t. XII, Mémoires. In-8°.) Liège, 1884.

<sup>(2)</sup> É. DELVAUX, *Les puits artésiens de la Flandre. Position stratigraphique du système silurien et des assises crétacées, établie à l'aide d'un forage exécuté par M. le baron O. van Ertborn, dans les établissements de MM. Verlinden, frères, à Renaix.* (ANN. SOC. GÉOL. DE BELG., t. XV, Mémoires. In-8°, p. 71.) Liège, 1888.

Celui qui examine du sommet des collines le paysage de la région s'aperçoit bien vite que les hameaux, les fermes et les habitations isolées, qui, pour l'observateur superficiel, paraissent éparpillés au hasard, sans ordre, sur les pentes ou dans la plaine, se trouvent, en réalité, étagés à des hauteurs constantes, déterminées, et il découvre aisément la loi qui préside à ces alignements.

Quelle que soit leur importance, il remarque que ces agglomérations ou demeures isolées se tiennent à peu près toutes au même niveau sur les versants qui se font face; il suit leur ligne, qui va s'abaissant vers le nord et déduit immédiatement que la hauteur d'affleurement des sources est la cause qui les y a fixées.

La condition première de tout établissement étant la possibilité de se procurer de l'eau en abondance, est-il nécessaire d'ajouter que les raisons qui président aujourd'hui au choix du lieu d'habitation d'une famille existaient dans le passé et qu'elles sont le résultat d'une loi aux exigences de laquelle il n'est pas possible de se soustraire.

Les infiltrations des eaux pluviales à travers les couches sableuses perméables déterminent, à la surface de certains bancs de roches cohérentes ou dans les dépressions des dépôts argileux, la formation de nappes aquifères qui, toutes, n'offrent pas une valeur égale.

Au point de vue de l'anthropologie, leur étude est d'une haute importance, puisque leur existence, leur position et leur abondance ont toujours été la cause déterminante, depuis les temps les plus reculés, de l'habitat de l'homme, ont engagé celui-ci à fixer ses demeures et ont exercé sur les destinées humaines, sur l'établissement, la prospérité des villes les plus considérables, une influence qu'il n'est pas possible de méconnaître.

Nous examinerons successivement ces nappes, à partir de leur état ancien, depuis les époques éloignées jusqu'à nos jours.

A l'aube des âges préhistoriques, lorsque la contrée, moins creusée, était couverte de forêts et que les eaux ruisselantes, retenues par la végétation, se recueillaient pour ainsi dire à la surface, la nappe quaternaire et les nappes des étages tertiaires supérieurs furent utilisées, sans aucun doute, par les premières populations qui vinrent s'établir dans l'Europe occidentale.

En effet, si l'on ne concevait pas actuellement que des établissements allassent se fixer sur les plateaux arides, tels que ceux du Muziekberg, du Rhoodenberg et d'autres encore, dépourvus d'eau, condition première de toute existence, en se reportant aux temps lointains que nous étudions, on saisit immédiatement qu'il en pût être autrement lorsque l'orographie était différente, la plaine moins creusée et alors que l'eau abondait partout à la surface.

Au fur et à mesure que la plaine s'abaissa et que les dépressions se creusèrent, les collines, respectées par l'érosion, diminuèrent d'étendue, se fissurèrent, les nappes supérieures de tous ces cônes perdirent proportionnellement en surface et offrirent un volume d'eau de plus en plus réduit.

De sorte que les populations humaines, qui se succédaient dans les mêmes lieux, et qui étaient amenées inévitablement à choisir pour fixer leur demeure les lignes de sources les plus riches, descendaient au fur et à mesure pour rester en possession ou pour exploiter celles qui leur offraient les nappes aquifères les plus étendues, les plus abondantes, c'est-à-dire les plus basses.

D'où il résulte que de la hauteur d'un établissement on peut, jusqu'à un certain point, déduire, dans beaucoup de régions, et en particulier dans la contrée que nous décrivons, vers quelle époque l'oppidum, la villa, le monastère ou la ferme, ont été fondés.

Passons en revue les nappes aquifères actuelles.

Depuis que des déboisements aussi considérables qu'inconsidérés ont dépouillé les sommets, les eaux météoriques, n'étant plus retenues, lavent et sillonnent profondément la surface, pénètrent facilement dans les interstices des sables grossiers et descendent jusqu'au niveau de l'argile gris-rose. Celle-ci, à cause de son allure tourmentée (résultat des glissements, chutes ou tassements), est fissurée et présente de nombreuses solutions de continuité. Les eaux d'infiltration traversent ces fissures de l'argile, imprègnent les sables jaunâtres sous-jacents qu'elles colorent et atteignent l'argile glauconifère casseliennne qui les arrête. L'argile fournit à cette hauteur le récipient d'une première nappe aquifère, dont l'étendue est proportionnée aux limites des points culminants. Cette nappe donne naissance à quelques sources et à plusieurs ruisseaux.

L'argile supérieure paniseliennne qui se voit plus bas n'offre point une surface continue; elle se divise en une série de petits bassins d'une capacité médiocre qui recueillent l'eau dans leurs dépressions; les sources peu importantes qui s'en échappent sont actuel-

lement encore utilisées pour les usages domestiques, mais elles ne constituent pas un niveau aquifère bien considérable.

Dans les temps anciens, lorsque la plaine n'était pas aussi profondément creusée, les petits bassins que nous venons de décrire se reliaient entre eux et formaient une seule nappe sans solution de continuité, comme celles qui se rencontrent maintenant aux altitudes inférieures. Il est vraisemblable que ce sont ces sources et ces nappes supérieures qui ont fixé les habitants des plateaux aux âges de la pierre.

La nappe qui vient ensuite est l'une des plus riches, comme aussi la plus étendue de toutes celles qui existent sur le territoire de la carte. Elle est marquée par une ligne de sources très abondantes, ne tarissant jamais, qui fournissent les eaux aux usages domestiques des habitants des collines et donnent naissance à une multitude de ruisseaux : ces eaux sont parfois incrustantes (\*). On peut affirmer sans crainte que, vers les premiers temps de l'âge du bronze, cette nappe alimentait déjà, pour la plus grande partie, les stations de la région de Flobecq.

La troisième nappe est à la base de l'argilite. On voit l'eau filtrer à travers les sables graveleux grossiers et s'accumuler sur l'argile subschistoïde base, jamais sur la marne blanche ou sur le conglomérat marneux glauconifère. Cette nappe, moins importante que la précédente, bien qu'assez étendue, n'est pas partout d'une égale abondance; elle n'est point toutefois négligée.

Dans les sables ypresiens supérieurs, sur l'argilite terreuse jaune, les eaux accumulées forment de petits réservoirs. La présence de ces eaux est révélée par des sources dont le débit, souvent intermittent, tarit en été : on ne peut pas les considérer comme constituant une nappe aquifère constante.

La première nappe, aussi importante que la quatrième, a son niveau hydrostatique placé trop bas pour affleurer à la surface et former une ligne de sources; à plus forte raison ne le pouvait-elle pas dans les temps anciens. Elle a été rencontrée par deux puits domestiques et n'atteint la surface du sol naturel qu'en un seul point.

L'horizontalité constatée, l'allure générale des terrains tertiaires de Flobecq et l'étude comparée des résultats obtenus dans le forage

---

(\*) Nos 108 et 109 de la carte. — On a trouvé, tout proche de l'une de ces sources incrustantes, un fragment de hache de bronze, du type le plus ancien.

de nombreux puits artésiens, mettent hors de doute ce fait que les nappes aquifères artésiennes suivantes existent dans le sous-sol de la région. Nous rencontrons en descendant :

La nappe aquifère qui imprègne les sables verts landeniens. Celle qui existe dans le cailloutis base de l'étage et dans le prétertiaire. La nappe qui se trouve dans le silex en bancs de Saint-Denis, et enfin, la plus inférieure de toutes, celle qui lave le sommet des tranches redressées du terrain primaire (système silurien) et qui circule parmi ses éléments clastiques.

En résumé, nous constatons l'existence de sept lignes de sources, et de quatre nappes artésiennes, qui se décomposent de la manière suivante :

|                     |   |  |
|---------------------|---|--|
| Lignes de sources.  | } | Gravier quaternaire.                                   |
|                     |   | Argile glauconifère cassélienne.                       |
|                     |   | Argile panisélienne supérieure.                        |
|                     |   | Base des sables paniséliens.                           |
|                     |   | Gravier et base de l'argilite paniséliens.             |
| Nappes artésiennes. | } | Argilite ypresienne (intermittente).                   |
|                     |   | Base des sables à <i>Nummulites planulata</i> .        |
|                     |   | Sable vert landenien.                                  |
|                     |   | Gravier base du landenien et conglomérat prétertiaire. |
|                     |   | Silex de Saint-Denis ( <i>Rabots</i> ).                |
|                     |   | Silurien.  |

Il est présumable que les eaux ruisselantes de surface, les eaux du gravier quaternaire ont pourvu aux besoins des premiers habitants, des plus anciennes populations préhistoriques de l'âge paléolithique (1).

Les hommes de l'âge néolithique ont utilisé, en outre, les nappes suivantes : celle de l'argile glauconifère cassélienne et celle de l'argile panisélienne supérieure.

La nappe qui alimente les sources sortant des sables glauconifères paniséliens, les eaux inscrustantes des cours d'eau qui en

---

(1) Il est à remarquer que Paris, Londres et Berlin se sont fondées dans de pareilles conditions et que, même à l'époque actuelle, une fraction très notable de la population du globe n'a pour boisson principale que l'eau fournie par les nappes superficielles des alluvions anciennes et modernes. Tel est, entre autres, le cas chez nous, pour les habitants des deux Flandres, et ailleurs pour les populations de la Lombardie, de la Hongrie, de l'Allemagne, d'une partie de la Russie et de la partie septentrionale de la Chine.

découlent, ont pu être déjà employées par les premiers importateurs du bronze. A partir de l'époque romaine, on a successivement ajouté à l'usage de toutes les sources précédentes, celles qui prennent origine dans le gravier panisielien, dans l'argilite ypresienne, et enfin, dans les temps voisins des nôtres, on a commencé à atteindre, ainsi que nous l'avons pu constater nous-même, la nappe des sables ypresiens à nummulites.

Pendant les derniers 1800 ans, le régime hydrographique se rapproche, dans ses grandes lignes, de plus en plus du nôtre, et les conditions hydrologiques sont peu différentes de celles que nous constatons aujourd'hui.

Jusqu'en ces derniers temps, on n'avait jamais dépassé la nappe ypresienne.

L'emploi des nappes artésiennes date d'hier : le puits de Flobecq<sup>(1)</sup>, le premier qui ait été exécuté, a été foré en 1884.

#### UTILISATION PAR L'HOMME DES ÉLÉMENTS INORGANIQUES RENCONTRÉS DANS LE SOUS-SOL DE LA CONTRÉE.

Abandonnant un instant le domaine de la science pure pour envisager, au point de vue utilitaire, les éléments qu'offre aux besoins de l'homme le sol de la région, nous rappellerons que nous avons signalé l'absence en place, dans le sous-sol, des assises supérieures avec silex, de l'étage crétacé. Nos ancêtres, aux âges de la pierre, recevaient le silex du Hainaut par voie d'échanges; plus tard, lorsque l'emploi s'en fut répandu dans l'agriculture, ils se procurèrent, de la même manière et sans doute de la même région, la marne dont ils faisaient un si constant usage dans l'amendement de leurs terres<sup>(2)</sup>.

Parfois ils ont substitué au silex le grès lustré panisielien dans la confection des haches. Une variété rugueuse à gros éléments et à grain fin leur fournit les polissoirs sur lesquels ils usaient leurs haches et avivaient le tranchant de ces instruments. A l'époque du

---

(<sup>1</sup>) É. DELVAUX, *Documents sur la position stratigraphique du terrain silurien et des étages tertiaires inférieurs, dans le sous-sol de Flobecq, recueillis lors du forage d'un puits artésien exécuté en octobre 1884.* (ANN. SOC. GÉOL. DE BELG., t. XII, Mémoires. In-8°, Liège, 1885.)

(<sup>2</sup>) C. PLINII SECUNDI, *Naturalis historiae*, lib. XVII, cap. IV (VI).

bronze, ils fabriquaient, avec un parallépipède de psammite ypresien très tenace, des pierres à aiguiser, percées d'un trou, qu'ils portaient sans doute sur eux.

Ils ont également utilisé dans la confection de leur outillage l'os, l'ivoire, la corne des cervidés et les roches cristallines que leur offrait le dépôt de transport erratique : on a trouvé des haches en roches amphiboliques, en diorite, en diabase, en basalte, etc. (1).

Nous ignorons malheureusement en quelle roche était construit le monument mégalithique de Kerckhem. Mais nous avons la preuve que les psammites ypresiens à nummulites, les psammites paniseliens, les grès lustrés et rudes du même étage, les grès laekeniens, wéméliens et diestiens, sont entrés dans la construction des chambres sépulcrales, des tumulus, dans le soubassement des habitations et dans l'assemblage du grossier appareil qui formait les caveaux funéraires et les cistes qui ont été rencontrés dans les cimetières gallo-romains.

Les tentatives de réduction du fer, révélées par certaines trouvailles, ont rencontré, dans le sol même de la contrée, les minerais nécessaires à alimenter cette industrie alors rudimentaire. Sans parler des sources limoniteuses dont le débit s'est fort restreint, sans rappeler l'existence des masses ferrugineuses colossales de l'étage diestien, que l'homme a cherché à diverses époques à exploiter, toute la région offre un minerai extraordinairement abondant, relativement riche, facile à traiter et à portée d'exploitation. Nous voulons parler de la limonite des prairies.

C'est ce dernier minerai, formé de grains isolés, de globules pisiformes, libres ou concrétionnés en un gâteau ou en banc, dont l'épaisseur atteint en certains endroits 40 centimètres (2) et qui rappelle, à s'y méprendre, celui de la Campine, que nos ancêtres de la région, ont, sans nul doute, exploité de préférence et à l'exclusion de tous les autres.

---

(1) DE BAST. *Recueil d'antiquités romaines et gauloises trouvées dans la Flandre, etc.* In 4° avec pl. Gand. 1808. p. 121 et seq.

(2) É. DELVAUX. *Notice explicative du levé géologique de la planchette d'Ansegem exécuté par ordre du Gouvernement, avec une carte à l'échelle de  $\frac{1}{20000}$ .* Avril. 1882. Nous avons décrit dans ce travail la nature, la composition, le mode de formation ancien et actuel de cet important dépôt, dont l'existence n'avait pas encore été signalée dans les Flandres, et nous avons communiqué en outre les résultats d'une analyse, exécutée par M. Verwins, au laboratoire de l'Université, sous la direction et grâce aux soins de notre ami, M. le D<sup>r</sup> L. L. De Koninck, professeur de Chimie analytique et de Docimasie, à l'Université de Liège.



Les lits caillouteux de certains étages tertiaires et le gravier à *Elephas* du quaternaire, ont été utilisés par les ingénieurs romains pour former le revêtement, la *summa crusta*, du diverticulum qui coupe l'angle sud-est de la feuille de Flobecq.

Certaines variétés d'argile ypresienne, d'une ténacité sans égale, remarquables par leur plasticité et susceptibles de s'étirer en longs cylindres, existent dans le sous-sol de la région. Propres à tous les genres de céramique, ces variétés d'argile ont été largement exploitées pour la fabrication des vases domestiques, des urnes cinéraires, et plus tard employées à la confection des *tegulæ* et des *imbrices*. Peut-être que le revêtement intérieur des petits creusets, où l'on tentait la réduction de la limonite pisaire des prairies, était formé de cette argile. Mêlée au limon et au sable, elle remplissait les interstices du clayonnage qui constituait, comme il le fait encore pour les granges, les hangars et autres dépendances des exploitations rurales, le revêtement de la partie supérieure des huttes, des cabanes ou, dans la suite, les murs des habitations de plus grande importance : *mansiones*, *tabernæ*, *stabulæ*, *mutationes*, etc.

La tourbe, qui, en place, nous a conservé des débris d'une inestimable valeur, était utilisée de diverses manières. Elle servait à calfeutrer certaines parties des pirogues, des barques ou radeaux, à combler l'espace qui s'étendait entre la paroi interne et le revêtement extérieur des murs en branchages des habitations élevées au-dessus du sol, et enfin à rendre étanches ces excavations (1) ou demeures souterraines, que construisaient volontiers et qu'habitaient naguère encore nos ancêtres de la moyenne et de la basse Belgique (2).

---

(1) Ces *subterraneos specus* dont parle Tacite, *Germania*, XVI. Strabon rapporte également, d'après Ephore, que les Kymrys habitaient des espèces de souterrains ou caves qu'ils appelaient Ἀργίλλας : Ἐφορός φῆσιν αὐτοὺς ἐν καταγείοις οἰκίαις οἰκῆν ἄς καλοῦσιν ἀργίλλας. STRABONIS OP. OMN. V. § VI, p. 244. En passant le détroit, on sait que nos ancêtres ont importé, entre autres coutumes, dans le pays de Galles, l'usage de ces souterrains, en gallois *argel* ou *argil*. *Taliesin. W. Archæol.*, t. I, p. 80. *Myrddhin Afallenau, W. Archæol.*, p. 152.

(2) Au hameau de Ryvers, situé à 1 kilom., au nord-ouest de Somerghem, l'usage des souterrains a persisté à travers les siècles jusque nos jours. Après avoir décrit certains détails de mœurs, l'auteur ajoute : « D'autres cabanes sont plutôt des tanières que des huttes et ces habitants vivent plus sous terre que dessus; ils y trouvent, disent-ils, plus de chaleur en hiver et une excellente température en été; mais nous croyons, etc. » J. HUYTTENS. *Études sur les mœurs, les superstitions et le langage de nos ancêtres*, p. 45. In-12. Gand. 1861.

LA FLORE ET LA FAUNE DE LA RÉGION.

Si, voulant animer la nature inorganique, nous prêtons la vie à cette terre morte, nous donnons à celle-ci son revêtement de verdure, à ces collines leur crinière de forêts, d'arbres, de feuillage, nous remarquons en premier lieu que, par la composition, par la nature de son sol, notre contrée appartient tout entière à cette partie du pays que l'on a rangée jusqu'à présent, au point de vue agricole, dans la région limoneuse.

Elle ne renferme pas de terres incultes et, à part quelques sommets qui sont actuellement couverts de bois ou que l'on a récemment plantés de sapins, elle ne présente pas une seule parcelle de terre qui ne soit cultivée.

Les bandes alluviales qui bordent les cours d'eau, le fond de certains étangs, exhaussé par l'incessant travail des castors, l'emplacement asséché des marécages, toutes ces traces de l'état naturel, primitif, sauvage de la contrée ont changé d'aspect et sont transformées en prairies, tandis que tout le reste, de la plaine aux plateaux, a été livré à la culture, au labourage.

Sur quelques versants, exceptionnellement favorisés par leur exposition au midi, on a cultivé de tout temps la vigne, réimportée en dernier lieu par Probus, et, au commencement de ce siècle, la côte du Muziekberg, pour citer un exemple, fournissait encore, année moyenne, vingt-neuf tonnes de vin.

Enfin, si nous énumérons les espèces qui constituent la faune de la région, nous constatons que, dans les temps anciens, la baleine, les cétacés gigantesques remontaient l'Escaut jusqu'à hauteur d'Audenarde, où leurs débris ont été retrouvés (\*) à une grande profondeur sous le lit du fleuve. L'esturgeon, que notre siècle a vu prendre à Gand (\*\*), le saumon et toutes les espèces actuelles, devaient certainement y être déjà représentées.

---

(\*) Nous possédons des renseignements absolument inédits et des preuves de ces trouvailles. Le temps nous a jusqu'à présent fait défaut pour les publier.

(\*\*) Nous avons assisté, nous-même, en 1844, à la prise d'un individu de grande taille, qui avait réussi à franchir plusieurs barrages. A l'instant de sa capture il se trouvait dans la partie du bras de l'Escaut, comprise entre le barrage de la porte de Bruxelles et le barrage de la porte de Saint-Liévin.

Outre les mammifères et les oiseaux qui hantaient le rivage de la zone alluviale, nos plateaux ont vu errer dans leurs forêts presque toutes les variétés domestiques et sauvages de l'Europe occidentale (\*).

De l'époque quaternaire, nous avons recueilli les ossements fossiles de l'*Elephas primigenius*, du *Bos primigenius* (\*\*), du *Rhinoceros tichorinus*, de l'*Equus caballus*, de *Sus scrofa ferus, palustris*, de *Canis lupus*, du *Megaceros* et de plusieurs autres cervidés. Parmi les oiseaux terrestres, les oies (†), les canards et, parmi les oiseaux de mer, la mouette, sont les seuls dont nous ayons pu retrouver les restes. Plus tard, la tourbe nous a conservé le *Castor fiber* (‡), tous les rongeurs qui vivent encore à l'heure présente et la plupart de nos animaux domestiques actuels. Sans doute, il faut joindre à ces espèces l'*Ursus* et l'*Hyæna*, qui faisaient des incursions dans la basse Belgique et, à un moment donné, *Cervus tarandus*, le renne, bien que nous n'ayons pas, jusqu'à présent, réussi à découvrir dans la région le moindre débris fossile qui puisse lui être rapporté.

On se rappelle, d'ailleurs, qu'au IX<sup>e</sup> siècle de notre ère, l'empereur Karl chassait encore l'*Urus* aux environs d'Aix-la-Chapelle et poursuivait l'*Ursus*, à l'ouest de Bruxelles, jusqu'au village de Moorsel entre Alost et Termonde (§).

Nous avons énuméré, dans un autre ouvrage, les espèces de céréales, les essences forestières et les plantes qui croissaient dans la région aux âges préhistoriques (¶); on a retrouvé, de cette époque, des grains de blé carbonisés. Il y a lieu de croire que l'on avait commencé depuis longtemps à travailler le lin et que le houblon était également cultivé.

---

(\*) Voir les listes dressées d'après les auteurs, par M. M. MOURLON, dans sa *Géologie de la Belgique*, t. II, p. 239.

(\*\*) Ces derniers ossements ont été également trouvés dans les tourbières de la Dendre, près de Ninove. CH. MORREN, *Sur les ossements, humains trouvés dans les tourbières de la Flandre*. (MESSAGER DES SCIENCES HISTORIQUES, etc., p. 263, 1833.)

(†) Les *ganxæ* des Morins, *ganzen*; *Anser Scaldii*, Van Ben.; *Anas creccoides*, Van Ben. et *Larus Raemdonckii*, Van Ben.

(‡) É. DELVAUX, *Les alluvions de l'Escaut et les tourbières aux environs d'Audenarde. Note sur un dépôt d'ossements de mammifères découvert dans la tourbe avec deux fémurs humains associés à des instruments de l'âge néolithique*. (ANN. SOC. GÉOL. DE BELG., t. XII, Mémoires. In-8° avec planches. Liège, 1833.)

(§) ACTA SS. BELG., t. V, *Vita sanctæ Gudilæ*. pp. 709, 727. — PERTZ, *Monumenta Germaniæ historica*, t. II, p. 751.

(¶) É. DELVAUX, *Op. cit.*, n° 24. p. 19 et seq.

ÉTAT ANCIEN DE LA CONTRÉE.

Nous avons indiqué les raisons de l'importance de la région au point de vue des études anthropologiques.

Procédant méthodiquement, nous avons passé de l'examen morphologique à l'étude de l'ossature de la contrée et fait connaître, d'une manière suffisamment complète, sa constitution géologique. Aux données stratigraphiques, nous avons ajouté la connaissance des éléments minéralogiques qui entrent dans la composition du sous-sol et du sol; nous avons énuméré les éléments utilisables qui ont été, à diverses époques, employés par l'homme. Puis nous avons examiné, suivi la goutte d'eau tombant du ciel, pénétrant les couches meubles du sol, s'accumulant à différentes hauteurs en nappes aquifères sur des lits argileux imperméables, qui constituent autant de bassins les retenant dans leurs dépressions pour les laisser jaillir ou s'écouler sur les versants en forme de sources.

A la description de ce système de circulation souterraine, appareil vasculaire de la contrée, nous avons fait succéder l'exposé de la circulation extérieure sub-aérienne de la même goutte d'eau, burinant le relief, créant l'orographie et constituant, en fin de compte, le réseau hydrographique superficiel.

Sur cette nature inorganique, nous avons mis un revêtement de verdure, de plantes, de forêts qui lui prêtent la vie. Nous avons montré la flore et, enfin, décrit la faune quaternaire et moderne. Il nous reste à présenter l'homme.

Mais auparavant, à l'aide de ces données qui nous ont fait connaître dans tous ses détails la contrée sous son aspect actuel, nous allons essayer, en remontant les âges, de restituer par la pensée l'état qu'elle offrait aux époques reculées, quand les premiers groupes d'hommes, n'ayant d'autres instruments que la pierre, vinrent y établir leurs demeures.

Au lieu de la double chaîne de collines qui croise ses lignes de faite au point nodal du Pottelberg, en place de ces longs plateaux profondément fouillés par les ruisseaux, présentant leurs croupes déchiquetées vers l'ouest et qui déterminent l'orographie du sol actuel, un paysage d'un caractère tout différent s'offre à nous, remarquable surtout par son uniformité.

A partir du Pottelberg, dont le sommet dépasse 200 mètres d'altitude, l'arête fatale, orientée comme elle l'est aujourd'hui, de l'est à l'ouest, sépare la plaine en deux versants faiblement accusés. Celui qui regarde le midi, plus incliné déjà que celui qui fait face

au nord, est comme lui couvert de forêts. A perte de vue, se développe au nord et au sud un océan de verdure formé par la cime des chênes, des bouleaux, des érables et des hêtres qui étendent leurs vagues ondoyantes aux limites lointaines de l'horizon où elles vont se confondre avec les nuages du ciel.

Sous l'épaisseur de ces ombrages, les eaux ruissellent partout, cherchant leur pente et se réunissant dans des lits sans profondeur, déplaçant leurs rives après chaque orage et s'arrêtant à chaque détour pour s'épanouir en nappe et former quelque étang. Sans doute, il s'en trouvait un, au pied méridional du Muziekberg et un autre s'étalait au nord-ouest du point où devait plus tard s'élever Flobecq.

En certains endroits, les eaux ralenties, bordées d'arbres, embarassées de roseaux, de joncées, de cypéracées, d'équisétacées, de taillis, élargissent leur lit et se développent, comme à la hauteur de Schoorisse, en vastes marécages couverts de hautes herbes.

Au sein de ces eaux tièdes, l'*Elephas* prend ses ébats; de temps à autre, poursuivi par les chasseurs, apparaît quelque *Bos* aux cornes gigantesques. Ailleurs, la démarche lente et lourde du *Rhinoceros*, qui abonde dans la région, contraste avec le galop rapide de l'*Equus caballus* à la tête massive et à l'ondoyante crinière, tandis que le *Sus scrofa*, le *Megaceros* et d'autres cervidés annoncent leur approche par le bruit épouvantable qu'ils font en brisant partout les branches, les jeunes arbres et en couchant les taillis sur leur passage.

Loin de ces bruits, dans les profondeurs d'une solitaire vallée, près de quelque murmurante cascade, une tribu de castors a construit ses digues et élevé ses demeures; elle vit en paix au milieu d'une foule d'oiseaux, parmi lesquels les oies, le canard et la mouette se font remarquer par leur nombre.

Au-dessus de la vaste forêt, s'élève, de loin en loin, un cône, une spirale de fumée signalant l'emplacement des huttes et la présence de l'homme. En parcourant ces profondeurs, nous rencontrons la voie et nous suivons le sentier frayé par les animaux sauvages<sup>(1)</sup> pour se rendre à l'abreuvoir; plus tard ce chemin sera utilisé par l'homme dans ses relations et mis à profit pour faciliter ses échanges. Sur ses bords, à l'endroit où il rencontre une source, où il

---

(1) Sir Ch. Darwin, ainsi qu'il le rapporte, a été dans le cas d'utiliser lui-même au cours de ses voyages l'un de ces chemins réguliers tracés par les animaux sauvages. . . « Nous sommes sur le point, poursuit l'éminent observateur, de renoncer à cette » excursion, tant la route est difficile, quand nous trouvons un sentier fort droit et fort » bien battu tracé par les *Guanacos*; ces animaux (*Llamas* sauvages). en effet, tout comme, etc.... » CH. DARWIN. *Voyage d'un naturaliste autour du monde à bord du Beagle*. Ch. X. La Terre de Feu, p. 226. Paris, Reinwald, 1875.

longe le ruisseau, nous observons de nombreuses accumulations d'ossements blanchis, provenant de carcasses d'animaux, et le sol paraît noirci par le charbon de bois; nous ne pouvons méconnaître les traces d'un récent festin de chasseurs.

Souvent ces sentiers nous conduisent vers les sommets et aboutissent aux plateaux. On entrevoit en approchant, à travers des haies épaisses d'épines entrelacées très élevées, qui entourent l'enclos et arrêtent le regard, briller la flamme du foyer : elle marque l'établissement d'une famille humaine. Après avoir franchi les obstacles accumulés qui constituent la dernière enceinte, on se trouve dans une clairière, sur un sol sableux, rougi par la limonite où poussent quelques touffes de bruyère et de genêts : au centre s'élèvent un certain nombre de huttes coniques.

Des troncs d'arbres, encore revêtus de leur écorce, soutiennent une muraille en clayonnage, enduite d'argile : le toit fort élevé est formé d'une couche épaisse de genêts. Une seule ouverture sert à la fois de porte et laisse passer la lumière.

Au centre de l'agglomération, au pied d'un chêne séculaire noirci par la flamme où pendent en trophée quelques défenses d'*Elephas*, des cornes de *Bos* ou de *Megaceros*, on voit de grandes dalles de grès recouvrir le sol. Tout à l'entour, l'abondance des charbons de bois, des monticules d'ossements à demi calcinés, d'autres résidus ou kjoekkenmøddings et une odeur *sui generis*, à laquelle se mêle celle non moins pénétrante de la tourbe brûlée, indiquent assez que l'on se trouve près de l'autel du sacrifice, près de la table où le chasseur sauvage prépare son festin.

Pendant que la population vaque à ses travaux, sauf quelques vieillards, que leur cécité retient au foyer ou oblige à garder la bourgade et qui occupent leurs loisirs en se livrant en silence au polissage des haches, il nous est donné de contempler le paysage lointain et le tableau qui se déroule sous nos yeux. L'un et l'autre ne manquent pas d'une sauvage grandeur.

Tel devait être l'aspect de la région de Flobecq à la fin de l'âge paléolithique. Nous avons esquissé ailleurs <sup>(1)</sup> l'état social des hommes de l'âge néolithique qui, abandonnant les hauteurs, se livraient, à peu près à la même époque, à la chasse et à la pêche dans la vallée voisine de l'Escaut.

---

(1) É. DELVAUX, *Les alluvions de l'Escaut et les tourbières aux environs d'Audenarde. Note sur un dépôt d'ossements de mammifères découvert dans la tourbe avec deux fémurs humains associés à des instruments de l'âge néolithique.* In-8° avec planches. Liège, 1883.

### ÉROSION DE LA CONTRÉE PAR LES AGENTS MÉTÉORIQUES.

L'exploration minutieuse du territoire de la feuille de Flobecq nous a fourni l'occasion de noter, avec exactitude, les points précis où des trouvailles d'instruments en roches dures de l'âge néolithique ont été signalées.

En inscrivant avec le même soin les découvertes faites en notre présence, celles des objets qui nous étaient offerts en vente et, enfin, les pièces ramassées par nous-même, nous avons pu corroborer l'exactitude des renseignements qui nous avaient été transmis.

Il s'est dégagé de ces observations, contrôlées l'une par l'autre, un fait assez rare et de la plus haute valeur. Tous les renseignements sont concordants; toutes ces trouvailles ont été recueillies, sauf une seule, dont nous expliquerons en son lieu la discordance, tous les monuments de l'âge néolithique ont été rencontrés à une altitude qui ne descend jamais en dessous de la cote 90 à partir du niveau de la mer.

Cette constatation est des plus importantes, en ce sens qu'elle nous fournit une sorte de mètre, de repère, une échelle spéciale à la contrée, nous permettant d'apprécier plus ou moins exactement la longueur du temps écoulé depuis l'époque où l'homme, taillant et polissant le silex, a établi ses demeures sur les plateaux qui représentent ce qui subsiste encore de l'ancienne plaine sédimentaire émergée dans la région de Flobecq.

En effet, la première conclusion qui se dégage de cette constatation, c'est que tout le terrain qui se trouve sous la cote 90 n'existait pas, avec le relief qu'il offre aujourd'hui, à l'époque néolithique; qu'il constitue un sol nouveau résultant de l'érosion, creusé par les agents météoriques, tandis que celui qui s'élève au-dessus de cette altitude, représente les terrains préservés, les *témoins* de l'ancien sol.

Actuellement, les parties les plus profondément affouillées descendent à la cote 40 au sud de la région; au nord, elles s'abaissent à 25. Soit une différence de 15 mètres ou pente de 1<sup>m</sup>,50 par kilomètre.

Nous concluons de ces chiffres que l'érosion a considérablement abaissé le sol de la contrée et qu'en certains points cet abaissement a atteint environ 50 mètres. Nous en exceptons, il va sans dire, cette série d'ilôts, cette espèce de *témoins*, constitués par les collines isolées, telles que le mont S'-Aubert, ou représentés par la chaîne

des plateaux occupés par l'homme préhistorique, le Muziekberg, les Quatre-Vents, le Pottelberg, etc. (1).

---

(1) Il n'est plus permis de confondre aujourd'hui le phénomène général de dynamique externe, connu sous le nom de creusement des vallées, dont l'origine remonte souvent très haut, est d'âge différent pour chaque fleuve, avec les phénomènes locaux d'érosion qui ont pour résultat l'ablation des sommets, l'affouillement des versants et en définitive l'arasement général de la surface terrestre.

Les premiers n'ont pu se produire qu'une fois, sous l'influence de circonstances spéciales, particulières à la genèse du globe, tandis que les autres résultent d'une loi et se poursuivent incessamment sous nos yeux, par l'action persistante des agents météoriques, mais avec des effets qui varient suivant les lieux et qui dépendent de la nature, de la composition des roches et de l'allure du sol dans chaque bassin hydrographique.

Quelles que soient d'ailleurs celles-ci, le principe d'où dérive l'action mécanique de l'eau est toujours le même. Du fait qu'une masse de liquide se trouve élevée par l'action de la chaleur solaire à une altitude quelconque au-dessus du niveau de la mer, elle représente une somme d'énergie potentielle égale au travail que cette masse d'eau peut développer en s'abaissant sous l'action de la pesanteur, jusqu'au réservoir commun, l'océan, où l'équilibre s'établit.

En aucune région de la Belgique, les causes qui tendent à troubler l'équilibre dont il s'agit et auxquelles nous faisons allusion, ne sont trouvées réunies en aussi grand nombre et nulle part les phénomènes de transformation, d'érosion, d'ablation n'ont atteint une intensité comparable, ne sont mieux accusés que dans la région que nous décrivons. On peut dire que le sol de la contrée, bien que constitué de terrains horizontaux est continuellement en mouvement.

Les accidents les plus apparents, ceux qui se manifestent d'une façon saisissante, sont les tassements et les glissements dont le processus est toujours sensiblement le même. Après une saison pluvieuse, l'on voit d'ordinaire des surfaces de terrain d'une certaine étendue, atteignant parfois plus d'un demi-kilomètre de superficie, se détacher de la crête d'une colline, glisser le long de la pente et descendre en se plissant, ainsi qu'une voile que l'on cargue, dans la dépression où coule le ruisseau. Celui-ci, obstrué par la soudaine arrivée de cet apport inattendu, de ces masses éboulées, les attaque, les pénètre, les désagrège et finit par les diviser et les entraîner à la rivière. Puis, lorsqu'au bout d'un certain temps il a récupéré son ancien lit, les mêmes actions recommencent et l'évolution poursuit son éternelle recherche d'équilibre.

Ceci n'est pas de la théorie : ce sont des faits.

Ces faits nous en avons été le témoin, nous les avons vus se produire sous nos yeux, notamment, pour citer un exemple, à un kilomètre au nord de l'agglomération de Flobecq, sur le versant occidental d'une colline appelée Plachette et ces glissements s'y continuent encore à l'heure actuelle.

Le même phénomène se produit au pied du Pottelberg, entre le versant oriental de la colline de Boudrenghien et la nouvelle voie ferrée d'Ellezelles à Sottegem. Ces descentes en masse se manifestent aussi à la base du Rhoodenberg, au-dessus de Lumenne. Nous les avons constatées au pied méridional du Muziekberg, entre les hameaux ou lieux dits de Ten Hulle ou de Fortuynberg d'une part, et sur le versant occidental de la même colline, entre l'ancien pressoir à vin et la voie ferrée d'Audenarde.



Les nombreux instruments délaissés par l'homme se rencontrent ou disséminés ou accumulés dans certaines stations (*stand-*

A ces faits actuels, à ces phénomènes permanents dont chacun peut étudier les caractères, rechercher les causes et mesurer l'intensité, nous pourrions ajouter beaucoup d'autres exemples de descente en masse, ayant eu pour théâtre le territoire de Flobecq; mais ils ne s'arrêtent point, comme bien on pense, à ces limites restreintes et se poursuivent également dans les contrées voisines partout où nous avons étendu nos recherches.

Ainsi, non loin de Renaix, dans l'angle sud-ouest de la carte de Flobecq, le versant nord de la colline de Wayenberghe (*la Rotterye*) est descendu, sous nos yeux, avec tous ses arbres, ensevelissant les champs, le bois qui se trouvaient en contre-bas et qui voulaient arrêter la chute, reculant de six mois l'inauguration de la voie ferrée. Certains terrains de la commune d'Etichove, vers les limites occidentales de la même carte, s'élèvent et s'abaissent alternativement, au dire des cultivateurs. La colline d'Edelaere, située à l'est d'Audenarde, est bien connue pour avancer incessamment vers la ville; on doit recouper périodiquement certaines projections qui sans cette précaution descendraient en coulées, obstruant la route et barrant le lit nouvellement creusé à l'Escaut.

Pour donner une idée exacte de l'universalité et de l'intensité de ces actions, qui s'exercent dans toute la région, nous aurions à énumérer les autres descentes en masse ou coulées que nous avons notées, lors de nos levés géologiques; elles font le désespoir et consomment parfois la ruine des cultivateurs. Malgré les efforts incessants de ces martyrs du travail, elles bouleversent le sol, emportent la partie superficielle ameublie de tout un champ et le labeur accumulé de plusieurs générations, pour la déposer à deux cents mètres plus loin, en contre-bas, sur la propriété d'autrui. Il faudrait, pour ne rien négliger, rappeler ici, tel propriétaire reconstruisant, par trois fois, en moins de cinquante ans, sa maison effondrée. Chacun peut voir, à une faible distance au nord-ouest de Renaix, la chapelle de Wittentack, élevée sur l'emplacement d'un chêne consacré par nos ancêtres aux divinités du Nord, dont les murailles sont cerclées de fer, comme les douves d'un tonneau gigantesque, pour empêcher celles-ci de s'écarter et de s'affaisser sous le poids de la coupole. Enfin nous avons rapporté en détail, dans un autre travail (*Notice explicative du levé géologique de la planchette de Renaix, exécuté par ordre du Gouvernement, avec une carte à l'échelle de  $\frac{1}{20000}$* , Ministère de l'Intérieur. Commission de la Carte géologique de la Belgique. Bruxelles, in-8<sup>o</sup>, 1881), le fait significatif qui s'est produit, il y a quelques années, en 1843, sur le mont de l'Enclus (*Kluyzenberg*): une maison descendant la pente d'une colline, tout entière, avec son jardin, ses arbres en fleurs et s'arrêtant au pied de la rampe, après un parcours de près de 600 mètres.

Nous pourrions encore ajouter plusieurs exemples de faits analogues, observés lors de nos levés géologiques et que nous avons rapportés en détail dans la notice explicative de la feuille d'Avelghem (*Notice explicative du levé géologique de la feuille d'Avelghem, exécuté par ordre du Gouvernement; avec une carte à l'échelle de  $\frac{1}{20000}$* , Ministère de l'Intérieur. Commission de la Carte géologique de la Belgique. Bruxelles, in-8<sup>o</sup>, 1882) et ces faits, que chacun peut vérifier et contrôler, sont nombreux par toute la région. Toutefois, ainsi que nous le faisons remarquer, ils ont été jusqu'à présent peu remarquables et ne préoccupent que ceux qui sont directement atteints ou lésés par le phénomène. Telle est l'indifférence générale et le manque d'esprit

*plaets*), lieux d'habitation ou ateliers, qui, par leur altitude (supérieure à la cote 90, ainsi que nous l'avons vu tout à l'heure), indiquent tous, d'une manière significative, une époque reculée. On remarque qu'ils sont :

Très abondants sur les sommets.

Abondants sur les plateaux.

Moins abondants sur les versants ou les pentes.

Assez rares au pied.

Accidentels dans la plaine.

De leur rareté ou de leur fréquence, on peut déduire qu'ils sont accidentels ou en place; sur les sommets, ils sont associés aux dépôts les plus anciens.

L'homme de l'époque néolithique a habité les plateaux alors que ceux-ci étaient sans doute beaucoup moins élevés au-dessus de la plaine; en effet, il est peu vraisemblable que notre ancêtre ait établi sa demeure sur des sommets arides, dépourvus d'eau, exposés à toutes les intempéries, alors qu'il eût pu trouver une habitation abritée, l'eau et toutes les facilités dans la plaine. Mais cette dernière, moins profondément creusée, parcourue en tous sens par les eaux torrentueuses sans lit bien accusé, était inhabitable.

Le temps nécessité par l'approfondissement des détails du relief indique l'âge reculé de ces anciens habitats de l'homme.

#### ETHNOLOGIE DE LA RÉGION.

Nos travaux du levé géologique de la feuille de Flobecq ne nous ont pas laissé le loisir de nous livrer à une étude anthropologique complète de la contrée.

Nous n'avons pu appliquer les méthodes perfectionnées, nous livrer à l'examen approfondi des caractères craniométriques, à l'étude des variations ostéologiques, noter l'indice céphalique, recueillir les données numériques et arriver ainsi à des groupements, des vues d'ensemble, à des résultats synthétiques, ni à des applications

---

d'observation que pour tous les autres, pour le public, ils passent inaperçus. Il est nécessaire cependant d'ajouter que « rarement les effets sont aussi manifestes et saisis-  
» sants; mais l'action lente, persévérante des forces de la nature n'en est pas moins  
» considérable. Seulement le résultat échappe à l'observateur superficiel et l'homme,  
» mobile lui-même, qui s'altère et se transforme à chaque instant, vit et passe au  
» milieu d'une nature qui change sans cesse et dont il ne voit et ne soupçonne pas  
» l'éternel mouvement. » (*Op. cit.*, n° 13, pp. 15 et 27).

ingénieuses de détail, qui recommandées partout (<sup>1</sup>), sont entrées dans la pratique journalière et avec lesquelles nous avons été familiarisé par les remarquables travaux de nos collègues (<sup>2</sup>). Enfin nous ne pouvons dès à présent offrir les tableaux si utiles et la série méthodique de chiffres qu'exige la science.

Les données sommaires que nous présentons aujourd'hui et qui résultent d'observations faites en passant, au cours de nos travaux géologiques, sont un premier pas et comme l'intermédiaire entre l'étude approfondie complète, l'enquête anthropologique définitive, avec les mensurations que réclame la science, et les observations, faites un peu au hasard et jusqu'à présent si incomplètes du passé. Elles pourront servir, en attendant mieux, et seront encore pratiquées avec fruit, chaque fois que l'absence d'éléments suffisants, le temps, les facilités d'observation, la possibilité de se livrer à des mensurations exactes, à l'aide d'instruments perfectionnés, viendront obliger l'observateur à abréger ou restreindre le champ de ses recherches.

Néanmoins, même pour ces observations sommaires, il y a lieu d'adopter une méthode, de suivre une ligne tracée, de procéder avec ordre. Aussi croyons-nous pouvoir, à cet effet, recommander certains procédés dont notre expérience nous a appris à recon-

---

(<sup>1</sup>) Citons en premier lieu, les procédés de mensurations, préconisés par la Société d'Anthropologie de Paris, d'après les instructions rédigées par Paul Broca. — L'emploi du compas glissant, modifié par M. le Dr Houzé. (É. Houzé. *Les indices céphaliques des Flamands et des Wallons*. Thèse. In-8°, p. 24, 1882.) — Les procédés et les mensurations recommandés par M. le Dr V. Jacques. ANN. SOC. ANTHR. DE BRUXELLES, t. I, p. 56. — Les procédés de cubage au plomb pour les crânes adoptés par le même auteur, *Sur les anciens Bruxellois*. ANN. SOC. ANTHR. DE BRUXELLES, t. I, p. 63. — Les méthodes de mensuration employées dans la communication de M. le Dr PAUL HÉGER, *Sur les caractères physiques des criminels*. ANN. SOC. ANTHR. DE BRUXELLES, t. I, p. 113. — Les instructions relatives aux différentes mensurations céphaliques adoptées par les anthropologistes allemands, d'après la traduction de M. le Dr Paul Albrecht dans le rapport de M. le Dr É. HOUZÉ, ANN. SOC. ANTHR. DE BRUXELLES, t. II, p. 101. — Les recommandations du Comité anthropométrique de l'Association britannique pour l'avancement des sciences, dont nous devons un résumé substantiel et un rapport à notre collègue M. le Dr V. JACQUES. ANN. SOC. ANTHR. DE BRUXELLES, t. III, p. 166.

(<sup>2</sup>) Il suffit de rappeler le travail si complet, que l'on peut considérer comme un modèle accompli du genre, *Sur les Australiens du Musée du Nord*, par MM. É. HOUZÉ et V. JACQUES. ANN. SOC. ANTHR. DE BRUXELLES, t. III, p. 53. — L'étude *sur le cimetière de Saafingen* due à MM. V. JACQUES et L. DE PAUW. ANN. SOC. ANTHR. DE BRUXELLES, t. III, p. 191. — La comparaison des indices céphalométriques et cranio-métriques. *Les indices céphaliques de Belgique*, par M. É. HOUZÉ. ANN. SOC. ANTHR. DE BRUXELLES, t. V, p. 397. Etc., etc.

naître l'efficacité et qui nous ont toujours fourni des résultats pratiques. C'est ainsi qu'après avoir adopté l'usage d'un tableau, ou d'une espèce de questionnaire à colonnes, tracé d'après une série de desiderata <sup>(1)</sup> plus ou moins complets, listes qu'il est utile d'annoter immédiatement soi-même, après chaque observation, qu'on peut distribuer à diverses catégories de personnes, aux instituteurs, par exemple, et après avoir acquis l'habitude de quelques mensurations sommaires, nous pouvons préconiser l'option de certains jours et recommander, comme l'un des meilleurs moyens d'étude pour la région, le choix du dimanche.

Ce jour est le seul, en effet, qui permette de voir rassemblés les habitants d'une même commune, d'un hameau ou d'une région. Réunie à l'église, à l'heure de la messe, on trouve la population entière, tête découverte (sauf les femmes), et l'on peut, sans appeler l'attention, faire un certain nombre d'observations qui ne manquent pas d'intérêt et offrent même une réelle valeur.

Il est possible d'étudier séparément les hommes, les femmes et les enfants. Dans plusieurs régions, où il existe encore des rivalités de clocher, des haines de race <sup>(2)</sup>, les gens de certains hameaux se réunissent pour se rendre au temple et ils y restent plus ou moins groupés, sans se mêler aux habitants du hameau voisin. Il est loisible alors de faire des observations globales sur la taille, la forme du crâne, la couleur des yeux, celle des cheveux, de la peau, sur l'os-sature en général et de signaler les particularités, telles que la ligne du nez, la protubérance occipitale, etc. Sans avoir la prétention de remplacer la rigoureuse exactitude d'un chiffre, les constatations de ce genre souvent répétées, ne sont point dépourvues de valeur et peuvent, en attendant mieux, être acceptées dans un premier essai. C'est en procédant de cette manière et en nous livrant à des observations de ce genre que nous sommes arrivé à réunir les données qui vont suivre et qui sont la condensation de plusieurs années de recherches.

Il résulte de ce que nous avons vu, que la grande masse de la population actuelle du territoire de Flobecq se trouve divisée en deux groupes, représentés sur la carte par des teintes différentes et par une limite en traits interrompus en noir, qui les sépare.

---

<sup>(1)</sup> Parmi ces questionnaires l'une des premières places doit être réservée aux tableaux-cartes ainsi qu'aux procédés de mensuration employés dans l'enquête somatologique, qui ont été résumés dans la *Seconde communication* de M. le Dr JANSSENS. ANN. SOC. ANTHR. DE BRUXELLES, t. I, p. 106.

<sup>(2)</sup> Comme le cas s'est souvent présenté pour les communes de Schoorisse et de Maerke.

Au midi de cette limite, se trouvent les Wallons qui comprennent, *in globo*, deux éléments : l'élément celtique brachycéphale et l'élément gaulois dolichocéphale. Au nord, nous constatons la présence des Flamands qui appartiennent presque tous à la race germanique franke dolichocéphale. Ceci représente l'état de choses au premier coup d'œil. Mais on est bientôt amené à reconnaître qu'il existe beaucoup d'autres termes intermédiaires ou même des éléments qui ne se rattachent aucunement à ceux que nous venons de définir et le besoin d'une étude approfondie se révèle, inéluctable.

Cette étude, dont l'opportunité n'est plus à établir, sollicitée à diverses reprises au sein de la Société, par nos plus éminents confrères, qui en ont tracé les grandes lignes et marqué les points importants, ne peut être faite que systématiquement, à l'aide d'instruments perfectionnés, le compas à la main.

Elle exige du spécialiste qui s'y livrera, qu'il s'en occupe exclusivement : pour produire une œuvre complète, il n'aura point trop de tout son temps. Nous n'avons pu l'entreprendre, ainsi que nous l'avons déjà déclaré : malgré notre zèle, le temps nous a manqué.

Mais, bien qu'absorbé par les multiples travaux du levé géologique, nous avons trop le sentiment de leur importance, pour négliger les recherches anthropologiques. Nous aurions cru amoindrir le champ d'action qui appartient au géologue, si nous n'avions pas compris et fait entrer dans le cadre d'une étude naturelle de la contrée, l'être le plus remarquable de la faune quaternaire et moderne qui l'habite, et si, après avoir énuméré et décrit les espèces fossiles et vivantes qu'on y rencontre, nous n'avions pas consacré quelques pages à la recherche des origines de l'homme.

Ce sont ces recherches préliminaires que l'on trouvera plus loin. Il s'en est dégagé certains résultats, de nature, croyons-nous, à intéresser les hommes de science : en attendant l'enquête définitive, nous allons les résumer ici.

#### COUP D'ŒIL SUR LES ÉLÉMENTS ETHNIQUES QUI ENTRENT DANS LA CONSTITUTION DE LA POPULATION ACTUELLE DE LA RÉGION DE FLOBECQ.

A notre connaissance, on n'a pas réussi jusqu'à ce jour à mettre la main sur la dépouille authentique de l'homme fossile, antérieur à la période glaciaire. Nous ne refusons point toutefois d'admettre que quelques rares couples, appartenant à l'espèce humaine, aient pu habiter la Belgique et notre région, à cette époque; mais de ces temps-là, de ces aborigènes, nous ne savons rien.

Ainsi qu'il a été établi ailleurs (<sup>1</sup>), on ne connaît guère mieux l'homme qui, le premier, a utilisé les silex éclatés et qui a délaissé les instruments rudimentaires, connus sous le nom de silex mesviniens. Il y a lieu de croire que cet homme a vécu sur les hauts plateaux de la contrée de Flobecq; quelques silex paraissent devoir lui être attribués. Peut-être aussi a-t-il tracé le sentier, ou utilisé pour le besoin de ses échanges, le chemin frayé par les fauves, qu'on a appelé plus tard Heereweg. De cet homme d'ailleurs, de ses restes, rien n'a jamais été retrouvé.

Le type le plus ancien que l'on connaisse, dont on possède les restes, dans des conditions de sécurité réellement scientifiques, est représenté par l'homme de Canstadt (<sup>2</sup>), ou de Spy (<sup>3</sup>); c'est un platydolichocéphale dont les caractères de bestialité exagérée sont trop connus pour que nous en reproduisions ici la description. Son outillage correspondait, d'après les dernières découvertes, au moustérien de M. de Mortillet. Nous admettons la possibilité de l'existence de familles appartenant à ce type sur les points culminants et sur l'arête de partage de la région. Mais, malgré certaines physionomies observées, nous n'en possédons, pas plus que pour les précédents, la preuve matérielle.

Franchissant l'hiatus, qui ne sera peut-être jamais comblé, nous passons maintenant de l'époque quaternaire aux temps modernes. Ici la certitude commence et nous pouvons nous appuyer sur les faits.

A l'époque des tourbières, à l'âge néolithique, nous avons la preuve que l'homme occupait la contrée et que des familles relativement nombreuses, des tribus peut-être, se livraient à la chasse, à la culture et à l'élevage des troupeaux sur les collines de Flobecq, tandis que d'autres descendaient dans la vallée de l'Escaut pour s'adonner à la pêche et établir des relations commerciales avec les habitants du littoral qui recueillaient le sel. De cette race, nous possédons deux fémurs (<sup>4</sup>), peut-être les crânes dolichocéphales

---

(<sup>1</sup>) É. DELVAUX, *Époque quaternaire. Age paléolithique. Les silex mesviniens. Premiers essais d'utilisation des silex éclatés.* (BULL. SOC. ANTHR., in-8° avec planch. Bruxelles, 1888.)

(<sup>2</sup>) JAEGER, *Ueber die Fossilien Säugethiere welche in Württemberg aufgefunden worden sind.* Stuttgart, 1835.

(<sup>3</sup>) J. FRAIPONT et M. LOHEST, *Recherches ethnographiques sur des ossements humains découverts dans les dépôts quaternaires d'une grotte à Spy et détermination de leur âge géologique.* In 8° avec planches. Extrait des ARCHIVES DE BIOLOGIE, t. VII, 1887.

(<sup>4</sup>) É. DELVAUX, *Op. cit.*, n° 24, pl. VI.

trouvés par Ch. Morren (\*) dans les tourbières de la Flandre et les crânes des tourbières d'Anvers cités par M. le Dr Houzé (\*\*).

L'outillage néolithique robenhausien recueilli au Muziekberg, aux Quatre-Vents, au Pottelberg, et dans toute la région, appartient à ces populations, ainsi que les instruments en corne de cervidés que nous avons décrits (\*\*\*) et représentés.

Ces paisibles occupants, établis depuis des temps immémoriaux, sont, d'après nos recherches, les constructeurs du dolmen de Kerckhem et il n'est pas douteux qu'ils n'aient pour représentants actuels les dolichocéphales blonds, de taille moyenne, qu'on rencontre principalement sur le long plateau qui s'étend entre Louisendorp, Schoorisse, Borg et Etichove : il n'est pas possible de les confondre avec les envahisseurs de race germanique.

A une époque qui nous est inconnue, mais, sans aucun doute, très reculée, cette population paisible se voit attaquée et la contrée, comme toute l'Europe occidentale, est envahie par une race asiatique qui apparaît la première dans l'histoire, à tel point, que les Druides, plus rapprochés que nous de ces temps et de ces événements, les considéraient, ainsi que le rapporte le grec Timagène, cité par Ammien Marcellin, déjà comme autochtones (\*). Ce sont οὗ Κελται, les Celtes de Broca, les prégermaines de M. le Dr Houzé (\*\*): l'Europe occidentale leur doit son plus ancien nom, Celtica.

Brachycéphales, de taille moyenne, à cheveux et yeux gris fon-

---

(\*) CH. MORREN, *Sur les ossements humains des tourbières de la Flandre*. MESSAGER DES SCIENCES HISTORIQUES. In-8°. Gand, planches, 1833.

(\*\*) É. HOUZÉ, *Les caractères physiques des races européennes*. (BULL. SOC. ANTHR. DE BRUXELLES. In-8°, Bruxelles, t. II, p. 62, 1883.)

(\*\*\*) É. DELVAUX, *Op. cit.*, n° 24. Voir la planche V de la présente notice.

(\*) « Ambigentes super origine prima Gallorum scriptores veteres notitiam reli-  
» quere negotii semiplenam : sed postea Timagenes, et diligentia Graecus et lingua,  
» haec, quae diu sunt ignorata, collegit ex multiplicibus libris. » — « Aborigines  
» primos in his regionibus quidam visos esse firmarunt, Celtas... » — « Drysidæ  
» memorant revera fuisse populi partem indigenam : ... » AMMIANI MARCELLINI,  
RERUM GESTARUM LIBER XV, § IX, p. 41.

(\*\*) Ainsi que bon nombre de personnes, nous nous sommes longtemps figuré les Celtes d'après le portrait que les auteurs classiques nous avaient tracé des Gaulois. Nous avons éprouvé, nous l'avouons, une certaine difficulté à accepter, dans le principe, les conclusions de Broca qui renversent les idées que nous nous étions formées de la race. Mais force est restée aux faits. A l'heure actuelle, il n'est plus permis d'hésiter et nous nous rangeons absolument, en ce qui concerne les Celtes, de l'opinion de notre collègue, M. le Dr Houzé, qui a fort nettement résumé cette question d'ethnogénie : celle-ci nous paraît vidée. (É. Houzé. *Sur les caractères physiques des races européennes*. Communication du 30 juillet 1883. ANN. SOC. ANTHR. DE BRUXELLES, t. II, p. 81).

cés, à peau blanche, ils ont le front large, les pommettes saillantes et l'occiput à chute droite. Bien que se servant encore d'outils en pierre, ils travaillaient fort bien le bronze, qui commençait à être connu, apprécié, et plusieurs auteurs leur en ont même attribué l'importation en Occident; d'ailleurs, tout semble indiquer que leur état de civilisation était relativement avancé. Ces nouveaux envahisseurs ont dépossédé les occupants, se sont fixés et largement développés.

Le sol du pays offrait déjà alors les grandes lignes du relief actuel. La race conquérante s'est en général établie dans les vallées, le long des cours d'eau. Doués d'une vitalité et d'une force de résistance extraordinaires, ces hommes ont, malgré les siècles et des envahissements successifs, laissé de nombreux descendants, plus ou moins purs, qui ont conservé les caractères ethniques de la race et que nous avons eu maintes fois occasion d'étudier. C'est qui achève de démontrer l'époque reculée de leur installation, c'est que les plus anciens noms de lieux, de cours d'eau, d'accidents naturels, etc., de la région, sous les altérations successives dues aux hommes et au temps, conservent le radical celtique, et ceci s'observe, aussi bien dans la zone flamande que dans la zone wallonne <sup>(1)</sup>. Comme leurs précurseurs, les Celtes élèvent encore des monuments mégalithiques, mais ils emploient des éléments moins volumineux et ils construisent des tumulus avec chambres sépulcrales en pierre.

Seize cents ans avant notre ère, les Égyptiens font le portrait <sup>(2)</sup>, le plus fidèle qui ait jamais traversé les siècles, d'une race d'hommes, tout différents des précédents. Leur apparition sur la scène du monde ouvre une série de migrations espacées, au bout desquelles on les retrouve, sous des noms divers, toujours semblables à eux-mêmes, et offrant des caractères ethniques identiques : nous voulons parler de la race germanique.

---

<sup>(1)</sup> Nous croyons pouvoir, sans être accusé de celtomanie, appeler l'attention sur les mots suivants qui tous désignent des noms de lieux, de cour; d'eaux, etc., situés sur la feuille de Flobecq : Mauzacum, acum, iacum; Muziek, en're les ruisseaux; Mataris, Materis; arme de jet, coutEAU, Mater.veld; Hai, Haig; forêt limite domaine, forestier; Ri, Rig, Rix, chef, roi; Rizoi; Guiden; Gui, arbre; March; Maerke, cheval; Dubrum, ruisseau; Ratis, Raith, Rath, Ratte, bruyère; Brach, Braich, Brâq, Brak, Brace, orge germé, malt, etc. Cf. H. DE LA VILLEMARQUÉ, *Barzaq Breiz*. 6<sup>e</sup> édition, in-8°. Paris, 1867. — LE MÊME. *La légende celtique en Irlande, en Cambrie et en Bretagne*.

<sup>(2)</sup> Les plus intéressants de ces portraits en pied, de grandeur naturelle, se voient dans les hypogées royales de la vallée de Biban-el-Molouk. Champollion le jeune les fit copier; on peut en voir une bonne reproduction dans le grand ouvrage de l'expédition d'Égypte, édité à l'imprimerie impériale de Paris. In-plano.



Les Tamahou des hypogées royales égyptiennes, on le sait, sont les Galli (*veteres Galli*) de l'histoire. Grands, osseux, dolichocéphales, blonds, roses, ils inondaient, 1500 ans avant notre ère, l'Europe occidentale et débordaient ensuite en Italie et en Espagne. Après la conquête, ils fusionnèrent avec les Celtes, qui ne furent point exterminés, mais qui subsistèrent. Ce type gaulois, fixé par le monument bien connu et si souvent cité, de Jovinus, à Reims (1), existe et forme, avec celui que nous allons décrire, la majeure partie de la population wallonne de la région de Flobecq, où il est représenté par des exemplaires très purs et des individus magnifiques.

Vers l'an 300 avant notre ère (2), une nouvelle migration d'hommes absolument identiques aux précédents, de stature un peu moins élevée peut-être, n'ayant de changé que le nom, viennent s'établir sous le nom de Volkes, Bholgs, Bolgs (3), Belgæ et, plus spécialement dans la contrée qui nous occupe, sous celui de Nervii. Le peu que nous savons des faits qui marquent cette conquête, nous autorise à croire qu'ils ne dépossédèrent point les vaincus (4), mais qu'ayant établi leur suprématie, ils occupèrent conjointement une région suffisamment vaste pour les nourrir tous (5). C'est au premier ban de ces dolichocéphales que nous attribuons la construction des tumulus, avec glaives de bronze à rivets, qui couvraient jadis, d'une extrémité à l'autre, toute l'arête fatale de la chaîne de collines qui se croise au Pottelberg, tandis que nous rapportons au second ban d'envahisseurs la plupart des cimetières et les sépultures profondes isolées, dites gallo-romaines, qui ont été rencontrées. Nous ne croyons pas qu'il soit possible au milieu de la population actuelle de distinguer les descendants des *veteres Galli* de ceux des Belges ou des Nerviens.

---

(1) *Revue archéologique*, planche VI, 1860. — Un bas-relief grec ou romain, encadré dans le piédestal de la Melpomène, au Musée du Louvre, à Paris, reproduit très fidèlement le même type. Cf. LYELL, *Antiquity of Man.*, 2<sup>e</sup> édit. In-8<sup>o</sup>, p. 25.

(2) Ces dates ont été l'objet de longues controverses, dans lesquelles on a dépensé des trésors d'érudition et perdu ou fait perdre beaucoup de temps. Leur exactitude importe peu au point de vue de la question que nous traitons.

(3) Fir-Bolgs, gens de l'arc, gens de trait, guerriers. Belgiardd. Gaël. Nous n'avons pas à insister ici sur le rôle important que jouèrent les Fir-Bolgs en Angleterre.

(4) Bien que César emploie le mot *expulisse*, nous ne croyons pas que cette expression doive être prise à la lettre.

(5) Il est peu de noms en histoire qui aient été l'objet d'interprétations aussi diverses et dont on ait plus abusé que celui de Kymrys : nous avons le souvenir d'une époque où c'était un véritable engouement : on rapportait tout aux Kymrys. Heureusement la critique historique a restitué enfin à cette appellation sa véritable valeur.

Enfin, οἱ Κιμμερῖοι, les Kymrys, toujours dolichocéphales et blonds, partis au VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère des bords de l'Euxin, arrivent, après des fortunes diverses, dans nos régions et y fondent quelques établissements vers l'an 113 avant J.-C.<sup>(1)</sup> Pour mémoire, citons les Aduatiques.

Ces divers groupes successifs d'émigrants aryens germaniques constituent avec les Celtes brachycéphales et le substratum ancien indiqué, la population principale de la contrée.

Pendant sa domination, l'administration romaine a tracé le diverticulum, qui traverse le territoire de Flobecq, donné quelques noms ou ajouté à d'autres la désinence latine <sup>(2)</sup>. Les restes d'habitations avec grandes tuiles à rebords appartiennent à ce temps et s'observent dans la contrée avec quelques tombeaux.

Nous ne croyons pas que l'occupation romaine ait exercé dans nos contrées une influence modificatrice quelconque sur la race ni qu'elle soit entrée comme facteur dans la composition de l'un ou l'autre de nos éléments ethniques. Il en est de même, selon nous, de l'influence exercée par la domination espagnole : au point de vue ethnogénique, elle nous paraît absolument négligeable.

La population de race germanique, qui occupe la zone flamande, dolichocéphale, à cheveux blonds, yeux bleus, à protubérance occipitale développée, face allongée <sup>(3)</sup>, semble plus homogène, bien qu'un examen attentif fasse prévoir la rencontre de sous-races, de variétés différentes, avec le substratum celtique brachycéphale.

Les colonies de Franks-Sicambres, auxquels l'empire partagea les terres en friche, *arva vacua*, du pays des Nerviens et, enfin, la conquête franke elle-même, ont donné une série de noms caractéristiques de lieux <sup>(4)</sup>, des désinences qui en font connaître l'origine et qui permettent de faire la répartition des aires occupées par les envahisseurs et de noter le processus, les limites de leurs établissements, comme on trace, pour nous servir d'une vue si juste de notre

---

<sup>(1)</sup> Il y a d'autres exemples d'un fait analogue. Les Triades Galloises rapportent que les Brythons s'établirent dans l'île d'Albyn, déjà occupée par les Kymrys « sans opposition ni combat, en équité et en paix ». TRIOEDD YNYS PRYDAIN, n<sup>o</sup> 5; *The Myvyrian archaology of Wales*, vol. II, p. 57. (Tri. 5.)

<sup>(2)</sup> Voir la toponomastique, p. 139.

<sup>(3)</sup> É. Houzé, *Ethnogénie de la Belgique. Les indices céphaliques des Flamands et des Wallons*. In-8<sup>o</sup> avec planches. Bruxelles, 1882.

<sup>(4)</sup> Parmi lesquels nous citons : Kerckhem, Poesthem, Segelsem, Ribeke, Maerckebeke, Steenbeke, Flobeke, Vloetbeke, Schoonbeke, Ellezelle, A. denhove et Vrankryk.

éminent collègue M. Vanderkindere <sup>(1)</sup>, une formation géologique. Ces nouveaux éléments sont représentés par un type qui s'est conservé relativement pur et qui reproduit fidèlement tous les caractères des Franks de la vallée du Dèmer. La ressemblance est surtout frappante chez les enfants, qui ont les cheveux blond de lin. Cet élément domine et constitue la masse principale de la population flamande de la région nord de notre carte.

Nous avons eu également occasion de constater les étroits rapports qui existent entre certaines sépultures à incinération de la région de Flobecq et les tumulus surbaissés de la Campine. Nous avons été frappé de la ressemblance générale, des dimensions et de l'identité des détails <sup>(2)</sup>. La forme des vases, la composition de la pâte, le genre de fabrication, la pauvreté du mobilier, tout tend à confirmer le rapprochement et autorise à voir deux établissements séparés d'une même race, à la même époque.

Nous mentionnerons, enfin, pour mémoire, la présence de l'élément saxon qu'il n'est pas aisé sans mensurations, de distinguer actuellement des autres, mais dont l'existence ne peut être révoquée en doute, établie qu'elle est par des noms de lieux <sup>(3)</sup> et, mieux encore, par des traditions, des usages et des mœurs que les siècles ont été impuissants jusqu'à présent à effacer ou à faire disparaître <sup>(4)</sup>.

<sup>(1)</sup> L. VANDERKINDERE. *Sur l'établissement des Franks en Belgique, spécialement d'après la toponomastique*. ANN. SOC. ANTHR. DE BRUXELLES, t. III, p. 39.

Nous constatons, non sans satisfaction, que le résultat de nos observations, en concordance avec celui de nos études, nous a permis d'annoncer la découverte de nombreux cimetières franks dans la Flandre. L'existence de ces sépultures, qu'il est si difficile de distinguer de leurs similaires des âges antérieurs et que des recherches attentives nous ont fait découvrir, vient confirmer les prévisions si fondées (p. 45) de l'éminent historien.

<sup>(2)</sup> Il en est de même en ce qui concerne l'identité des procédés employés pour la réduction de la limonite. D'après les renseignements de M. Joly, les scories de forge qu'il a recueillies près de l'atelier ou fonderie qu'il a signalé, renfermaient des fragments de charbon de bois et indiquaient que les dimensions du creuset n'étaient guère plus grandes que celles que nous avons observées dans la Campine.

<sup>(3)</sup> Drappendriesch, Kanakendriesch; Cabuyze, Ca-huyze, hasun.

<sup>(4)</sup> Nous rappelons plus loin, dans l'article consacré au folk-lore, p. 143, parmi les usages attribués aux anciens Saxons, la coutume qui a persisté jusqu'à nos jours, de porter des couteaux (*sax, saex, seax, sæx, sex, sahs, couteau, épée courte. Handsax, poignard*) et les luttes, à l'aide de cette arme nationale, entre les populations de divers villages. Les jeunes gens de Schoorisse, entre autres, se distinguaient, naguère encore dans ces rencontres, par leur ardeur batailleuse.

En ce qui concerne l'influence de l'élément saxon, et les traces bien nettes qui en subsistent encore dans la contrée, nous partageons les vues développées par M. Vanderkindere. (*Les origines de la population flamande*, BULL. ACAD. ROY. DES SCIENCES, 3<sup>e</sup> série, t. X, 9-10, 1885, avec carte, et t. XI, 3, 1886).

Tels sont les éléments ethniques juxtaposés qui entrent comme facteurs importants dans la population actuelle de la région que nous nous sommes proposé de décrire.

Pour ne rien négliger, il faut compter avec l'élément fortement mélangé, cosmopolite, qui se trouve surtout condensé dans les villes industrielles et qui, de là, s'inocule dans les communes du voisinage, gagne de proche en proche, d'où il résulte des mélanges qu'on est tout surpris de constater dans la campagne. Ajoutons que l'élément cosmopolite est moins représenté dans la région de Flobecq que dans celle de Renaix.

En résumé, sur notre carte, la limite ethnographique (le *divortia gentium*) qui sépare les hommes de race celtique n° 2 (Wallons) des habitants de race germanique n° 3 (Flamands) est tracée par un pointillé en noir, n° 1, qui s'écarte peu de l'itinéraire suivant :

A partir du *Coq-Chantant*, dans l'angle sud-ouest de la feuille, la séparation des races est marquée par le trait interrompu précité qui suit la ligne de faite jusque Beaufaux, descend à Ten-Ysmolen, remonte le vallon encaissé du Steenbeek jusque Audenhove, où il coïncide avec l'Heereweg et se prolonge dans la direction des Quatre-Vents. Entre la 6<sup>e</sup> et la 7<sup>e</sup> borne kilométrique, il traverse la route de Renaix à Nederbraekel, reprend l'arête par le sommet du Pottelberg et du Rhoodenberg, coupe la voie romaine au *Repos des Chasseurs* et continue sur la carte voisine, vers la Motte, en passant au nord de la sablière de l'*Homme-Mort*.

*Résumé des éléments ethniques qui entrent dans la constitution de la population actuelle du territoire représenté par la feuille de Flobecq.*

|  |                       |
|--|-----------------------|
| 1. Homme quaternaire. Préglaaciaire. Inconnu . . . . .     | A pu être représenté. |
| 2. — — Postglaciaire. Mesvinien. Inconnu . . . . .         | Également.            |
| 3. — de Canstadt, Moustérien, Dolichocéphale. . . . .      | Également.            |
| 4. — des tourbières, Robenhausien, Dolichocéphale. . . . . | Représenté.           |
| 5. Celtes. Brachycéphales . . . . .                        | Également.            |
| 6. Gaulois. Dolichocéphales . . . . .                      | Également.            |
| 7. Belges. Nerviens. Dolichocéphales . . . . .             | Également.            |
| 8. Kymrys. Cimbres. Dolichocéphales . . . . .              | ??                    |
| 9. Romains. (Conquête, occupation) . . . . .               | ??                    |
| 10. Franks-Sicambres (colonie). Dolichocéphales . . . . .  | Représenté.           |
| 11. Franks. (Conquête). Dolichocéphales . . . . .          | Également.            |
| 12. Saxons. Dolichocéphales . . . . .                      | Également.            |
| 13. Cosmopolites . . . . .                                 | Également.            |

## ANTHROPOLOGIE PRÉHISTORIQUE.

---

### PRÉLIMINAIRES.

Le travail que nous présentons actuellement sur l'anthropologie préhistorique, l'âge paléolithique, l'âge néolithique et l'âge du bronze dans la région de Flobecq, arrive le premier à être mis sous les yeux du public, par suite de circonstances toutes particulières sur lesquelles nous croyons devoir appeler un instant l'attention du lecteur.

En effet, en 1850, à l'époque où les archéologues de Renaix terminaient leurs fouilles, l'étude des âges de la pierre n'était pas commencée. On ne savait rien de l'homme préhistorique, le nom et la science nouvelle, qui devait faire de si étonnants progrès, et reculer dans un passé si prodigieusement éloigné le berceau de nos origines, étaient à créer de toutes pièces.

Il n'est donc pas étonnant que l'on ne trouve aucun renseignement, pas la moindre donnée, dans les neuf articles publiés sur les fouilles, par le *Messenger des sciences historiques de Gand*. Plus tard, lorsque l'anthropologie eut pris son magnifique développement, que des classifications furent proposées, M. Joly, qui aurait pu mettre à exécution ses promesses, et publier le travail spécial si souvent annoncé, sur les instruments en pierre, ne sortit point de sa réserve.

Quant à nous, nous n'avons rien négligé pour que notre œuvre fût aussi complète que possible et, en présence de la pénurie de renseignements, et parfois du mauvais vouloir, du parti pris que nous avons rencontré, on reconnaîtra que nous n'avons épargné aucun soin, ni négligé aucune recherche, pour le mettre à hauteur des desiderata de la science actuelle.

Nous avons divisé cette étude en cinq parties, classées d'après l'ordre chronologique. Après l'âge paléolithique, qui n'a laissé que de faibles traces, nous exposons l'état complet des connaissances actuelles au point de vue néolithique : tout ce qui est susceptible de jeter quelque jour sur la civilisation de ces temps a été relevé.

Après avoir rappelé nos recherches infructueuses pour retrouver le dolmen de Kerckhem, nous abordons l'âge du bronze, auquel nous rapportons les tumulus qui couronnent toutes les collines de la région et nous établissons les preuves de nos déterminations.

Nous décrivons ces monuments et nous en donnons une coupe d'autant plus intéressante que tous les monuments qu'elle représente ont disparu.

Puis nous recherchons l'emplacement, nous explorons les cime-

tières dits gallo-romains et nous énumérons les objets qui font partie de leur mobilier funéraire.

Nous terminons enfin par l'exposé des trouvailles effectuées en des lieux isolés : elles ne manquent pas dans la contrée et on en découvre chaque jour de nouvelles.

Tous les points cités ou décrits dans cette notice ont été visités par nous et, grâce à ces soins, il nous a été permis de noter leur endroit avec une grande exactitude. On appréciera la valeur de ces renseignements qui faciliteront les recherches des observateurs de l'avenir.

---

### AGE PALÉOLITHIQUE.

Sur les plateaux, derniers vestiges de la plaine sédimentaire disparue sous l'action d'incessantes dénudations, points qui ont été occupés par l'homme bien longtemps avant les cavernes, nous n'avons pas réussi à découvrir les restes de notre ancêtre paléolithique. Les hommes de cet âge accordaient-ils la sépulture à leurs morts ? Nous inclinons pour la négative ; tout au moins en ce qui concerne les hommes des premiers temps de cet âge. Dans tous les cas, nulle trace de sépulture, susceptible d'être rapportée à cette période, n'a jusqu'à présent été découverte et quant aux débris fossiles, abandonnés à la surface, aux actions destructives des agents météoriques, ils ont disparu depuis des siècles : ces hommes nous sont donc absolument inconnus et nous en sommes réduits à leur endroit à des conjectures.

Quant à l'outillage, le plus ancien dont on ait pu retrouver des traces, comme il n'a pu comprendre que des instruments, en pierre, en silex, taillés à grands éclats, irréguliers, n'offrant aucun caractère propre, ni forme précise ; il est impossible de le différencier, de le distinguer, des éclats que la nature façonne, sous nos yeux, à l'aide de ses seules forces.

A part quelques éclats de ce genre, que nous avons recueillis et qui nous paraissent devoir être rangés dans la catégorie des pièces douteuses, n° 5, nous n'avons rien rencontré qui fût susceptible d'être attribué à l'œuvre de l'homme de ces temps reculés.

En ce qui concerne les instruments des âges immédiatement postérieurs, facilement reconnaissables à leurs caractères, nous n'en n'avons pas retrouvé davantage. Rien de ce qui rappelle le silex amygdaloïde chelléen, le moustérien, le solutréen et le magdalénien. Un heureux hasard pourrait seul mettre l'observateur en présence d'un dépôt quaternaire intact, renfermant des débris humains ou des instruments de la catégorie de ceux que nous

venons d'indiquer, associés avec des ossements de mammifères éteints, présentant des incisions, des perforations et autorisant, par cet heureux concours, des déductions rationnelles. Jusqu'à ce jour, semblable trouvaille ne s'est point produite et, faut-il le dire, nous nourrissons un très faible espoir qu'elle se présente jamais : notre exploration géologique et le levé détaillé n'ayant pas laissé un point inexploré, ne nous laissent concevoir aucune espérance dans les recherches de l'avenir.

SENTIERS D'ÉCHANGES OU VOIES DE COMMUNICATIONS, N° 4.

Nous croyons cependant qu'on peut faire remonter à l'âge paléolithique le tracé des premières voies de communication ou des premiers sentiers d'échanges qui s'observent dans la contrée. Les chemins ont été partout, sans aucun doute, les premiers monuments publics, les premiers travaux d'art qui aient été exécutés en commun par les hommes <sup>(1)</sup>. Ainsi que divers insectes et les animaux vivant en société, les hommes des premiers temps ont été amenés, par les besoins de leurs relations sommaires, à suivre, adopter, tracer des sentiers, plus ou moins réguliers. Certains chemins que l'on rencontre dans plusieurs parties du pays, où ils ont reçu le nom de Heereweghen <sup>(2)</sup>, nous paraissent répondre assez exactement aux conditions qu'ils devaient présenter.

Antérieures aux voies romaines, ayant parfois été utilisées en totalité ou sur une partie de leur parcours dans le tracé de celles-ci <sup>(3)</sup>, ces premières routes offrent divers caractères et présentent

---

(1) Le plus ancien monument existant en Angleterre, est sans contredit, la grande voie construite par les Celtes, rectifiée et restaurée plus tard par les romains, que les Saxons nommaient *Wetlinga-street*, le chemin des fils de Weltha... « *Strata quam filii Welthe regis, ab orientali mari usque ad occidentale, per Angliam straverunt* ». Il conduisait de Douvres à la côte de Chester et portait, dans les plus anciens documents, le nom de *Gwyddelin sarn*, chemin des Gaëls. (ROGERII DE HOVEDEN, *Annal.*, pars I, apud *Rer. Anglic. Script.*, p. 432. Éd. Savile.)

D'un autre côté, dans les régions qui sont demeurées jusqu'à ce jour à l'état sauvage, les pistes, sentiers ou chemins, avec leurs ponts rudimentaires suspendus, en lianes, etc., sont encore, ainsi que nous le rapportent les voyageurs, les seuls travaux d'art qui soient exécutés collectivement.

(2) La voie antique qui traverse diagonalement la feuille de Flobecq, porte dans le pays le nom significatif de *Roomsche Heereweg*. *Roomsche* doit être pris ici dans l'acception non de romain, mais de antique, de perdu dans la nuit des temps. Ailleurs ne sachant à quelle race d'hommes attribuer les monuments les plus anciens, le peuple les rapporte le plus souvent aux *Sarrasins*.

(3) JOHN LUBBOCK fait observer que bon nombre de routes stratégiques ont été construites, dans l'ouest des États-Unis de l'Amérique du Nord, d'après le tracé des anciens sentiers de guerre ou pistes d'Indiens. *L'Homme avant l'histoire* In-8°, p. 225.

certaines conditions qui peuvent les faire reconnaître et sur lesquels nous croyons devoir appeler la lumière :

1° Elles mettent en communication les régions élevées, qui aux époques reculées remplissent les conditions d'un lieu d'habitation stable ;

2° Elles suivent les lignes de faite abordables ;

3° Elles évitent les zones susceptibles d'inondation ;

4° Elles ne sont pas rectilignes et ressemblent aux sentiers tracés par certains fauves, par les sauvages et aux pistes d'Indiens, que les premiers explorateurs ont décrits ;

5° Elles sont bordées de stations, de bourgades, rencontrent ou contournent des dolmens, des cromlechs, des tumulus, des cimetières ; souvent de nombreuses trouvailles et des gisements importants se sont montrés échelonnés sur leur développement ;

6° Elles aboutissent à des gués ou à points de passage obligatoires, que la nature des lieux imposait, ou qu'il n'était pas loisible à une certaine époque d'éviter ;

7° Elles relient enfin les centres de production des matières premières, indispensables à la civilisation de ces temps ; les gisements de silex du Hainaut au sud et par le gué d'Audenarde, au nord, elles mettent en communication directe avec le littoral, avec les tribus qui recueillent le sel ou les populations qui font le trafic des produits qui viennent de la mer.

L'une de ces voies, connue sous le nom de Heereweg, traverse diagonalement notre feuille du nord-ouest au sud-est, réalisant la plupart des conditions énumérées. Nous lui avons attribué sur notre carte le n° 4, avec la coloration caractéristique de l'âge paléolithique. Situé à mi-chemin des deux points extrêmes, peut-être que le marché, l'*emporium* ou le lieu d'échanges de ces temps, se trouvait au pied du Pottelberg, vers la colline des Quatre-Vents.

---

#### AGE NÉOLITHIQUE.

Autant la région semble pauvre en monuments ou objets délaissés par l'homme des âges paléolithiques, autant elle abonde en souvenirs des siècles postérieurs.

Si l'on en excepte les gisements classiques bien connus, tels que ceux de Mesvin, de Spiennes, le Flénu, Hastedon, etc., nous ne pensons pas qu'il existe en Belgique une contrée aussi favorisée, aussi riche en instruments de l'âge néolithique que la région de Flobecq, que nous nous proposons de faire connaître. « La quantité » d'instruments de pierre, venue au jour dans nos environs seule-



ment, depuis que nous les explorons, déclare M. Joly, est vraiment extraordinaire, prodigieuse, comparativement au nombre de ces instruments déterrés dans les autres localités du pays (1). »

Presque tous les types d'outils en pierre, auxquels il est fait allusion, ont été recueillis sur les plateaux et s'y trouvent abondamment représentés, depuis l'éclat informe, ou le déchet de taille, jusqu'aux pointes de flèche merveilleusement achevées. Aussi croyons-nous devoir accorder à l'étude des instruments de la civilisation de cet âge un soin tout particulier.

Entre l'âge paléolithique, avec sa faune quaternaire à espèces éteintes dont les traces ont seules été retrouvées jusqu'à ce jour sur les plateaux de la région et l'âge néolithique, marqué par de nombreux témoins de l'existence de l'homme, on n'ignore pas qu'il existe un hiatus considérable, dont tout le monde s'est occupé, mais que le cadre restreint de cette notice nous interdit d'entreprendre de combler.

Il suffira de rappeler l'immense durée des temps écoulés entre ces deux âges et, comme meilleure preuve de cette immensité, de citer le changement de faune qui s'est accompli. En effet, presque toutes les espèces quaternaires ont disparu, ou, par extinction, telles que l'*Elephas* et le *Rhinoceros*; ou se sont retirées vers le nord, comme l'*Ursus arctos*, l'ours brun d'Europe, et *Cervus tarandus*, le Renne. On n'ignore pas l'énorme période de siècles nécessaire à une pareille évolution, qui a substitué à la faune quaternaire celle qui est constituée, à peu d'espèces près, par la faune actuelle.

Pendant le cours des siècles, le paysage s'est quelque peu transformé. L'érosion par les agents météoriques, n'a pas cessé d'exercer son action; elle a produit l'ablation des sommets directement exposés, tandis que la plaine, plus profondément ravinée par les cours d'eau, s'abaissait progressivement et que l'ensemble se rapprochait des caractères orographiques que la contrée présente dans les temps actuels.

La flore s'est peu modifiée. Les mêmes espèces sont restées, mais il s'y est ajouté des espèces nouvelles des formes appartenant à la flore arctique qui ont réussi, dans la lutte pour l'existence, à se faire une place et à se développer, grâce à l'adoucissement du climat, qui a été en s'accroissant, après le retrait des dernières manifestations de l'action glaciaire. Les bois qui couvraient à eux seuls la région, attaqués de toutes parts, ont reculé lentement devant l'homme.

---

(1) *Messenger des sciences historiques*. JOLY, *Op. cit.*, pp. 102-103.

Vers l'époque que nous étudions, les points culminants de la contrée, qui s'étendent de l'est à l'ouest, jusqu'au mont de l'Enclus sur l'Escaut, plus rapprochés qu'aujourd'hui de la plaine, alors moins creusée, érodés par l'action des agents météoriques ou, peut-être, aplanis par le travail de l'homme, étaient habités d'une manière permanente. Cette occupation trouve sa preuve dans l'abondance de débris dont le sol, naguère encore, était couvert, dans les éclats de silex et les innombrables instruments, qui tous accusaient les caractères de la taille, le travail de l'âge néolithique.

Sur l'emplacement des huttes de l'homme paléolithique, dans les lieux où l'être sauvage a ébauché les commencements d'une société rudimentaire, nous voyons une nouvelle civilisation s'élever, se développer. Est-elle due aux mêmes hommes ayant lentement évolué, ou bien d'autres races venues de régions plus favorisées, grâce à une supériorité quelconque, ont-elles réussi à déposséder les premiers habitants ou à les éliminer ? Les éléments nous manquent pour résoudre actuellement la question.

Nous avons déclaré plus haut que nous ne possédions pas le moindre débris de l'homme paléolithique, pour ainsi dire aucun instrument ayant fait partie de son outillage, et qu'il fallait même renoncer à l'espoir d'en trouver dans la région. Nos données sur l'homme de l'âge néolithique lui-même sont très incomplètes. Pas plus qu'à Spiennes, nous n'avons réussi à découvrir, sur les collines de Flobecq, des traces de sépulture, susceptibles d'être attribuées aux populations qui ont couvert ces sommets d'instruments de silex, qu'ils confectionnaient pour leur usage ou pour les besoins de leurs échanges.

Toutes les sépultures qui ont été rencontrées sur ces collines, et elles sont nombreuses, appartiennent à une époque beaucoup plus rapprochée de nous ; les plus anciens tumulus remontent à l'âge du bronze, et les cimetières dits gallo-romains sont de date plus récente encore.

Nous ne connaissons pas l'homme ; il ne nous reste rien de son mobilier funéraire et nous n'avons pas trace de sa céramique. Quant aux objets en os, en ivoire ou en autres matières, qui ne se conservent qu'à l'abri de l'air, dans les sépultures, on comprend qu'ils n'aient pu résister aux causes multiples de destruction auxquelles ils étaient exposés et que, n'étant protégés par aucun revêtement, ils se soient rapidement désagrégés et aient disparu de la surface.

En revanche, nous possédons les instruments en roche dure, en silex, dont la nature est pour ainsi dire inaltérable, indestructible,

et nous avons à peu près recueilli tout cet outillage d'une manière complète.

Dans un autre travail (<sup>1</sup>), nous avons fait connaître la découverte de deux fémurs humains, trouvés dans la tourbe, sur les bords de la zone alluviale de l'Escaut, en amont d'Audenarde. Ces fossiles humains étaient associés avec des débris d'ossements de mammifères, et des cornes de cervidés, dont quelques parties avaient été travaillées et présentaient des incisions pratiquées à l'aide d'outils en silex.

En même temps, on a recueilli, dans le niveau précité, des instruments en silex taillé et poli; d'autres, en roches cristallines, étrangères au pays, qui par le caractère du travail doivent être rapportés à la même période de l'âge néolithique, ont été signalés (<sup>2</sup>).

Nous sommes disposé à considérer comme contemporains, les hommes qui taillaient le silex sur les plateaux de Flobecq et ceux qui descendaient dans la zone alluviale, pour se livrer à la chasse ou à la pêche, dans les immenses marécages tourbeux qui s'étendaient sur les rives du fleuve, depuis le mont St-Aubert, jusqu'à l'étranglement des castors à Bevere, en face d'Audenarde.

Les deux fémurs que nous possédons représentent donc les seuls restes de l'homme de l'âge néolithique que l'on ait recueillis jusqu'à ce jour dans la région (<sup>3</sup>). Toutefois, on admettra que deux os longs, incomplets, sont des éléments bien insuffisants pour reconstituer un type ethnique ou pour donner une idée quelque peu sérieuse de l'homme de ces temps; aussi attendrons-nous pour développer nos conclusions à son sujet, que d'autres trouvailles analogues, exécutées dans la même couche tourbeuse, viennent apporter à nos recherches leur contingent de lumière.

Examinons maintenant quel était l'outillage, en roches dures, des familles paisibles qui s'étaient fixées sur les plateaux de la région. Outre la chasse et la pêche tout semble indiquer qu'elles

---

(<sup>1</sup>) É. DELVAUX, *Les alluvions de l'Escaut et les tourbières aux environs d'Audenarde. Note sur un dépôt d'ossements de mammifères découvert dans la tourbe avec deux fémurs humains associés à des instruments de l'âge néolithique.* In-8° avec planches. Liège, 1883.

(<sup>2</sup>) Nous croyons utile d'annexer à cette notice la planche qui reproduit ces instruments des tourbières, afin d'avoir ainsi réuni l'outillage complet de la région (Vid. pl. V).

(<sup>3</sup>) On peut, il est vrai, y joindre, ainsi que nous l'avons dit plus haut, les crânes trouvés par Ch. Morren près de Denderleuw, dans les tourbières de la Flandre orientale (*Messenger des sciences historiques*, 1883) et ceux qui ont été cités par M. le Dr É. Houzé (*Les caractères physiques des races européennes.* BULL. Soc. ANTHR., II, 1883).

élevaient des animaux domestiques et qu'elles se livraient à l'agriculture, dans les clairières les plus favorablement exposées.

OUTILLAGE NÉOLITHIQUE DE L'HOMME DE FLOBECQ.

Le matériel en roches dures, employé par notre ancêtre, est assez varié, tant au point de vue de la forme qu'à celui de la nature des roches utilisées.

Le silex qu'on recevait d'ordinaire de Spiennes était abondant ; on ne s'en montrait guère économe, ce qui indique qu'on se le procurait avec facilité.

Les échantillons recueillis appartiennent à toutes les variétés de silex exploitées dans le Hainaut ; on a même trouvé des éclats provenant du silex de S<sup>t</sup>-Denis (<sup>1</sup>).

Parmi les roches étrangères à la contrée, il faut noter plusieurs espèces de roches cristallines ; nous avons vu un certain nombre de haches polies de toutes dimensions en roche néphritique dans le cabinet de M. Joly, sans pouvoir toutefois obtenir que l'on précisât le lieu de provenance. Nous n'en avons jamais recueilli nous-même. Dans la région, les seules roches dont nous puissions garantir l'utilisation par l'homme préhistorique sont le grès, le quartzite, le basalte, la diorite et la diabase. Toutes ces roches sont exclusivement employées à la fabrication des haches.

Les principaux types d'instruments, en roches du pays, grès et silex, recueillis dans la contrée, se décomposent de la manière suivante :

*Catalogue des instruments faisant partie de l'outillage néolithique de l'homme de Flobecq.*

|  |                                       |
|--|---------------------------------------|
| Polissoir en grès panisélien.  | Poinçons en silex.                    |
| Haches en silex, <i>Rabot</i> , grès, psammite, diorite, diabase, basalte et roches cristallines étrangères. | Outils à forer, perçoirs en silex.    |
| Ciseaux en silex.  | Lames avec retouches en silex.        |
| Nucleus en silex.  | Couteaux en silex.                    |
| Percuteurs ou marteaux en silex, grès, quartzite, dolérite.  | Grattoirs en silex.                   |
| Pointes de lance en silex.   | Racloirs à aiguilles, en silex.       |
| Pointes de flèche en silex.  | Éclats utilisés, en silex.            |
|  | Déchets et rebuts de taille en silex. |
|  | Meules en grès et en lave tephrique.  |
|  | Pierres à aiguiser en psammite, grès. |

(<sup>1</sup>) Ils appartiennent à l'assise des *Rabots*. Cette roche existe, il est vrai, dans la partie occidentale du sous-sol de la région de Flobecq, mais à une profondeur telle, que jamais, avant le forage des puits artésiens, aucun affleurement n'a pu se trouver à la portée de l'homme.

*Objets en corne de cervidés recueillis dans les tourbières de la région.*

|   |     |   |
|---|-----|---|
| Houes en corne de <i>Cervus elaphus</i> . | id. | Cornes entaillées de <i>Cervus elaphus</i> .          |
| Haches                                    | id. | Harpons en corne de <i>Cervus elaphus</i> .           |
| Pics                                      | id. | Cornes intactes ou brisées de <i>Cervus elaphus</i> . |
| Manches d'outils                          | id. |   |

Le polissoir dont il est fait mention en tête de la liste est en grès dur panisélien. Cette masse, formée d'un bloc assez volumineux, est irrégulière et témoigne d'un long usage ; elle a été employée à la fabrication de haches de dimension moyenne, c'est-à-dire appartenant à la variété aplatie ; cette pièce provient du mont de l'Hotond, qui fait face au Muziekberg (\*).

Les haches non terminées, non polies sont exceptionnellement rares dans la contrée ; les haches polies appartiennent en général à deux types : les grandes, qui dépassent 0<sup>m</sup>,16 à 0<sup>m</sup>,18, sont lourdes, épaisses, cylindriques, relativement étroites pour leur longueur ; les autres sont proportionnellement plus larges et aplaties. On en a recueilli, depuis cinquante ans, un grand nombre ; elles se trouvent disséminées dans les collections particulières ; le musée de la ville d'Audenarde en renferme quelques-unes qui ont été retrouvées à Etichove ; les plus belles font partie du cabinet de M. Joly, à Renaix, qui en possède une magnifique série.

Les lames de toute dimension et d'épaisseur variée, depuis les plus fortes jusqu'aux plus minces, ont été recueillies sur tous les emplacements d'ateliers. Un grand nombre de ces lames offrent une série de retouches régulières, pratiquées sur un, deux et même trois côtés ; la plupart constituent de véritables couteaux et témoignent d'un long service ; d'autres se terminent en grattoirs ; quelques-unes ont les deux extrémités ainsi terminées.

Certaines lames ont été transformées en scie, par le départ d'esquilles assez fortes, régulièrement espacées, qui donnent aux dents la forme rectangulaire et non triangulaire. Ces instruments ne sont pas nombreux, plutôt petits que grands ; nous n'avons remarqué que deux outils complets, d'un bon type, dans toute la collection Joly, où les pièces sont représentées d'ordinaire par des centaines de spécimens. Notre collection ne possède qu'une seule scie.

---

(\* ) Ce polissoir long de plus de 0<sup>m</sup>,40 a la forme d'un prisme irrégulier. Il appartient à M. O. Cambier, de Renaix.

Les nucléus, bien que généralement de petite taille, sont assez nombreux. Ils établissent par leur présence que l'on procédait sur place à la fabrication des couteaux ; que l'on avait, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, un procédé aussi simple que pratique pour conserver, durant un certain temps, au silex, son eau de carrière.

Quant aux percuteurs ou marteaux, ils sont également peu volumineux, assez nombreux, et ceux que nous avons recueillis sont pour la plupart fabriqués à l'aide d'un fragment de hache polie qu'on a cherché à utiliser.

Les poinçons n'offrent pas de forme caractéristique spéciale ; il y en a de toutes les dimensions ; ils sont plutôt petits que grands ; on a tiré parti de tous les éclats naturels qui présentaient la disposition voulue.

Quelques lames minces montrent, sur l'un ou l'autre bord, une série régulière de fines retouches, au milieu desquelles on remarque une ou deux, rarement trois, ouvertures hémi-circulaires produites par le départ d'un éclat conoïde de silex ; ensuite le pourtour de cette ouverture a été finement retouché de manière à donner à chacune un diamètre différent. Toutes ces ouvertures semblent avoir été fortement raclées, usées, comme si l'on avait exécuté avec l'éclat disposé de la sorte un mouvement de va-et-vient le long d'un corps dur, d'une baguette de corne ou d'une esquille d'os. Nous estimons que ces éclats, à encoches, de diamètres différents, ont servi à la fabrication des aiguilles en os, ivoire ou corne. Nous avons rencontré ces intéressants instruments, non pas seulement à Flobecq, mais dans toute la région de Mons, à Hastedon, en Campine et généralement partout où il se trouve des instruments robenhausiens en Belgique.

Les pointes de lance, peu abondantes, ne sont pas aussi grandes ni aussi soigneusement travaillées que celles que nous avons recueillies à Spiennes.

Mais où l'art de l'ouvrier antique s'est exercé et où il a surtout excellé, c'est dans la fabrication des pointes de flèche. L'homme de cette région était avant tout chasseur ; l'énorme quantité de pointes qui se fabriquaient et dont on retrouve, chaque jour encore, de grandes quantités, en fournit la preuve évidente.

Ces pièces se voient à tous les degrés d'avancement dans le travail, depuis le bloc, à peine dégrossi, l'éclat ébauché, jusqu'à l'instrument symétrique, fini, complet, achevé. Bien que tous les types connus soient largement représentés, la plus grande irrégularité règne dans la production, et toujours l'ouvrier utilise les éclats,

naturels ; lorsque ceux-ci présentent des côtés tranchants, il se garde de les retoucher ; la question de symétrie est pour lui affaire secondaire, de détail : il s'agit, avant toute chose, de confectionner beaucoup de flèches. Ce qui n'empêche qu'on ait taillé des pointes d'une régularité parfaite, d'une forme aussi pratique que bien comprise, et d'un fini pouvant rivaliser avec les plus beaux spécimens de la Scandinavie, de l'Angleterre ou d'Hastedon.

Le cabinet de M. Joly renferme une collection, aussi nombreuse que variée, de magnifiques exemplaires de choix. Nous ne croyons pas exagérer en portant à plus d'une centaine le nombre des pièces d'un fini hors ligne qui nous furent montrées.

Pendant il est un instrument qui caractérise mieux encore les stations de cet âge et qui ne permet pas de mettre en doute que l'habitant de la région n'appartint, par sa civilisation, à la période robenhausienne : cet instrument, c'est le grattoir.

Chacun sait que le grattoir, type robenhausien, est essentiellement constitué d'un disque en silex, garni d'un court pédoncule. L'une des faces est formée par le conoïde de percussion, l'autre, soit par une dépression correspondante, soit par un dos, obtenu en abattant un certain nombre d'éclats. Le pourtour est très régulièrement retouché jusqu'au pédoncule, qui est laissé intact. Tel est le grattoir type, connu de tous ; les plus petits exemplaires, comme aussi les spécimens les mieux taillés, recueillis en Belgique, nous viennent d'Hastedon : cet instrument était employé, à peu près exclusivement, à préparer les peaux.

La région de Flobecq en a fourni qui ne le cèdent en rien, ni pour la beauté, la régularité, la grandeur et le nombre, à cette station justement renommée. L'emploi de cet instrument devait être continu, car on en rencontre partout et en quantité considérable.

Le grattoir type, encore employé aujourd'hui par les Esquimaux de l'Amérique du Nord, est chez eux, d'après les voyageurs, d'un usage journalier ; il est représenté par un nombre extraordinaire de spécimens qui indique son rôle prépondérant.

L'instrument robenhausien en diffère, suivant la nature des éclats employés, d'après la forme générale et selon les retouches pratiquées au bord.

Il existe des grattoirs formés d'un prisme oblong, épais, dont l'extrémité, opposée au conoïde, a été retouchée. D'autres, qui sont doubles, présentent des retouches aux deux extrémités. On en trouve de toutes dimensions.

Quelques-uns, se rapprochant de la forme discoïde, sont pris

dans un éclat dont l'une des faces, celle qui est plane, est constituée par le conoïde de percussion, tandis que l'autre affecte la forme d'un dos, d'une spatule ou du bec de l'ornithorhynque.

Certains grattoirs sont retailés sur les deux faces qui sont alors généralement convexes. Quant aux bords, il est des grattoirs qui sont retouchés sur tout le pourtour ; ceux-là sont circulaires ou elliptiques ; d'autres ont la forme d'un fer à cheval, et la partie antérieure seule offre des retouches.

Enfin, quelques-uns possèdent, à la partie postérieure, un prolongement plus ou moins développé en forme de pédoncule, qui les rapproche de la cuiller.

Toutes ces variétés ont été trouvées dans la région que nous étudions. Après les pointes de flèche, nul instrument n'était aussi abondamment représenté dans l'outillage de l'homme préhistorique à l'époque robenhausienne ; nous en avons recueilli sur le développement de toute la chaîne, aux extrémités sud et ouest, depuis Frasnès-les-Buissenal jusqu'au mont de l'Enclus, sur l'Escaut.

Bien que tous tendent à se rapprocher plus ou moins des types adoptés, on en trouve également un grand nombre, qui comme les pointes de flèches, sont incomplets, inachevés, ébauchés, ou pour la fabrication desquels on a utilisé n'importe quel fragment, lame ou éclat. Mais quel que soit leur degré d'achèvement, il est aisé de les reconnaître entre tous et de constater immédiatement qu'ils se tenaient entre le pouce et la seconde phalange du premier doigt replié. Ainsi saisis, maintenus, tous s'adaptent admirablement à la main. Les plus petits atteignent 0<sup>m</sup>,015 de diamètre, les plus grands ne dépassent pas 0<sup>m</sup>,07, c'est la dimension des instruments réguliers les plus forts.

Tous les instruments types que nous venons de décrire se trouvent d'ordinaire répandus à la surface du sol actuel ; ceux qui paraissent enfouis à quelques centimètres, le sont par le fait du labourage ou des remaniements que le terreau a eu à subir de la part de l'homme. En dérochant les bois ou en plantant le sapin, on les voit apparaître. Les habitants pratiquent la recherche des silex après la pluie ; celle-ci, en lavant le silex, lui restitue l'éclat blanchâtre qu'il doit à sa patine, et qui frappant au loin les yeux, appelle l'attention. Les pointes de flèches sont connues sous le diminutif populaire de petits cœurs (*hertchen*), dans toute la contrée.

On se fera une idée assez exacte, par les planches qui accompagnent cette notice, de l'outillage de l'homme à l'âge néolithique



· dans la région de Flobecq. On verra que nous avons affaire à une population essentiellement pacifique, appliquant toute son activité au commerce, ainsi que le prouvent l'absence ou le petit nombre d'armes recueillies et surtout les relations étendues qu'elle entretenait et qui lui permettait d'obtenir des matériaux d'une provenance éloignée.

Les îlots de notre carte teintés en vert et circonscrits par un trait plein de cette couleur, caractéristique de l'âge, numérotés 6, 7, 8 et 9, marquent les aires qui étaient jonchées, il y a cinquante ans, de silex et d'instruments en pierre taillée ou polie. Dans le périmètre de ces aires, il était cependant des endroits privilégiés, où l'abondance des pièces rencontrées semble indiquer de la part des habitants un séjour plus prolongé, et marquer le point précis où existaient des ateliers de fabrication, de taille et de polissage.

Nous avons constaté l'existence de semblables points dans les limites de chacune de ces aires d'occupation et nous les avons fixés avec précision au moyen du signe radical qui les exprime, auquel nous avons appliqué la couleur caractéristique : le signe est accompagné d'un numéro d'ordre qui correspond à celui de la notice. Nous consacrons à chacune de ces stations (*standplaets*), une description succincte spéciale.

#### Station du Muziekberg, n° 10.

Le sommet du Muziekberg, qui s'élevait naguère encore à l'altitude de 150 mètres, forme un plateau de 400 mètres de long sur environ 300 mètres de large, dont la surface arénacée, souvent remaniée, est sensiblement horizontale. Actuellement, il est couvert de bruyère et de sapins. D'un accès facile à l'est, où il se relie par la colline des Quatre-Vents au Pottelberg, il offre partout ailleurs, principalement au midi, des pentes à chute rapide qui tombent brusquement dans la plaine. Une tour ronde sans caractère architectural, revêtue de blocs ferrugineux de poudingue de Renaix, s'élève au point culminant et occupe exactement l'emplacement d'un tumulus que nous avons renseigné sous le n° 61 et dont il sera parlé plus tard. Cette construction, connue sous le nom de *Pavillon de Mooregem*, domine tout le pays. A son pied, se voit une clairière qui s'étend jusqu'au bord sud-est du plateau et qui représente à peu près exactement l'espace occupé jadis par les huttes ou les cabanes de la station préhistorique. Des nombreux tumulus qui couronnaient jadis la colline, un seul est resté debout, plus ou moins remanié ;

il se voit au nord-est de la tour. Nous traiterons en leur lieu des fouilles dont ces monuments ont été l'objet.

Bien que la surface du sol ait été, à diverses reprises, bouleversée par des travaux de défrichement, divers essais de culture; par l'enlèvement de matériaux destinés à former le ballast de la voie ferrée qui passe au pied occidental de la montagne; par la construction de la tour, le déplacement des chemins, les fouilles des archéologues et enfin par l'exploration à laquelle s'est livré M. Joly pendant de nombreuses années, exploration qui lui a permis de rassembler une foule d'objets, nous avons encore réussi à recueillir une série d'instruments en silex assez complète pour caractériser l'outillage de la peuplade qui occupait le plateau.

Nous citons au nombre des objets trouvés, par nous-même, des haches, nucleus, lames, couteaux, une pointe de flèche à ailerons, de beaux grattoirs robenhausiens et de nombreux éclats de toutes formes et dimensions. Quelques-unes de ces pièces sont reproduites dans les planches jointes à la notice (\*).

A part les instruments, on ne sera pas surpris que les incessants remaniements, dont le sol de surface a été l'objet depuis un certain temps, aient effacé à jamais les autres vestiges de l'habitation ou du séjour de l'homme préhistorique. Il y a quelques années, on voyait, encore en labourant, nous a-t-on assuré, des espaces noircis, et une couche de charbon de bois, recouvrant des fragments d'argile rouge, indiquait l'emplacement des anciens foyers. Toutes ces traces, ainsi que bien d'autres, ont aujourd'hui disparu et il est fort rare de recueillir un silex craquelé ou montrant des traces de l'action du feu en ces lieux où jadis ils existaient en abondance.

#### Station des Quatre-Vents, n° 11.

Lorsqu'on quitte le Muziekberg pour se diriger à l'est, par la ligne de falte, vers le Pottelberg, on rencontre la voie dite Heereweg, le sentier d'échanges, qui mène au monticule sablonneux des Quatre-Vents dont l'attitude est d'environ 135 mètres. Ce lieu a bien changé de caractère depuis quelques années. Les tumulus qui s'y pressaient nombreux ont tous disparu sans laisser la moindre trace, et la surface du sol dépouillée de ses bois a été l'objet de

---

(\*) Pl. I, n° 4 : nucleus. Pl. II, n° 1 : couteau; n° 2 : casse-tête; nos 9 et 10 : lames; le tout en silex.

remaniements dont nous avons en partie été le témoin. Il y a quelques années, les enfants de toutes les chaumières, qui bordent le chemin antique, se livraient activement à la recherche des silex, extraordinairement abondants aux environs; presque tous recueillaient pour le compte de M. Joly. Nous avons indiqué par le radical de station, sous le n° 15, le point où l'abondance des découvertes révélait l'existence d'un atelier de fabrication.

Bien que les pièces diverses, qui entrent dans la composition de l'outillage néolithique, aient été toutes recueillies aux alentours, la grande quantité de pointes de flèches, trouvées aux environs, tend à faire croire qu'on s'y livrait plus spécialement qu'ailleurs à la confection de ces instruments de chasse. Les habitants de la station étaient arrivés à une grande perfection dans le travail et de l'atelier des Quatre-Vents sortaient des spécimens d'un fini remarquable.

Malgré une persévérante exploitation, M. Joly n'a pas réussi à épuiser le gisement et nous sommes parvenu à réunir en quelques années une collection assez complète d'objets provenant de cette importante bourgade. Nous citerons parmi les pièces qui ont été recueillies des haches, d'assez forte taille, des couteaux, une pointe de lance, de nombreux éclats aux fines retouches, des pointes de flèche de toutes formes et en particulier de beaux grattoirs robenhausiens. Quelques-unes de ces pièces sont reproduites dans les planches qui accompagnent la notice <sup>(1)</sup>.

Les habitants préhistoriques des Quatre-Vents devaient se trouver en relations constantes avec les hommes du Muziekberg, du Pottelberg et avec les habitants du mont d'Ellezelles; sans doute, ils appartenaient à la même race, ils formaient une seule et même peuplade.

Les hommes de la station, par suite de leur situation privilégiée, sur le chemin même des échanges, devaient exercer une prépondérance, une sorte de domination; peut-être tout le trafic, le commerce, les marchés de la contrée se tenaient-ils sur ces collines sableuses maintenant désertes: sans aucun doute, ces lieux furent dans le passé beaucoup plus peuplés qu'ils ne sont actuellement et avaient une importance considérable.

Le temps a changé tout cela; les derniers tumulus, encore debout au commencement de ce siècle, sont maintenant effacés; il ne reste rien pour rappeler le souvenir de ces âges reculés, si ce n'est les

---

(1) Pl. I, nos 1, 2. Pl. II, nos 11 et 13. Pl. III, nos 4 et 13.

instruments de silex que ramassent inconsciemment, pour les offrir au voyageur, les enfants aux yeux bleus et aux cheveux de lin de race germanique. On a peine à se représenter, en les voyant courir nu-pieds par les chemins, atrophiés par la misère, que l'on a devant les yeux, les descendants des fiers envahisseurs de la race conquérante !

**Station du Pottelberg, n° 12.**

Malgré les dénudations incessantes auxquelles il est tout particulièrement exposé, le Pottelberg dresse actuellement encore son plateau à 157 mètres au-dessus du niveau de la mer : c'est le géant de cette chaîne de collines. De toutes parts, des points les plus opposés de l'horizon, on aperçoit sa tête couverte de la sombre verdure des sapins. Le vaste plateau elliptique, de plus de 800 mètres en son grand axe, qui termine la montagne, aplani sans doute par l'homme, offre un lieu d'habitation qui n'a pu être négligé et, contrairement à ce qui s'observe ailleurs, ces lieux n'ont jamais, dans le passé, été aussi solitaires qu'ils le sont devenus aujourd'hui.

Toute la surface, actuellement déboisée et livrée au labourage, a jadis été jonchée de silex. Comme pour les stations précédemment décrites, nous avons noté, à l'aide du radical n° 12, le lieu où existait la bourgade de l'âge néolithique. Nous décrirons en leur lieu les tumulus qui s'élevaient jadis aux points les plus saillants de la colline. Pour l'instant, nous nous bornons à admettre que la surface aplanie était, à l'époque robenhausienne, couverte de cabanes, de huttes, d'habitations, où se pressait la population qui taillait le silex. Comme les habitants des précédentes stations, les hommes de cette bourgade se livraient à la chasse et étaient essentiellement pacifiques. Nulle trace de moyens de défense, de fossés, de levées en terre ou en pierres sèches pour protéger les habitations.

L'outillage recueilli au Pottelberg ne diffère en rien de celui que nous avons signalé dans les différentes stations décrites précédemment. Les pièces ramassées sur le sommet du plateau sont extraordinairement nombreuses. Les haches et les pointes de flèches dominent. Les premières présentent quelques exemplaires en roches étrangères ; un certain nombre sont en mauvais état de conservation, inachevées ou brisées.

Les pointes de flèches ne sont pas rares, mais elles semblent exécutées avec moins de soin, témoignent de moins de recherche

et appartiennent à des types plus simples, plus variés, à des formes plus rudimentaires que les échantillons recueillis aux Quatre-Vents. Nous possédons de cette station un grand nombre de pointes de flèche, des grattoirs, des marteaux ou percuteurs, des éclats retouchés avec soin, et plusieurs de ces instruments propres à confectionner les aiguilles en os; la plupart sont figurés dans les planches qui accompagnent la notice et proviennent du point culminant (1).

Le type robenhausien du grattoir s'affirme ici encore par une quantité d'exemplaires qui ne permettent pas de douter de l'âge de la station. L'existence de deux foyers a été signalée, mais il y a lieu, nous semble-t-il, de les attribuer à des occupants d'âge postérieur.

#### Station du Mont d'Ellezelles, n° 13.

L'étroit plateau appelé le Mont d'Ellezelles est couvert d'habitations et le sol n'est pas resté, comme celui des stations précédemment décrites, inculte, sauvage, planté de sapins ou couvert de bruyère.

Chaque année la culture vient remanier le terrain de surface et amène au jour les objets enfouis depuis des siècles. C'est dire que, si ce point a fourni, comme les autres bourgades, un nombre considérable de pièces, la source est maintenant à peu près et pour toujours tarie. C'est encore le cabinet de M. Joly qui a accaparé les plus belles trouvailles de ce gisement.

D'après ce que nous avons pu voir et étant donné le caractère des instruments que nous avons réussi à nous procurer, l'outillage local ne diffère en rien de celui des autres stations : ce sont les mêmes séries d'instruments, les mêmes formes, parmi lesquelles le grattoir robenhausien revient toujours, comme un point de repère, nous rappeler que le milieu, la civilisation et les hommes n'ont pas changé.

On n'a point trouvé de trace de foyers ni d'habitations au sommet de la colline; il paraît toutefois que deux tumulus s'élevaient jadis sur le plateau, mais nous n'avons aucune donnée précise sur leur emplacement. Comme pour les stations précédentes, nous

---

(1) Pl. I, fig. 3 et 5. Pl. II, fig. 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 14. Pl. III, fig. 7, 8, 9, 10, 12, 15, 16, 17, 18, 19 et 20. Pl. IV, fig. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18.

avons noté le point et marqué du signe radical le lieu où les trouvailles de silex ouvrés ont été les plus abondantes. Tout porte à faire admettre que les habitants de cette station étaient en relations constantes avec les hommes du Muziekberg, des Quatre-Vents et du Pottelberg.

Les planches qui accompagnent la notice représentent quelques-unes des pièces en silex taillé provenant de cette station (¹).

#### **Rhodenberg, Mont de Rhodes.**

Le sommet de cette colline, qui prolonge vers l'est le Pottelberg, couvert de bois, de bruyère, est peu favorable à l'observation et la recherche des instruments en silex n'y est point facile ; les habitants des environs ne paraissent pas s'y être adonnés. Malgré ces conditions défavorables, nous sommes arrivé, grâce à des recherches persévérantes, à recueillir également, au sommet de la sauvage colline, des fragments de silex taillé ou poli et surtout des grattoirs typiques, en bon état de conservation. Des faits observés, nous sommes amené à conclure que, sans aucun doute, une station, peut-être moins importante que les précédentes, s'élevait sur la colline et dominait le chemin que plus tard les ingénieurs romains devaient transformer en diverticulum rectiligne et conduire jusqu'à l'*emporium* de Gand.

#### **Dolmen de Kerckhem, n° 14.**

L'existence d'un monument mégalithique est signalée sur le territoire de Kerckhem par un certain nombre d'auteurs (²) et dans plusieurs ouvrages : les cartes archéologiques le renseignent également, sans arriver à une concordance absolue dans l'emplacement qu'elles lui assignent.

Van der Maelen, si toutefois on peut admettre qu'il ait voulu marquer sur la carte le point précis où s'élevait le monument, place celui-ci au nord-ouest du clocher du hameau de Kerckhem (³).

---

(¹) Pl. III, fig. 5 et 6. Pl. IV, fig. 8.

(²) WESTENDORP en REUVENS, *Antiquiteiten en oudheidkundig tijdschrift*, Gron., In-8°. 1819-1826.

(³) J. VAN DER MAELEN, *Carte archéologique de la Belgique*, dressée d'après les publications des Académies, Sociétés savantes et les principaux ouvrages historiques à l'échelle de  $\frac{1}{200000}$ . Bruxelles. ÉTABLISSMENT GÉOGRAPHIQUE. MDCCCLXXIV.

Van Dessel indique nettement l'emplacement du mégalithe au point opposé, c'est-à-dire au sud-est du même village. (1)

Enfin Schayes, d'après Westendorp et Reuvens, en fait une simple pierre celtique, un menhir, un cippe (2) : c'est également l'opinion de notre collègue M. le Dr É. Houzé (3).

Nos investigations personnelles sur le terrain, nos démarches auprès des autorités, des notables et des plus anciens habitants, n'ont amené aucun résultat; personne dans la région n'a gardé le souvenir du vénérable monument.

Enfin les recherches qui ont été faites à notre diligence, dans les archives et les anciens documents de la commune, les investigations de quelques personnes éclairées s'occupant d'archéologie à Audenarde, n'ont pas été couronnées de plus de succès.

Nous ne sommes pas absolument fixé sur la nature du monument, nous ignorons sa position précise, la roche qui entrerait dans sa composition, et tous les autres détails qui le concernent.

Diverses raisons nous portent cependant à ne pas douter de son existence; elles nous amènent à croire qu'il dominait la haute et large colline qui s'élève entre Onderbossenaere, Grootveld et Poesthem. Peut être occupait-il l'emplacement voisin du moulin qui se trouve au point culminant et qui s'aperçoit de fort loin dans tout le pays.

Nous n'avons pas renoncé à notre intention de poursuivre la recherche du dolmen et nous ne désespérons aucunement de retrouver le vieux monument.

#### DÉCOUVERTES

##### D'OBJETS RÉUNIS APPARTENANT A L'ÂGE NÉOLITHIQUE.

Nous avons jugé utile de noter sur la carte, à l'aide de radicaux spéciaux, indiquant la découverte d'objets réunis, les points où la trouvaille de ces objets, disséminés à la surface, a été effectuée.

La découverte de quelques instruments en un endroit isolé, peut

---

(1) C. VAN DESSEL, *Topographie des voies romaines de la Belgique*. In-8°. Carte à l'échelle de  $\frac{1}{375000}$ .

(2) SCHAYES, *La Belgique et les Pays-Bas avant et pendant la domination romaine*, t. III. Bruxelles. In-8°, 1859, p. 406.

(3) É. HOUZÉ, *Ethnologie de la Belgique. Les indices céphaliques des Flamands et des Wallons*, p. 12.

mettre sur la voie de trouvailles plus importantes, donner une signification à certains faits, ou modifier celle-ci, servir de lien, ou acquérir par la suite une valeur qu'il n'est pas toujours possible de prévoir dans le principe.

Nous nous proposons donc de cataloguer ici et de décrire les outils, instruments ou objets qui ont été recueillis en chacun des points ci-dessous qui sont numérotés sur la carte.

15. Quatre-Vents (Ouest.).

16. Pottelberg (point culminant).

17. Ferme Vandendaele.

18. Rhoodenberg.

19. Hameau du Bois Sainte-Anne.

20. Mont d'Ellezelles.

21. Cinquant.

22. Ferme de Fiennes.

23. Pottelberg (plateau central).

24. Pottelberg (nord).

#### Quatre-Vents (ouest), n° 15.

Au sud-ouest de la colline et tout contre le chemin antique appelé Heereweg, le sol arénacé du hameau des Quatre-Vents présente une surface assez irrégulière. Jadis couverts de bois, ces terrains sont actuellement en partie défrichés. Les eaux pluviales qui imprègnent les sables et qui tombent sur la colline prennent issue dans la dépression occidentale. Ces sources, assez abondantes en toute saison, ont depuis des siècles fixé les hommes en ce point et en ont fait un lieu habité. On a recueilli à la surface, dans tous les environs, un grand nombre d'instruments en silex, accompagnés d'éclats et de rebuts de taille, qui offrent par leur nombre une grande importance.

Cette station a fourni à notre collection entre autres pièces : 2 pointes de flèches, 7 grattoirs, et 8 éclats avec retouches. Tous ces instruments sont en silex ; nous les avons acquis des habitants des chaumières voisines.

La planche I, de la présente notice, reproduit, figure 2, un grand et beau grattoir en silex gris, d'une forme particulière, rappelant le type magdalénien ; il se trouve assez souvent reproduit dans l'outillage de la région.

La planche II montre deux couteaux (fig. 12 et 13) et la planche III représente une pointe de flèche (fig. 13), trouvés au même point. La présence d'une grande quantité d'éclats de silex et de déchets de taille, acquiert une portée sur laquelle nous ne saurions assez insister et appeler l'attention.



**Pottelberg (point culminant), n° 16.**

Le sommet de la colline, arasé par l'action des agents naturels et aplani par le travail de l'homme, couvert de fragments de grès ferrugineux, de gravier et de gros sable, est actuellement planté de bois. D'après les renseignements qui nous ont été communiqués (<sup>1</sup>), il s'élevait jadis en cet endroit un tumulus de l'âge du bronze, dont il ne reste plus actuellement le moindre vestige. Le chemin en lacet, qui descend le versant sud, est d'origine relativement moderne; il occupe le lit d'un ancien torrent. Jadis l'accès de la colline devait être de ce côté particulièrement difficile, impraticable. Cette station a été longtemps occupée. Nous possédons de ce gisement un très grand nombre d'instruments, la série complète de l'outillage en roches dures, à peu près tous les types de la région. Citons particulièrement les instruments suivants : nucleus, percuteurs, pointes de lance, de flèche, couteaux, lames, instruments pour confectionner les aiguilles, grattoirs de formes diverses et une série de grattoirs robenhausiens types; le tout en silex.

La planche I, figure 3, reproduit un petit nucleus et, figure 6, un percuteur ou marteau, tiré d'un ancien fragment de hache polie.

La planche II, montre plusieurs couteaux et instruments discoïdes, taillés sur les deux faces, avec fines retouches aux extrémités et sur les bords : voir figures 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 14.

La planche III, nous donne sept pointes de flèche avec ou sans pédoncule, barbelures (fig. 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 15), plus ou moins finement travaillées; une pointe de lance d'un beau travail, malheureusement brisée (fig. 20); un éclat retouché d'un seul côté, qui rappelle l'instrument moustérien type (fig. 19); deux racloirs discoïdes, taillés sur tout le pourtour (fig. 16 et 17).

Enfin, dix-sept grattoirs, offrant toutes les variétés de passage, qui caractérisent le type robenhausien, sont représentés sur la planche IV, figures 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18.

Bien que nous ne possédions point personnellement de hache de cette station, il a été recueilli un nombre considérable de ces

---

(<sup>1</sup>) M. JOLY. Dans une conversation tenue le 5 juin 1882.

instruments en cet endroit du plateau, c'est-à-dire au point culminant de la colline; le cabinet de M. Joly, à Renaix, en possède quelques-unes.

**Ferme Vandendaele, n° 17.**

Dans une dépression bien abritée, située à mi-distance du hameau des Quatre-Vents et du plateau du Pottelberg, la Maerke, petite rivière qui se jette dans l'Escaut en amont d'Audenarde, prend sa source.

Les alentours de la ferme, constitués d'éléments détritiques et d'éboulis à la surface, étaient jadis jonchés de silex. D'après les renseignements qui nous ont été transmis, le plus grand nombre des pièces trouvées en ce gisement ont été enrichir le cabinet de M. Joly. Quelques personnes de Renaix en possèdent également.

Notre collection en renferme un certain nombre que nous avons recueillies nous-même, ou achetées aux occupants actuels de la ferme.

Il n'y a pas à douter qu'une station assez importante de l'âge de la pierre polie n'ait existé en ces lieux, qui ont continué à être occupés dans la suite des temps. Parmi les instruments découverts aux environs, nous citerons, comme faisant partie de notre collection, des haches polies, dont une en basalte (pl. I, fig. 1); des pointes de flèches, des couteaux, des éclats, des grattoirs, ces derniers d'un type bien caractérisé et tous en silex. Les déchets de taille, recueillis sur les lieux mêmes, ne laissent aucun doute sur le fait de la fabrication sur place et leur nombre marque la durée de l'occupation.

**Rhoodenberg, n° 18.**

Cette colline doit sans doute son nom à la coloration des sables et des grès limoniteux rouge-intense qui la couronnent, qui revêtent sa surface et s'aperçoivent de fort loin. Elle est terminée par un plateau étroit, allongé dans le sens de l'est à l'ouest, prolongeant le Pottelberg. Les flancs sont boisés et le sommet est actuellement couvert de bruyère.

L'extrémité orientale, où s'élève à l'altitude de 150 mètres le point culminant, commande la voie romaine, et avant que celle-ci

fût tracée, surveillait sans doute le chemin d'échange des tribus, qui passait à son pied. On a trouvé sur la colline un certain nombre d'instruments en silex qui nous paraissent révéler l'existence d'une station de l'âge de la pierre polie. Nous avons personnellement recueilli un couteau, un grattoir, quelques éclats et déchets de taille. Tous les objets sont en silex ; aucun ne s'écarte par sa forme des instruments types rencontrés dans la contrée.

**Hameau du Bois Sainte-Anne, n° 19.**

En face de la station que nous venons de décrire, du côté opposé à la voie romaine, on remarque un petit monticule elliptique, long d'une centaine de mètres et orienté du sud-ouest au nord-est. Il s'élève à la cote d'altitude 105. L'emplacement était très favorable pour une station ou habitation de l'âge néolithique.

Malheureusement pour le succès de nos recherches, la région est assez habitée et le monticule livré à la culture depuis des années a vu sa surface remaniée nombre de fois. Aussi ne nous attendions-nous guère à recueillir un grand nombre de pièces en ce gisement. Il a enrichi notre collection d'un couteau et d'un grattoir, tous les deux en silex.

**Mont d'Ellezelles, n° 20.**

Ce point qui offre d'excellentes conditions d'établissement a toujours dû être occupé. Le sol de surface livré à la culture depuis des temps immémoriaux est remanié chaque année.

On y a recueilli un grand nombre de silex taillés ; la série complète, constituant l'outillage de la région, y était représentée. Le cabinet de M. Joly renferme le plus grand nombre de ces pièces. Nous possédons de ce gisement : une pointe de flèche, un couteau, un grattoir et des déchets de taille ; tous ces instruments y sont rencontrés partout en grand nombre.

**Cinquant, n° 21.**

Entre deux monticules aplanis par la culture, séparés l'un de l'autre par un espace de 200 mètres environ, se trouvent les sources d'un ruisseau, appelé Fonteynloop, qui coule au nord.

Ce lieu offre les conditions exigées pour l'établissement d'une station ou d'un lieu d'habitation de l'âge de la pierre. On y a trouvé un certain nombre d'instruments en silex qui ont pris le chemin de Renaix. Nous avons recueilli en ce point une hache polie, un couteau et quelques déchets de taille. Tous ces instruments sont en silex et ne s'écartent pas des types connus et décrits. La tradition y a placé un camp romain <sup>(1)</sup>.

**Ferme de Fiennes, n° 22.**

Le gisement dont il s'agit est situé sur un mamelon allongé, ayant son grand axe orienté nord-sud. Jadis couvert de bois, aujourd'hui à moitié dérodé, le sol de cette colline, sur laquelle une trouvaille de tuiles romaines avait appelé l'attention, est formé de sable meuble panisélien. Le voisinage de sources nombreuses, la proximité de la voie d'échanges des tribus préhistoriques, le Heereweg, tout, faisait de ce point, placé à mi-distance entre les stations du Muziekberg, le dolmen de Kerckhem et le gué d'Audenarde, un lieu qui ne pouvait être négligé par l'observateur.

D'après les renseignements qui nous ont été communiqués, on a recueilli au faite du monticule (alt. 98 m.) indépendamment de tuiles rouges à rebord, des débris d'urnes cinéraires du même âge que celles qui ont été exhumées au cimetière dit gallo-romain de Maerkelenhout et un certain nombre d'outils en silex.

Nous avons recueilli nous-même, sur la lisière nord-est du bois, à la surface, un couteau et un grattoir en silex. Les autres objets trouvés en ce point font partie des collections de M. Joly.

**Pottelberg, n° 23.**

La route de Renaix à Grammont entame l'extrémité sud-ouest du plateau du Pottelberg et atteint sa surface à l'aide d'une profonde tranchée orientée du nord-est au sud-ouest; bordée du côté ouest par quelques habitations et par le château, elle offre du côté opposé un petit bois de sapins auquel succèdent des terres labourées.

Les deux côtés de la route sont depuis des années l'objet de

---

(1) L'exactitude de cette assertion nous paraît sujette à caution.

recherches et d'une exploitation incessante; on a recueilli en cet endroit des quantités considérables de silex taillés, des instruments achevés et des éclats ou résidus de taille innombrables.

Comme nous l'avons signalé pour les autres gisements, les plus belles pièces sont allées enrichir le cabinet de M. Joly; les autres ont été disséminées un peu partout. Dès notre arrivée; nous avons pu acquérir et rassembler un certain nombre d'instruments et nous en avons trouvé quelques-uns, nous-même, à la surface.

Précisément en face du château, à 60 mètres environ sur le bord opposé de la route, nous avons ramassé divers instruments, accompagnés d'éclats ou de résidus de taille, qui marquent l'emplacement d'un ancien lieu d'habitation. Cette partie, labourée chaque année, ne se trouve plus dans des conditions favorables pour l'observation. Nous avons vainement cherché en ce lieu des traces de charbon de bois et ces gâteaux d'argile rougie qui sont le meilleur indice de l'emplacement des foyers : cinquante années de culture ont suffi à effacer tout vestige d'habitation.

Les objets recueillis en cet endroit consistent en haches polies, la plupart en silex, quelques-unes en roches cristallines; en couteaux, pointes de flèches et grattoirs. Tous rentrent dans la catégorie des types connus et n'offrent aucun caractère particulier, ou forme spéciale. La disposition actuelle du plateau semble indiquer que son sol a été longtemps l'objet de soins particuliers et d'une culture persistante d'âge en âge : cette remarque s'applique spécialement à la partie nord-ouest.

#### **Pottelberg, n° 24.**

A 700 mètres environ au nord du point ci-dessus décrit, sur un terrain assez mouvementé, qui descend doucement au nord-est, entre deux têtes de sources, des renseignements qui nous ont été transmis, fixent le lieu d'une découverte importante, qui aurait été effectuée jadis en cet endroit. Un trésor, datant de Jules César (*sic*), aurait été trouvé dans le bois. Sans attacher plus de valeur qu'il ne convient à ces racontars, il y a lieu toutefois de remonter à l'origine du fait précis. Il semble résulter de nos recherches que des instruments en bronze, ont été effectivement trouvés sur la lisière du bois, dans quelques sépultures à incinération qui y ont été découvertes. Nous n'avons réussi à acquérir aucun de ces objets en bronze, ni même à savoir où ils ont passé. En revanche nous avons recueilli

aux environs une hache, un couteau, une pointe de flèche et un grattoir en silex, appartenant à l'outillage ordinaire. Nous n'avons pas constaté la présence d'éclats et les déchets de taille font également défaut en ce point, bien qu'il fût très favorable à l'établissement d'une station de l'âge de la pierre.

#### DÉCOUVERTES D'OBJETS ISOLÉS DE L'ÂGE NÉOLITHIQUE.

Les motifs qui nous ont déterminé à renseigner sur la carte les trouvaillies d'objets réunis en groupe et appartenant à l'âge néolithique, nous paraissent subsister et s'appliquer aux découvertes d'instruments isolés disséminés à la surface.

Nous en donnons ci-après la liste, que nous faisons suivre de quelques détails complémentaires indispensables :

- |   |   |
|---|---|
| 25. Pottelberg (château).                     | 43. Rigaudrye.                                    |
| 26. Chapelle d'Harveng.                       | 44. Segelsem.                                     |
| 27. Mont d'Ellezelles.                        | 45. Cocambre (sud de l'avenue).                   |
| 28. Quatre-Vents (est).                       | 46. Cocambre (nord).                              |
| 29. Breucq ou Ten Broeck (nord).              | 47. Bois de Saint-Pierre (ouest).                 |
| 30. Breucq ou Ten Broeck (est).               | 48. Marie-Louise (Louisendorp).                   |
| 31. Route de Grammont (8 <sup>e</sup> borne). | 49. Pottelberg (nord-ouest).                      |
| 32. Ferme De Donder.                          | 50. Pottelberg (ouest).                           |
| 33. Ferme de Fiennes (sud).                   | 51. Pottelberg (nord de la 6 <sup>e</sup> borne). |
| 34. Drappendriesch (sud).                     | 52. Route de Grammont (6 <sup>e</sup> borne).     |
| 35. Drappendriesch (sommet).                  | 53. Pottelberg (centre).                          |
| 36. Poesthem.                                 | 54. Pottelberg (nord).                            |
| 37. Onderbossenaere.                          | 55. Quatre-Vents (ouest).                         |
| 38. Route de Grammont (Heereweg).             | 56. Quatre-Vents (nord-est).                      |
| 39. Coq chantant.                             | 57. Bois de Saint-Pierre.                         |
| 40. Rizoi.                                    | 58. Cabuyze.                                      |
| 41. Plachette.                                | 59. Schoorisse.                                   |
| 42. Sablon.                                   | 59'. Flobecq (Commune de).                        |

#### **Pottelberg (château), n° 28.**

Un grattoir et un couteau en silex ont été trouvés à 50 mètres l'un de l'autre à la surface du sol labouré. Ces objets font partie de notre collection.

**Chapelle d'Harveng, n° 26.**

A l'est de la chapelle d'Harveng, vers l'extrémité orientale d'un petit plateau étroit, qui atteint l'altitude de 135 mètres et qui relie les deux collines, un couteau et quelques éclats de silex ont été recueillis à la surface : ils font partie de nos collections (\*).

**Mont d'Ellezelles, n° 27.**

On a découvert aux alentours du moulin, vers le nord-est, à la surface du sol, un grattoir type, qui est reproduit planche IV, figure 8; deux pointes de flèche, planche III, figures 5 et 6, un fragment de hache polie, des éclats de silex et des déchets de taille. Tous ces instruments sont en silex et se trouvaient disséminés à une faible distance les uns les autres.

**Quatre-Vents (est), n° 28.**

A la surface des champs, aux alentours de l'auberge qui borde la route de Grammont, il a été ramassé bon nombre de silex éparpillés. Nous possédons de ce gisement une pointe de flèche à pédoncule et ailerons, représentée planche III, figure 2; une pointe de lance retouchée sur les bords, planche III, figure I, et quelques éclats.

**Breucq, Ten Broeck (nord), n° 29.**

Nous avons trouvé à la surface du sol bouleversé un grattoir en silex.

**Breucq, Ten Broeck (est), n° 30.**

Un habitant de ce hameau nous a déclaré avoir ramassé, il y a quelques années, au point indiqué, à la surface du sol labouré, une grande hache polie en silex, intacte.

Cette pièce a été acquise par M. Joly et se trouve à Renaix, où nous l'avons vue.

---

(\*) Ce point, situé à 100 mètres, nord-est du n° 81, est erronément indiqué sur la carte par le n° 86.

**Route de Grammont (sud de la 8<sup>e</sup> borne), n° 31.**

Nous signalons au sud de la route de Grammont, à hauteur de la 8<sup>e</sup> borne, la trouvaille d'un éclat de silex : il gisait à la surface du sol.

**Ferme De Donder, n° 32.**

A 150 mètres sud-est de la ferme sus-nommée, nous avons recueilli à la surface du sol un bon grattoir en silex.

**Ferme de Fiennes (sud), n° 33.**

Nous avons ramassé à la surface un couteau en silex gris, à 60 mètres est du chemin.

**Drappendriesch (sud), n° 34.**

Trouvaille d'un autre couteau en silex à 120 mètres au sud de l'intersection des sentiers.

Ces objets font partie de notre collection.

**Drappendriesch (sommet), n° 35.**

Ramassé un grattoir à la surface du petit plateau de ce nom (alt. 92 m.), à 40 mètres nord-est de l'intersection des sentiers.

**Poesthem, n° 36.**

A 400 mètres ouest du moulin, nous avons trouvé au bord du chemin, sur l'ancien *Kauter*, un couteau en silex gisant à la surface.

**Onderbossenaere, n° 37.**

Le terrain aux alentours est parcouru de nombreux filets d'eau qui déterminent des glissements. Il a dû se produire des tassements et des descentes en masse vers l'ouest, dès les temps les plus reculés; ils se poursuivent encore actuellement.

Recueilli un éclat de silex avec retouches au bord du chemin. Ce fragment ne nous paraît pas avoir été trouvé en place, il est des-



cendu avec le terrain sous-jacent. C'est le seul silex taillé, d'âge néolithique, qui ait été ramassé à une altitude aussi faible, sur le territoire représenté par la feuille de Flobecq.

**Route de Grammont (Heereweg), n° 38.**

Nous possédons une belle pointe de flèche, avec pédoncule et ailerons, qui a été trouvée à la surface au point indiqué. Nous ne l'avons pas recueillie nous-même, mais achetée dans l'auberge qui borde la route.

Cette pièce est reproduite planche III, figure 3.

**Coq chantant, n° 39.**

Nous avons ramassé en ce point un couteau en silex à la surface du sol. Les éclats et déchets de taille deviennent assez abondants à mesure que l'on avance vers le sud, dans la direction de l'ancien tunnel abandonné dit d'Ellezelles.

**Rizoi, n° 40.**

Ce point est situé à l'est du hameau de ce nom.

Nous avons recueilli, nous même, à la surface du sol, au milieu de cailloux roulés, un fragment de hache polie en silex gris.

**Plachette, n° 41.**

Nous possédons un nucleus en silex, de dimension moyenne, trouvé à la surface du sol. Les résidus de taille ne sont pas rares dans la terre végétale, à quelques centaines de mètres à l'est du point où le nucleus a été trouvé.

**Sablon, n° 42.**

A 20 mètres est du chemin, nous avons mis la main sur un petit percuteur ou marteau en silex.

L'exploitation du sable<sup>(1)</sup>, auquel on se livre depuis des années, et qui a bouleversé la surface, explique peut-être la disparition d'éclats ou autres déchets de taille qui devaient se trouver en grand nombre aux environs.

---

(<sup>1</sup>) Sable glauconifère panisélien.

**Rigaudrye, n° 43.**

Trouvé à 400 mètres est du moulin, à la surface du sol, le long du chemin, un grattoir en silex.

**Segelsem, n° 44.**

Au sommet d'un petit monticule circulaire, à l'altitude de 100 mètres, nous avons recueilli un couteau et aux environs quelques éclats ou rebuts de taille, disséminés. Mêmes types que partout.

**Cocambre (sud de l'avenue), n° 45.**

Sur l'emplacement de l'ancien Bois de Saint-Pierre, dérodé vers 1838, nous avons recueilli à la surface du sol, un couteau et un grattoir en silex; ils se trouvaient à 50 mètres environ l'un de l'autre, au sud de l'avenue qui joint la route d'Audenarde au chemin antique dit Heereweg.

**Cocambre (nord), n° 46.**

Au nord de la même avenue, à l'ouest du point culminant et à 300 mètres sud-ouest de l'Heereweg, nous avons ramassé plusieurs éclats, lames et rebuts de taille en silex.

**Bois de Saint-Pierre (ouest), n° 47.**

On a récolté des éclats de silex en grand nombre, épars à la surface. Ces terrains, minés par les eaux, descendent constamment vers le ruisseau (\*).

**Marie-Louise (Louisendorp), n° 48.**

D'après les renseignements qui nous ont été communiqués, on a trouvé plusieurs instruments en silex aux environs, notamment au point indiqué une belle hache polie. Cette pièce doit se trouver, si nos souvenirs sont exacts, au presbytère.

---

(\*) Nous avons omis sur la carte le n° 47, qui indique l'emplacement de ce gisement. Il se trouve en réalité, à 100 mètres, nord-est, du point n° 90.

**Pottelberg (nord-ouest), n° 49.**

Nous avons ramassé en ce point, disséminés à la surface, des lames, éclats et rebuts de taille en silex.

**Pottelberg (ouest), n° 50.**

Vis-à-vis du côté sud du ravin, nous avons recueilli un grattoir, brisé en deux fragments, du type robenhausien le plus pur, ainsi que plusieurs éclats et déchets de taille en silex.

**Pottelberg (nord de la 6<sup>e</sup> borne), n° 51.**

La surface, au nord de la route, était jadis couverte de silex taillés. On y a rencontré toute la série des instruments qui constituent l'outillage des stations néolithiques de la contrée.

**Route de Grammont (6<sup>e</sup> borne), n° 52.**

La surface, au sud de la route, offre les mêmes conditions que celles présentées par la partie située au nord. La chaussée, récemment construite, n'ayant fait que séparer en deux parties l'emplacement occupé par une importante station, ces points n'ont pas cessé d'être exploités depuis des années et telle est l'abondance des instruments en silex, qu'ils ne sont pas près d'être épuisés.

**Pottelberg (centre), n° 53.**

Divers éclats de silex ont été recueillis en ce point, disséminés à la surface avec de menus déchets de taille.

**Pottelberg (nord), n° 54.**

Nous avons acquis des occupants de la chaumière, qui se trouve au sud du chemin, un certain nombre de pièces qu'on nous a assuré avoir été recueillies sur le plateau, tout proche et à l'ouest de la maison. Une pointe de flèche, trouvée dans le jardin et conservée pour nous être cédée, a été égarée. D'après M. Joly, les restes du tertre qui s'élèvent à l'ouest de l'habitation, sont les derniers vestiges d'un tumulus fouillé par lui.

**Quatre-Vents (ouest), n° 85.**

Petit promontoire jadis boisé. On y a ramassé un couteau retouché et plusieurs éclats de silex ; ils étaient épars à la surface.

**Quatre-Vents (nord-est), n° 86.**

Les habitants de la ferme trouvent assez souvent des silex taillés, des pointes de flèche, haches et éclats dans les champs voisins, à l'époque du labourage. Nous possédons quelques lames provenant de ce gisement.

**Bois de Saint-Pierre, n° 87.**

Au point culminant, on a ramassé un certain nombre d'instruments en silex taillé, éclats et déchets de taille, éparpillés.

**Cabuyze, n° 88.**

Nous avons recueilli plusieurs lames et rebuts de taille en silex, à la surface du sol, au bord du chemin.

**Schoorisse, n° 89.**

De Smet constate l'existence de tuiles romaines en cette commune. (¹) Schayes répète les mêmes assertions (²) qui sont également confirmées par les commissaires-rapporteurs des fouilles (³).

**Flobecq, n° 89'.**

La carte archéologique de Van der Maelen (⁴) signale diverses trouvailles faites sur le territoire de cette commune, sans indiquer le lieu précis où elles ont été effectuées.

---

(¹) DE SMET, rapporteur de la Commission, annonce la découverte, en 1836, de tuiles qui sont évidemment de fabrication romaine. *Bull. Acad. roy. de Belg.* V, p. 32, I, 1838.

(²) SCHAYES, *La Belgique et les Pays-Bas avant et pendant la domination romaine*, t. III, Schoorisse, p. 535.

(³) *Bull. Acad. roy. de Belgique*. Rapport des commissaires. *Loc. cit.* V, I, 1838.

(⁴) VAN DER MAELEN, *Carte archéologique de la Belgique à l'échelle de 1/200000*.

L'auteur y fait figurer plusieurs tumulus, note l'exhumation de diverses variétés de poteries, de sépultures gallo-romaines et d'objets en fer. Nous rapportons ces détails à titre de renseignements.

#### RÉCAPITULATION.

Nous terminons nos recherches sur les âges de la pierre dans la région de Flobecq par une courte récapitulation des faits acquis.

L'homme paléolithique n'a rien laissé de sa dépouille et, à part le tracé de certains sentiers d'échange, c'est à peine si quelques silex taillés à grands éclats peuvent lui être attribués.

En admettant la contemporanéité de l'homme des tourbières avec l'habitant néolithique des plateaux, nous possédons de ce dernier deux fémurs qui sont insuffisants pour nous fournir des données sur le caractère ethnique de la race qui occupait la région et dont nous avons donné la description ailleurs (\*).

Par le niveau inférieur, que n'a jamais dépassé la trouvaille de ces instruments, nous avons conclu à la position des lieux habités par l'homme de ces temps et, de leur altitude, déduit et défini l'orographie de la contrée à cette époque. Nous savons aussi comment étaient groupées les familles peu nombreuses qui occupaient la région.

Nous n'avons pas la certitude que l'homme de cet âge se préoccupât de ses morts. N'ayant jamais trouvé jusqu'à présent de sépultures pouvant être rapportées à cette phase de civilisation, nous ignorons sans doute un certain nombre de menus objets en matières diverses, susceptibles d'altération, qui, n'étant point préservés dans les tombeaux, disparaissent rapidement sous l'influence des agents météoriques et ne nous sont point parvenus. Par contre, nous avons retrouvé et nous possédons l'outillage complet en roches dures qu'employait et que fabriquait notre ancêtre dans cette région.

L'étude de ce matériel nous permet de déduire que l'homme des plateaux s'adonnait principalement à la chasse, tandis que l'examen des objets trouvés dans les tourbières du voisinage nous autorise à affirmer qu'il se livrait en même temps à la pêche ; nous avons la

---

(\*) É. DELVAUX, *Les alluvions de l'Escaut et les tourbières aux environs d'Audenarde. Note sur un dépôt d'ossements de mammifères découvert dans la tourbe, avec deux fémurs humains associés à des instruments de l'âge néolithique.* (ANN. DE LA SOC. GÉOL. DE BELGIQUE, t. XII. Mémoires. In-8° avec planches. Liège, 1883.

preuve <sup>(1)</sup> qu'il s'appliquait à l'agriculture et qu'il possédait des troupeaux. Enfin, la découverte de roches d'origine lointaine employées dans la fabrication de ses instruments de travail, ainsi que d'autres indices, nous démontrent que, doués d'instincts essentiellement pacifiques, ils ne négligeaient pas le commerce et que leurs relations, par voie d'échange, étaient très étendues.

La comparaison des diverses formes d'instruments recueillis, nous amène à conclure que, par tous ses caractères, la civilisation que nous avons essayé d'esquisser appartient à l'époque robenhausienne.

---

### AGE DU BRONZE.

Nous allons passer maintenant à l'étude de l'état social qui a succédé à l'âge néolithique et qui s'est substitué à la civilisation de l'époque robenhausienne que nous venons de décrire. La substitution s'est-elle opérée par changement de race, à l'arrivée des Celtes, au moyen de la voie brutale de la conquête, ou bien a-t-elle pénétré à l'aide d'infiltrations, de lentes importations ou, enfin, est-elle due à l'évolution progressive paisible ? Nous sommes obligé de confesser que nous ne possédons aucune donnée positive nous permettant d'asseoir une opinion sérieuse ou de résoudre la question.

Comme aux âges précédents, ce sont les conditions locales, certains avantages, la facilité de se procurer l'eau, de s'abriter, la nature du terrain, la proximité des voies de communication, qui ont continué à déterminer le choix des lieux d'habitation. Il est à remarquer que les aires occupées par les habitants actuels ne diffèrent pas sensiblement des emplacements choisis par les premières populations; tout au plus les hommes de l'âge du bronze sont-ils descendus en même temps que leurs demeures dans la plaine qui se creusait et s'abaissait sous l'action dénudatrice incessante des agents météoriques. Ils auront adopté l'habitude d'ensevelir sur les lieux hauts, à l'abri des inondations qui bouleversaient la plaine, la dépouille de leurs pères, que la tradition ou des rites religieux apportés du fond de l'Asie et un sentiment de respect

---

(1) É. DELVAUX, *Op. cit.*, n° 24 p. 153, 18. La trouvaille de grandes masses, de grains carbonisés, mises en réserve, représentant des provisions considérables, semble décisive.

superstitieux leur faisaient révéler. Les hautes terres, consacrées par la piété filiale, devinrent celles des parents; la terre des pères, et en étendant l'acception, celle que l'on appellera plus tard la patrie.

Les anciennes sépultures, découvertes dans la région, appartiennent donc aux races qui succèdent aux hommes de la pierre polie; elles se manifestent à l'extérieur par des monuments de deux natures, au premier aspect assez différentes : les tumulus, qui remontent aux premiers temps de l'âge du bronze, et ensuite les cimetières, dont la plupart des tombes semblent être la réduction de ceux-ci. Ces formes de monuments représentent deux âges que nous étudierons, ainsi qu'ils se montrent dans le temps, c'est-à-dire successivement.

#### GÉNÉRALITÉS SUR LES TUMULUS DE LA CONTRÉE.

De nombreux tumulus ont été fouillés à partir de 1836 et en même temps, fait que l'on ne saurait assez déplorer, ils ont été tous détruits, effacés de la surface du sol; la destruction a été tellement complète que, pour plusieurs d'entre eux, nous n'avons pas même nos apaisements au sujet de l'emplacement qu'ils occupaient. Dans ces circonstances, ne pouvant examiner le sol, étudier les faits, force nous a été de recourir aux renseignements; or, pour le plus grand nombre de monuments, ces renseignements émanent de la même source; pour quelques-uns nous avons pu cependant, contrôler les assertions, à l'aide de faits, et de quelques témoignages. En ce qui concerne les données fournies par M. Joly, il en est de publiées, de manuscrites; d'autres enfin qui nous ont été transmises verbalement par l'archéologue lui-même. Nous trouvons nécessaire de déclarer tout d'abord que nous ne sommes pas sans inquiétude en ce qui concerne l'exactitude de plusieurs de ces dernières.

Si nous rendons à M. Joly la justice qui lui est due en signalant, en conscience, quelle a été la portée de son œuvre pendant quarante ans, les recherches qu'il a encouragées, les objets qu'il a sauvés du néant, il nous est impossible, ceci dit, de ne pas exprimer le regret qu'il n'ait point su ou voulu faire davantage.

Il a acheté toutes les pièces qui lui ont été présentées : c'est parfait. Il a noté, parfois assez inexactement le lieu des trouvailles effectuées : c'est regrettable. Il a décrit incomplètement les fouilles exécutées aux cimetières du Maerkelenhout, du Bois de Saint-Pierre et a donné certains détails sur quelques tumulus. Mais,

sauf pour six d'entre ces derniers, il ne nous a laissé sur l'emplacement des autres que des indications très vagues <sup>(1)</sup>, et il a remis toujours au lendemain, sans s'exécuter jamais, les promesses qu'il avait faites au *Messenger des sciences historiques*, de fournir la description de ces monuments qu'il avait fouillés et, sans raison aucune, contrairement à toute notion scientifique, anéantis.

A-t-il réuni des documents qui permettent de faire aujourd'hui, qu'il n'est plus, cet important travail? Nous ne savons, ou plutôt nous craignons qu'il n'en soit rien. M. Joly nous a montré, un jour, un cahier de 80 pages environ, de papier grand format, renfermant chacune cinquante à soixante lignes, son journal : c'est tout. Peut-être est-ce quelque chose? Il n'a pas fallu autant de surface à Tacite, (en réduisant les tablettes, employées par les Romains, en papier actuel), pour écrire, de main de maître, sa *Germania*, pour raconter la vie de *Cneius Julius Agricola* avec la conquête de la Bretagne, ouvrage qui est considéré, à bon droit, comme le chef-d'œuvre du plus grand des historiens; de sorte que chacune des œuvres transcendantes de ce maître se trouve condensée en quarante-six paragraphes de vingt lignes en moyenne, soit la moitié de ce qui a été couvert, par M. Joly, d'écriture cursive ordinaire. Nous attendrons la publication annoncée, pour nous prononcer. Quoi qu'il en soit, il y avait, ce nous semble, une œuvre plus grande, plus complète à exécuter, à poursuivre. Celui-là qui fouille est à même de recueillir une quantité de données que lui seul peut mettre en action, utiliser; une fois mort ou disparu, ces relations, ces détails échappent, sont à jamais perdus : on se trouve en présence de sépulcres vides. Tel est le cas actuel.

Ce qui est au dernier point déplorable, c'est que cette étude ne pourra plus être jamais faite, attendu que les éléments qui en constituent la base sont détruits; les tombeaux fouillés ont été effacés, la terre qui les portait aplanie, égalisée, et, quelle que soit notre volonté, nous manquons de ce que le premier explorateur avait sous la main pour entreprendre et achever ce travail : les documents, les faits.

Nous avons obtenu, de personnes appartenant à la descendance

---

(1) A la demande de M. Joly, nous lui avons remis en don, en 1882, les cartes de la région : Avelghem, Flobecq, Mainvault et Renaix, sur lesquelles il avait pris l'engagement de noter lui-même l'emplacement des autres tumulus relevés ou fouillés par lui et actuellement effacés. Lors du décès de l'honorable archéologue, nous n'avions pas encore pu obtenir que cette promesse fût réalisée.



de M. Bauters, qui a coopéré aux fouilles, que des démarches fussent faites auprès de la famille de M. Joly pour obtenir communication des notes manuscrites délaissées par cet amateur : notre unique but était de contrôler la position des monuments mis au jour par les fouilles. Malheureusement nous nous sommes heurté à des fins de non recevoir et cette communication nous a été refusée.

Les amis de la science apprendront avec plaisir que le Cercle Archéologique de Mons s'est engagé à rééditer les notes publiées par M. Joly dans le *Messenger des sciences historiques* et qu'il compte joindre à cette publication les travaux manuscrits abandonnés par le défunt. Il nous avait été promis à Renaix, qu'on nous communiquerait ces derniers documents. Mais, à la suite de renseignements postérieurs (<sup>1</sup>), nous n'avons pas cru devoir insister davantage pour ne point retarder la publication de notre présent travail.

Ces faits exposés et ces regrets exprimés, nous nous efforcerons de tirer tout le parti possible des données que nous avons pu obtenir et d'extraire des documents existants, si incomplets qu'ils soient, tout ce qu'ils renferment.

Il n'est pas hors de propos de rappeler, ainsi que nous l'avons fait plus haut, qu'à l'époque où les archéologues de Renaix entreprenaient leurs premières fouilles, on était en 1836. Les connaissances préhistoriques n'existaient point, même à l'état rudimentaire; la science n'était pas créée; on ignorait, pour ainsi dire, la valeur, l'importance des silex. Le réveil n'avait pas été donné; on en était encore à la vieille archéologie; on disputait sur le texte des auteurs classiques; on ne recherchait pas suffisamment les faits et surtout on n'interrogeait point assez la terre. Aussi, rien de surprenant de voir le superbe dédain, le peu de cas qui est fait des trouvailles d'objets en pierre; tandis que l'on recueille pieusement le moindre débris de vase, le dernier tesson, les objets en pierre sont mis à l'écart : on les étudiera, quand on pourra, plus tard.... Il est évident qu'on ignore tout ce qui se rapporte aux âges de la pierre et qu'on n'y attache que fort peu d'importance.

---

(<sup>1</sup>) Le catalogue des notices manuscrites, délaissées par l'auteur, ne signale que deux documents qui nous soient inconnus, ayant trait aux questions dont nous nous occupons, ce sont :

N<sup>o</sup> 3. Découverte d'un outillage gallo-romain au Pottelberg, le 19 février 1867;

N<sup>o</sup> 6. Nouvelles fouilles opérées au sommet du Muziekberg, dans le tumulus A, découvert en 1836; du 19 au 28 août 1875.

Ajoutons qu'on ne paraît guère avoir l'habitude, la pratique des observations; qu'on procède irrégulièrement, au hasard, sans méthode et, une fois la fouille terminée, on a hâte d'effacer le tumulus, d'aplanir le sol où il s'élevait, afin qu'il ne reste plus la moindre trace du monument! Est-ce assez anti-scientifique? Aussi sommes-nous d'avis et avons-nous acquis la certitude qu'on recueillerait, actuellement encore, bien des choses si on se livrait, d'après les méthodes scientifiques actuelles, à une exploration nouvelle des lieux où s'élevaient les tumulus, les cimetières et toutes les autres sépultures, monuments ou habitations (\*).

#### LES TUMULUS DE LA RÉGION DE FLOBECQ.

La double chaîne de collines s'étendant de l'est à l'ouest, de Grammont au mont de l'Enclus (*Kluysenberg*), et du sud au nord, de Frasnes-lez-Buissenal à Gavere, qui vient se croiser au nœud du Pottelberg, par une altitude de 157 mètres, a été jadis couverte de tumulus sur tout son développement : actuellement, en dehors de notre carte, plusieurs existent encore (\*).

Parmi ces derniers, il en est, croyons-nous, qui n'ont pas encore été fouillés; malheureusement le plus grand nombre a été éventré, pillé, et le terrain qu'ils occupaient finalement nivelé.

Quelques-uns renfermaient, à n'en pas douter, des instruments en pierre, en silex; d'autres exclusivement des objets en bronze; certains contenaient, paraît-il, les deux catégories d'instruments réunis; enfin, il en est qui, ayant été occupés par des parasites, ont fourni des médailles romaines et des débris de fer oxydé.

Comme les détails que nous possédons ne sont pas suffisamment explicites pour nous permettre de les répartir en catégories, d'après les âges successifs, ce qui eût été le procédé rationnel, nous nous

---

(\*) A ce point de vue, rien n'est plus instructif que les détails fournis par M. Joly lui-même (*Messager des sciences historiques*, 1851, p. 46, 56), sur ses fouilles au Bois de Saint-Pierre. L'honorable archéologue prend la peine de nous informer que ce cimetière a été l'objet de trois fouilles successives. Après chacune d'elles, il croyait n'avoir rien négligé et s'être livré à une exploration complète. Peu après, une trouvaille due au hasard, faite par un journalier, le rappelait sur le champ de ses précédentes recherches, l'engageait à les reprendre et chaque fois de nouvelles et importantes découvertes étaient faites au même endroit, à quelques centimètres plus bas peut-être, et venaient s'ajouter à celles qui avaient les premières appelé son attention.

(\*) Un à Gavere, au nord. Plusieurs, au sud, vers Mont à l'Aulnoit, Tombelle, etc.

bornerons à les étudier selon l'emplacement qu'ils occupent et le groupement qu'ils forment, nous réservant de déterminer leur âge lorsque nous exposerons les conclusions que nous avons pu tirer de l'examen de leur mobilier.

Pour la feuille de Flobecq, les tumulus se répartissent en quatre groupes principaux, ce sont ceux :

Du Muziekberg.  
Des Quatre-Vents.  
Du Pottelberg.  
Du Rhoodenberg.

#### **Tumulus du Muziekberg.**

Les tertres qui s'élèvent au sommet du Muziekberg peuvent être groupés en trois séries.

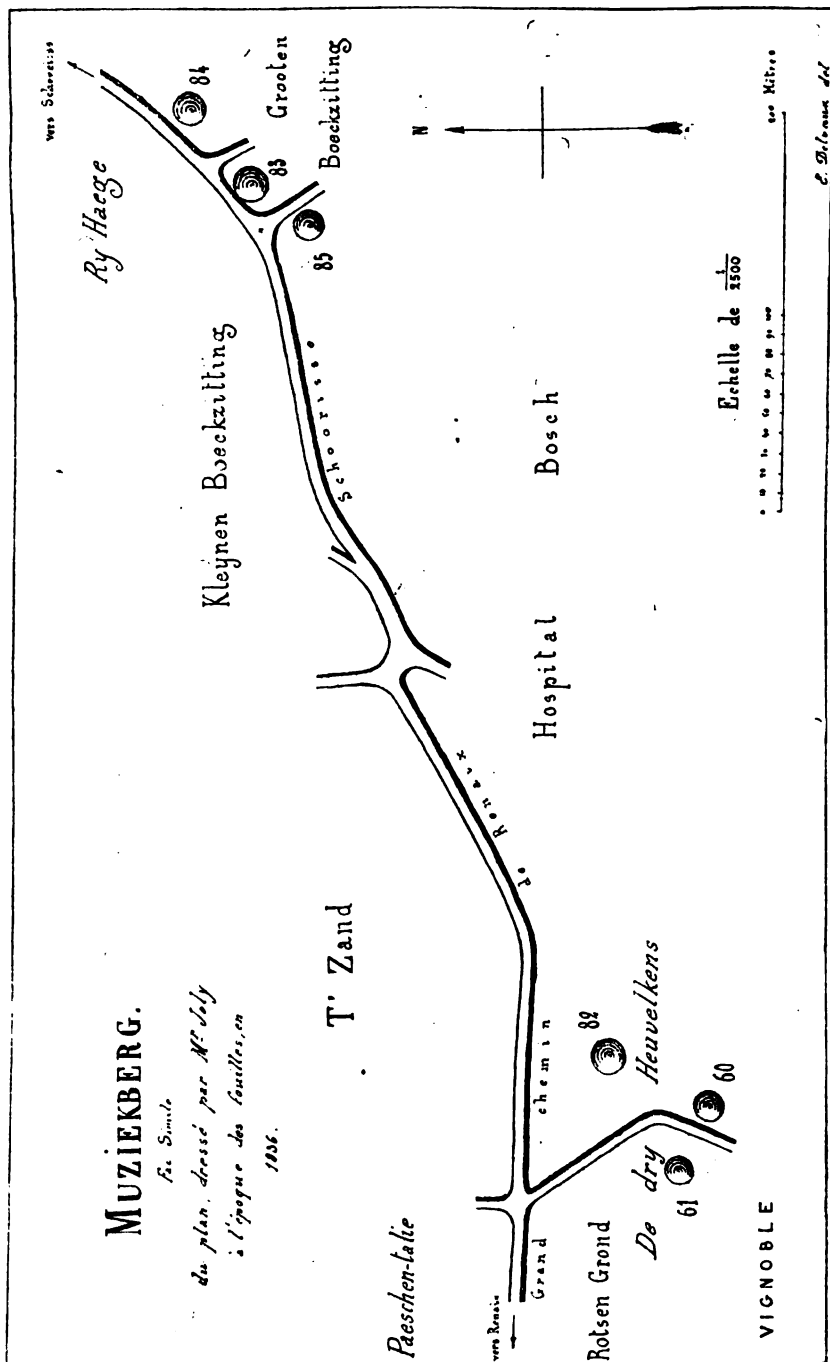
La première est constituée par ceux de ces monuments qui sont décrits dans un rapport manuscrit adressé par M. Joly, en son nom et au nom de M. Deltour, à M. le Ministre de l'Intérieur et examiné par les commissaires délégués de l'Académie royale des sciences <sup>(1)</sup>. Les monuments que les archéologues de Renaix font connaître forment deux groupes distincts auxquels il faut ajouter un tumulus qui existe encore. Le premier groupe comprend trois tumulus situés aux environs de la tour dite *Pavillon de Mooregem* et notés sur la carte sous les n<sup>os</sup> 60, 61 et 62. Le second groupe est constitué également de trois tumulus qui bordent à 500 mètres est, des premiers, le chemin de Renaix à Schoorisse (Escornaix); ils sont numérotés sur la carte 83, 84 et 85. Enfin, le tumulus n<sup>o</sup> 82 qui, ainsi que nous l'avons dit, subsiste encore.

La deuxième série comprend trois tumulus qui se trouvaient encore en 1840 au nord et tout contre la croisée des chemins qui marque le centre du plateau du Muziekberg; ils sont renseignés sur la carte sous les n<sup>os</sup> 63, 64 et 65 : il n'en reste plus aucune trace.

Enfin, la troisième série est constituée par six tumulus qui étaient groupés sur une terrasse formant gradin vers le milieu du versant méridional du Muziekberg; ils sont compris sous les n<sup>os</sup> 66, 67, 68, 69, 70 et 71. L'emplacement qu'ils occupaient a été soigneusement aplani; nous n'avons pas réussi à en retrouver le moindre vestige.

---

(1) *Bull. de l'Acad. roy. des sciences de Belgique*, t. V, année 1838, pp. 31 et 727.



1<sup>er</sup> Série. — 1<sup>er</sup> groupe. — Les tumulus du plateau, n<sup>os</sup> 60, 61, 62 et 82.

Le plan n<sup>o</sup> 1, ci-contre, qui accompagne cette notice, agrandissement de la carte au  $\frac{1}{20000}$ , indique d'après les données de M. Joly (\*) l'emplacement des trois tumulus.

Le tumulus n<sup>o</sup> 60 n'existe plus : la tour dite *Pavillon de Mooregem* s'élève précisément sur le terrain qu'il occupait. Le tumulus n<sup>o</sup> 61 a été si bien nivelé que nous n'avons jamais pu en découvrir la moindre trace. Du tumulus n<sup>o</sup> 62, il ne reste que quelques mètres cubes de terre, vestiges destinés à disparaître prochainement (\*\*).

Quant au tumulus n<sup>o</sup> 82, après avoir été ouvert et fouillé par M. Deltour, de Renaix, en 1836, repris et exploré à nouveau par M. Joly, il a été l'objet d'une sorte de restauration et le propriétaire a jugé de bon goût de l'agréments d'un double cercle de pierres, en blocs ferrugineux diestiens, qui lui enlèvent tout caractère.

Comme ce tertre est le seul tumulus qui ait échappé à la destruction, nous essaierons de le restituer en son état primitif, afin de donner une idée de la construction de ces monuments dans la contrée de Flobecq.

La hauteur totale ne dépasse guère 2 mètres environ ; le diamètre est de 8 à 9 mètres. Au centre se trouvait une espèce de chambre ou caveau, divisé parfois, comme c'est le cas ici, en deux compartiments ; ce caveau construit en blocs informes de grès limoniteux est recouvert de dalles dont la partie supérieure s'élevait à 0<sup>m</sup>,80 de la surface du tumulus. L'un des compartiments était pavé d'une pierre plate dont la partie supérieure était légèrement creusée pour recevoir l'urne cinéraire ; celle-ci se trouvait remplie de cendres, d'os calcinés et recouverte d'un vase renversé haut de 0<sup>m</sup>,29 (diam. 0<sup>m</sup>,19 à la base et diam. max. 0<sup>m</sup>,29). On

---

(\*) Cet agrandissement est emprunté à deux documents originaux, inédits. Le premier est un rapport manuscrit adressé par l'auteur, M. Joly, à M. le Ministre et transmis par ce dernier à l'Académie royale des sciences, dans les archives de laquelle il se trouve actuellement encore (5 pages de texte, 1 plan et 2 croquis). Nous devons communication de ce document à l'obligeance de M. le Chevalier Ed. Marchal, secrétaire-adjoint de l'Académie et nous saisissons, avec empressement, l'occasion de le remercier de sa complaisance. Une copie, de ce rapport (plan, croquis, etc.) avec quelques variantes, sans importance, nous a été gracieusement communiquée par les descendants de l'un des explorateurs, de M. Bauters. Nous offrons à notre excellent collègue, et ami M. Dupont, de qui nous la tenons, l'expression de notre sincère gratitude.

(\*\*) Il ne figure point, nous ne savons pour quelle raison, sur le plan : peut-être n'a-t-il été découvert que postérieurement à la rédaction du rapport. Son emplacement est dans la direction sud-ouest.

a trouvé dans cette partie du caveau les restes d'un instrument tranchant <sup>(1)</sup> et trois médailles romaines.

L'autre chambre renfermait un vase un peu moins grand que le premier (haut., 0<sup>m</sup>,23; base, 0<sup>m</sup>,11; diam. max., 0<sup>m</sup>,23).

Des trois médailles recueillies, deux étaient de petit bronze et une en module de quinaire; ces médailles appartiennent au règne des fils de Constantin, Constance; deux portent le labarum au revers (350 ap. J.-C.).

Les fouilles, quoi qu'en dise le commissaire rapporteur, paraissent avoir été exécutées avec une grande précipitation; malgré la protection des dalles formant chambre, les urnes ont été retirées totalement brisées.

Dans les deux autres tumulus, les archéologues amateurs n'ont, paraît-il, trouvé que des fragments informes de terre cuite <sup>(2)</sup>.

**2<sup>e</sup> groupe. — Les tumulus du Grooten Boeckzitting, n<sup>os</sup> 83, 84, et 85.**

L'agrandissement, dont il est parlé ci-dessus, montre l'emplacement des trois tumulus n<sup>os</sup> 83, 84 et 85, à 500 mètres est, des précédents. Deux d'entre eux ont été fouillés en 1836 par MM. Joly, Bauters, Deltour et quelques amateurs de Renaix. Le troisième l'a été par des archéologues d'Audenarde. Ils bordent le côté sud du grand chemin de Renaix et sont espacés d'environ 90 mètres.

Tous les trois s'écartent peu, par leurs dimensions, du tumulus existant actuellement sur le plateau du Muziekberg; ils renfermaient chacun une chambre ou caveau funéraire en grès ferrugineux. La seule trouvaille qui y fût faite, rapporte M. Joly, est celle d'une urne brisée. On nous permettra de penser que les travaux, exécutés par les ouvriers, ont été trop peu surveillés.

Il ne reste plus la moindre trace des tumulus n<sup>os</sup> 84 et 85; sur l'emplacement qu'ils occupaient, le sol a été nivelé.

Lors de l'excursion de la Société géologique de Belgique à Renaix en 1884, nous avons encore pu montrer à nos confrères, au point marqué n<sup>o</sup> 83, une légère éminence que la charrue était en train d'effacer. C'étaient les derniers vestiges du seul tumulus encore existant en cette partie de la montagne.

---

<sup>(1)</sup> Nous ne savons rien de la nature de cet instrument. L'explorateur ne dit pas si il est en pierre ou en métal.

<sup>(2)</sup> *Bull. Acad., roy. des sciences de Belgique*, t V, année 1838, p. 30. — L. JOLY, Rapport manuscrit (5 pages, 1 plan, 2 dessins), déjà cité.

**2<sup>e</sup> série. — Tumulus au nord du chemin du Muziekberg, nos 63, 64 et 65.**

Nous tenons de M. Joly lui-même que les trois tumulus désignés sous les nos 63, 64 et 65 s'élevaient, comme il est indiqué sur la carte, à l'intersection des chemins, au centre du plateau. Nous avons vainement recherché aux points indiqués, à la surface du sol, quelque trace rappelant la fouille ou pouvant révéler la position occupée par ces anciens monuments. On a donc dû enlever jusqu'aux blocs de grès ferrugineux qui formaient les caveaux ou chambres funéraires, car d'après ce qui nous a été transmis, ces tumulus ne différaient en rien par la forme ou les dimensions des autres tertres cités plus haut. La fouille qui les a fait disparaître n'a fourni que des résultats négatifs : les chambres, paraît-il, étaient comblées de terre et le triage de celle-ci n'a pas même laissé entrevoir quelque débris de céramique.

Aux alentours, nous avons ramassé, comme sur toute la surface du plateau, un certain nombre d'éclats de silex.

**3<sup>e</sup> série. — Tumulus du versant sud du Muziekberg, nos 66, 67, 68, 69, 70, 71 et 107.**

Les tertres qui sont renseignés sous les nos 66 à 71 s'élevaient à l'altitude de 120 mètres environ, sur une terrasse faisant partie du versant méridional de la montagne; ils ont tous été fouillés par M. Joly. Nous les avons notés à l'emplacement qui nous avait été désigné par l'auteur des explorations lui-même et nous n'entendons pas discuter le bien fondé des assertions qui nous ont été fournies à leur sujet.

D'après les données que nous possédons, cette fouille a pris un certain temps et n'aurait pas été suffisamment surveillée; à part quelques fragments de vases, renfermant des cendres et des ossements calcinés, elle n'a rien produit d'intéressant, au dire des explorateurs.

Nous ajouterons que les recherches personnelles, que nous avons faites sur l'emplacement occupé par les tumulus, ne nous ont pas fait découvrir le moindre débris ou fragment d'os calciné. Ces restes échappent cependant difficilement aux investigations et pour nous, qui avons longtemps pratiqué ce genre de recherches, dans des régions aussi arénacées que celles de la Campine, le fait reste inexplicable.

A 400 mètres sud-est du n° 57 nous avons des raisons de penser qu'un tumulus (n° 107), s'élevait sur la crête du ravin du Steenbeek; il aurait été également fouillé par M. Joly sans résultat et ainsi que les autres effacé (\*). Nous n'avons pas réussi à en retrouver la plus faible trace; en revanche les instruments de silex ne manquaient pas aux alentours.

#### CONCLUSIONS.

Il résulte de nos recherches que, sur cette seule colline du Muziekberg, dix-sept tumulus s'élevaient encore en 1836. De ces derniers, un seul est parvenu, à peu près entier, si pas intact, jusqu'à nous; les traces de deux autres ont été aperçues, il y a quelques années, par l'auteur, et les vestiges d'un seul se voyaient encore en 1884, à l'époque de l'excursion annuelle de la Société géologique de Belgique, qui a constaté le fait. Nous estimons toutefois qu'un nombre bien plus grand de tertres couronnaient, jadis le sommet de la montagne.

La science peut-elle se consoler de cette disparition en énumérant les résultats qu'elle a retirés des fouilles exécutées? Tout le monde sera d'accord pour incliner vers la négative.

En rapprochant de nos propres observations certains détails qui nous ont été communiqués par M. Joly au sujet de ses fouilles, il paraît résulter que parmi ces tumulus quelques-uns renfermaient uniquement des objets en pierre, d'autres ne contenaient que du bronze; certains ont montré les deux derniers éléments à la fois; enfin un autre avait fourni, comme on sait, des médailles romaines.

La description des tumulus souvent promise et annoncée par M. Joly au *Messenger des sciences historiques* nous faisant défaut, nous devons y suppléer en tirant parti des faits seuls et en obtenant de leur étude méthodique, de leur discussion, un ensemble de déductions susceptibles d'éclairer la question. C'est ce que nous allons tenter de faire.

Tous les tertres explorés sont des sépultures à incinération: jusqu'à présent il n'en existe point d'autres dans la contrée. Chaque tumulus est de dimensions moyennes, 2 mètres de hauteur sur 8 mètres de diamètre à la surface du sol, et forme un cône surbaissé;

---

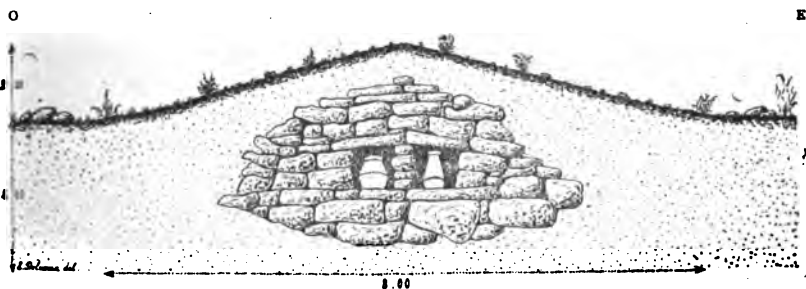
(\*) *Messenger des sciences historiques. Op. cit. Année 1848, p. 214. § VIII.*



presque tous renferment une chambre sépulcrale construite au-dessous du niveau de la surface, au moyen de blocs informes, non cimentés, de grès ferrugineux ou d'autres roches, appartenant aux formations géologiques voisines; cette chambre ou caveau se subdivise parfois en deux compartiments égaux.

Pour donner une idée exacte et conserver le souvenir de ces monuments de la région de Flobecq actuellement anéantis et disparus à jamais, nous restituons ici la coupe de l'un d'eux <sup>(1)</sup>, d'après un croquis de M. Joly, qui est déposé aux archives de la Bibliothèque de l'Académie royale des sciences de Belgique <sup>(2)</sup>.

MUZIEKBERG. - COUPE DU TUMULUS RESTAURÉ, AU NORD DE LA TOUR DITE PAVILLON DE MOOREGEM <sup>(3)</sup>.



Dans la chambre principale, sur une dalle offrant une légère dépression à la surface, repose l'urne cinéraire en terre cuite. Au-dessus un vase renversé, épais, en pâte grossière, recouvre l'urne et la protège. L'autre chambre renferme également une urne cinéraire.

Les blocs informes qui constituent le caveau sont eux-mêmes recouverts de sable ou d'éléments graveleux empruntés à la surface. Tous les tumulus de la région sont construits d'après ce type, dans les mêmes proportions, avec des éléments analogues et offrent les mêmes dispositions intérieures; lorsqu'on en a vu un, on les connaît tous.

<sup>(1)</sup> Tumulus n° 82, dont il est parlé page 89.

<sup>(2)</sup> Procès-verbal cité plus haut, page 89, en note.

<sup>(3)</sup> Ce tumulus porte le n° 82 sur la carte; il est désigné par la lettre A sur le plan (agrandissement à l'échelle de  $\frac{1}{12500}$ ) qui se trouve à la page 88.

Quant à l'âge de ces monuments, plusieurs opinions assez divergentes se sont manifestées : M. Joly les croit romains ou bien datant de l'occupation romaine. Un archéologue distingué, M. le Dr P.-J. Van der Meersch, d'Audenarde, estime que quelques-uns sont gaulois <sup>(1)</sup>, mais que le plus grand nombre est romain, tandis que d'autres ont été érigés par les Nerviens.

Le savant rapporteur de la Commission nommée par l'Académie royale des sciences pour examiner les documents envoyés, lors des fouilles de Renaix, par M. Joly, M. le chanoine De Smet n'admet pas que ces tumulus soient romains : la céramique, d'après lui, est trop grossière, etc. Il paraît disposé à se rallier à l'opinion émise par M. le Dr Van der Meersch et à les attribuer aux Nerviens.

Quant à nous, nous n'hésitons pas à déclarer que, nous en tenant aux seuls faits, leur étude ne nous semble pas justifier toutes ces divergences : le doute ne nous paraît pas même possible.

Bâti sur le même plan, ayant les mêmes dimensions, renfermant le même mobilier, il n'y a aucune raison selon nous, pour ne point les rapporter à la même époque, avec et y compris celui où l'on

---

(1) Dans une notice tirée de manuscrits flamands délaissés par feu le Dr P.-J. Van der Meersch, publiée par M. J. Van de Velde, archiviste d'Audenarde, dans le *Messageur des sciences historiques* de 1869, nous trouvons pages 96 et 97 plusieurs assertions qu'il ne nous paraît pas possible de laisser passer sans les rencontrer.

Le docteur déclare en parlant des tumulus de la région que l'on y trouva une quantité d'objets ayant incontestablement appartenu aux Romains. A part les médailles qui ont été introduites postérieurement dans le monument, ainsi que nous l'établissons plus loin, nous n'avons pas réussi à découvrir un seul mobilier romain et des quelques objets signalés par M. Joly, comme ayant été recueillis *dans les tumulus*, aucun n'est romain.

Plus loin, le même auteur assure que l'on trouve encore *en dessous* de ces tumulus des fragments de tuiles romaines à rebord.

Nous n'arrivons pas à découvrir où l'honorable archéologue a puisé ces renseignements. Dans tous les cas, ils sont absolument en contradiction avec les faits constatés et en particulier avec ceux qui sont parvenus à notre connaissance personnelle. Sans doute le savant docteur aura confondu les objets recueillis, *dans les cimetières*, avec ceux qui proviennent des tumulus.

Vid. *Geschiedkundige aenteekeningen omtrent eenige oudheden ontdekt op het grondgebied der stad Ronsse*, in 1836. Door P.-J. VAN DER MEERSCH. Audenaerde, by Bevernaege, 1837, 1 vol. in-4°.

Dans *Annoncen-blad*, du 25 septembre 1836 au 19 mars 1837, une série d'articles, dus à la plume du Dr Van der Meersch, traitent de la même question et s'évertuent à établir que les tumulus de la région sont l'œuvre des Nerviens.

prétend avoir recueilli les médailles romaines ; ils nous paraissent appartenir à l'âge du bronze. Nous nous réservons de justifier et de fournir ci-après la preuve de cette détermination (\*).

**Tumulus des Quatre-Vents, nos 72, 73, 74, 75, 76 et 77.**

Un nombre assez considérable de tumulus s'élevaient encore à proximité de l'Heereweg en 1840, sur la colline des Quatre-Vents. Les anciens habitants du hameau se rappellent parfaitement les avoir vus et connus. Malheureusement les avis et renseignements les plus contradictoires sont émis du moment qu'on veut préciser ou que l'on met les naturels en demeure de montrer, sur les lieux mêmes, l'endroit exact où s'élevaient ces monuments.

Nous avons interrogé M. Joly au sujet de ses fouilles en ce point, et les données qu'il nous a été possible d'obtenir n'ont guère été explicites. Le résultat le plus clair obtenu par ces explorations a été l'entier effacement de toute trace des anciens tumulus. La charrue aidant, on ne sera point surpris de la difficulté que nous avons éprouvée, arrivant quelques années après ces événements, de retrouver ces tombes, et d'en fixer l'emplacement exact sur la carte.

Nous avons fait, dans ce but, tout ce qui est possible et nous n'avons épargné aucune recherche ; maintenant que M. Joly est décédé, nous ne pensons pas, à moins qu'il n'ait laissé des documents inédits (\*\*), que l'on puisse arriver à une approximation plus rigoureuse que celle que nous avons obtenue. Les positions peuvent s'écarter de la réalité d'une cinquantaine de mètres au plus, nous n'en assumons point la responsabilité.

Quant aux résultats des fouilles, ils ne sont pas de nature à nous

---

(\*) D'après les renseignements qui nous sont parvenus, M. Joly aurait repris, en 1875, les fouilles commencées en 1836 au Muziekberg. Nous ignorons les résultats qu'il a obtenus. Ces détails sont consignés dans un document manuscrit, que possède la famille et qui sera publié, nous assure-t-on, par les soins du Cercle Archéologique de Mons.

(\*\*) La liste des documents manuscrits délaissés par le défunt, qui vient de nous être obligeamment communiquée, ne renferme malheureusement rien qui se rapporte aux fouilles exécutées dans cette localité (*Note ajoutée pendant l'impression*).

faire excuser le manque d'exactitude en ce qui concerne les emplacements et la position.

« Les amateurs d'antiquités nationales, écrit l'excellent commissaire rapporteur, recommencèrent leurs explorations, examinèrent successivement six tertres dont la destination ne demeura pas longtemps problématique (*sic*). » Évidemment, on n'a pu les prendre pour des bureaux téléphoniques. Dans tous, on trouva des cendres, des charbons de bois, des os calcinés et dans quelques-uns des éclats de silex, des fragments de poterie et des morceaux informes de fer oxydé <sup>(1)</sup>. »

L'ordre dans lequel ces trouvailles sont énumérées, annoncées, semble refléter la méthode d'après laquelle le classement des instruments et des objets a été opéré — c'est un amalgame, qui tout en nous éclairant sur les procédés habituels adoptés par les explorateurs, n'est pas sans nous causer de sérieuses inquiétudes. Que faut-il retenir de tout ceci ?

Des éclats de silex, des objets en fer oxydé, cette réunion d'objets disparates nous laisse fort perplexe. Dans les environs, on a recueilli, comme il a été exposé plus haut, une énorme quantité d'instruments en silex ; tout l'outillage néolithique robenhausien y était représenté ; ce sont des faits. Mais les objets en fer !

Nous n'avons aucun renseignement sur des trouvailles d'ustensiles en bronze qui auraient été faites dans le voisinage ; pour les objets en fer, il y a le seul mot rapporté ci-dessus <sup>(2)</sup>. On admettra que semblables données sont insuffisantes pour asseoir une opinion sérieuse.

Actuellement la région où s'élève le haméau des Quatre-Vents, dépouillée de ses bois, privée de verdure, découronnée de ses tumulus, est assez pauvre, sol et habitants. Aux alentours, on ne voit que chaumières et les enfants, qui recueillent et vendent les silex, errent misérablement vêtus, hâves, sans chaussures, le long du chemin préhistorique. La misère date-t-elle de l'âge de la pierre ou du bronze, en ce coin de terre ? Ce serait bien long pour souffrir !.....

---

<sup>(1)</sup> *Bulletin Acad. roy. des sciences de Belgique*, t. V, 1838. Rapport des Commissaires délégués, MM. Cornelissen, Willems et le chanoine De Smet, p. 729.

<sup>(2)</sup> *Ibid.*

### Les tumulus du Pottelberg.

Si, procédant par analogie, l'on songe à la quantité d'instruments en silex et aux innombrables déchets de taille recueillis depuis quelques années, on déduira que la population a dû être relativement considérable et on devra conclure que des tumulus nombreux ont dû couronner le plateau du Pottelberg (\*), sommet le plus élevé de toute la contrée et point nodal, croisement de la double chaîne de collines. Malheureusement le plus grand nombre a disparu.

Malgré les plus actives recherches, nous n'avons pu réunir de renseignements que sur trois de ces monuments ; ils sont catalogués sous les n<sup>os</sup> 78, 79 et 80. Le tumulus 78 est de loin le plus important de tous ceux que nous avons pu étudier dans la région de Flobecq. Non pas que nous ayons eu la bonne fortune d'obtenir à son sujet des détails nombreux circonstanciés, précis, caractéristiques. Hélas ! non. Mais le hasard nous a mis à même de faire une constatation, une seule, et ce seul fait, bien établi, a ouvert devant nous tout un horizon ; l'indice qui nous a été fourni est devenu cette fois une preuve irrécusable, décisive.

### Un tumulus de l'âge du bronze, n<sup>o</sup> 78.

L'ancien chemin de Renaix à Nederbraekel se détache au coude de la grande route, nouvellement construite, entre les bornes kilométriques 6 et 7 et monte au plateau, grâce à une tranchée profonde, près de laquelle on a ouvert plusieurs vastes sablières, actuellement en exploitation. Sur le bord occidental du plateau, on remarque une modeste habitation, sans étage, entourée d'un petit jardin. Lors de notre passage, en 1879, nous nous fîmes montrer, par le vieillard qui occupait la maison, l'endroit où s'élevait jadis le tumulus.

A 10 mètres ouest du bâtiment, après avoir franchi une haie d'épines, nous observâmes à la surface du sol une faible éminence

---

(\*) Nous sommes assez disposé à considérer, comme caractéristique de cette abondance, le nom donné à la colline et à admettre qu'il procède de l'énorme quantité de vases, d'urnes à incinération et autres, qu'on y a déterrés dans le passé, d'où Montagne des urnes, Mont des vases, Mont des pots, Pottenberg ou Pottelberg.

présentant tout au plus un relief de 30 à 40 centimètres et occupant une aire de 8 à 10 mètres de diamètre environ. Le sol paraissait avoir été fraîchement remanié et semblait préparé pour recevoir des plantations nouvelles : c'était tout ce qui restait d'un grand et beau tumulus qu'on avait trouvé intact en 1837! Plus élevé que les autres monuments similaires existant dans la contrée, il s'était maintenu en bon état de conservation jusqu'en ces derniers temps, en 1843 <sup>(1)</sup>.

Les explorateurs ne semblent pas s'être mis d'accord à son endroit et avoir jamais eu la notion de son importance.

Ils le décrivent, d'une part, comme étant d'une construction simple et grossière. On n'y aurait découvert que des pierres, des charbons et des os mêlés de cendres. Ailleurs, dans un récit qui semble contradictoire, on insiste sur les grandes proportions de la chambre sépulcrale. Voici le texte :

« Tumulus de belles dimensions, bien conservé, à droite du grand chemin. Trouvé au centre, en 1837, une grande loge en pierres brutes <sup>(2)</sup>. »

Cette description sommaire s'applique au tumulus primitif, avant qu'il fût violé. On ne nous donne d'ailleurs aucun détail sur le mobilier qu'il contenait, soit que celui-ci eût été dispersé, dérobé depuis des siècles, soit que les ouvriers employés aux fouilles actuelles se soient chargés eux-mêmes d'en enlever les pièces les plus importantes. Ceci se passait en 1837.

En 1843, le 6 octobre, les archéologues de Renaix reprirent leur fouille de 1837. Ils découvrirent, à la partie supérieure du tertre, éventré par eux quelques années auparavant, une autre sépulture qui avait échappé, chose stupéfiante, à leurs premières investigations. D'âge plus récent que la première, puisqu'elle lui était superposée, cette sépulture parasite reposait sur la loge en grosses pierres brutes, qui occupait le centre du tumulus. Nous la reproduisons ci-après <sup>(3)</sup>.

---

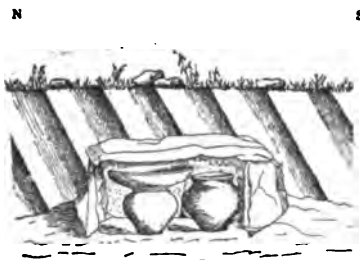
<sup>(1)</sup> *Bull., Acad. roy. des sciences de Belgique*, t. V, 1838, p. 729.

<sup>(2)</sup> *Loc. cit.*

<sup>(3)</sup> Le croquis qui reproduit cette sépulture et que l'on voit ci-contre, est emprunté au *Messenger des sciences historiques*. Année 1848. Gand. In-8<sup>o</sup>, p. 210, pl. XII.

**Tumulus, n° 78.**

**CISTE EN PIERRES BRUTES, FORMANT L'ÉTAGE SUPÉRIEUR, AJOUTÉE A UNE ÉPOQUE POSTÉRIEURE A LA CONSTRUCTION DU MONUMENT.**



*Plateau du Pottelberg.*

La ciste dont il s'agit renfermait un dépôt funéraire tout différent de celui qui est ordinaire aux tumulus de la région. Une dalle rencontrée à 0<sup>m</sup>,15 de la surface du sommet du tertre, amena la découverte de la loge supérieure, longue de 0<sup>m</sup>,37, large de 0<sup>m</sup>,26 et haute de 0<sup>m</sup>,23. Après l'avoir débarrassée de la terre amenée par les eaux pluviales, les archéologues découvrirent qu'elle renfermait 3 vases. Deux étaient des urnes cinéraires, le troisième était un grand vase plat débordant le premier, auquel il servait en même temps de couvercle.

Le vase sans couvercle, haut de 110<sup>mm</sup>, diam. max. de 134<sup>mm</sup>, était en pâte noire, rugueuse, celluleuse; il renfermait jusqu'à mi-hauteur des cendres et des os calcinés; plus  $\frac{1}{4}$  de sable.

L'urne cinéraire haute de 115<sup>mm</sup>, diam. max. 136<sup>mm</sup> était en pâte plus fine; elle était comblée de terre, difficile à séparer des cendres et des racines. Le couvercle en pâte brunâtre, haut de 37<sup>mm</sup>, offrait un diamètre de 0<sup>m</sup>,19. Il portait comme marque, le sigle DIVI.

Cette sépulture, d'âge relativement récent, par rapport à celui du tumulus lui-même, se trouve représentée dans la planche XII du *Messenger des sciences historiques* de l'année 1848 auquel nous l'avons empruntée.

La fouille de la ciste achevée, on reprit les recherches ayant pour objet la partie inférieure, la plus ancienne du tumulus; celles-ci, chose incroyable, n'amènèrent aucune découverte nouvelle et les explorateurs s'éloignèrent croyant avoir cette fois rempli leur

devoir d'une manière complète. Il n'en était heureusement rien et à quelques mois d'intervalle, une trouvaille de la plus haute valeur, due au hasard, faite par un homme absolument illettré, désintéressé, l'habitant de la chaumière, vint fixer d'une manière décisive les idées et, ce que n'avaient pu faire nos archéologues, donner à la science, l'âge définitif de la partie inférieure de cette antique sépulture.

En effet, s'étant mis en devoir d'égaliser le sol de son petit jardin, bouleversé par les fouilles, terrain qu'on s'était à peine donné le soin de remblayer, l'habitant de la chaumière, en exécutant ces travaux à la bêche, rencoptra à 3 mètres de la haie, et à quelques centimètres de la surface du sol, c'est-à-dire au niveau du pavement du caveau funéraire, un glaive en bronze, à rivets, avec une poignée qui avait dû être en bois. Le glaive était brisé en trois tronçons. Il se trouve actuellement en la possession de M. le notaire d'Harveng, à Flobecq.

Nous avons vu un des rivets en bronze qui étaient fixés à la poignée; il a les dimensions et la forme ordinaire de ces parties qui sont caractéristiques de l'époque du bronze et son existence ne laisse subsister aucun doute sur l'âge du glaive recueilli et en même temps sur celui de la sépulture qui se trouve par le fait même classée.

Il ressort pour tous de cette trouvaille, qu'un simple journalier, en aplanissant le champ d'une fouille exécutée par les amateurs de Renaix, a, sans aucune recherche, trouvé en dessous des couches superficielles bouleversées, une pièce de la plus haute valeur, échappée aux chercheurs, pièce qui suffit à elle seule pour permettre de déterminer l'âge du monument et qui nous montre en même temps avec quelle absence de méthode et quelle négligence les fouilles, dites archéologiques, étaient dirigées. Le fait que ce glaive était brisé en trois tronçons est significatif et ajoute un caractère de plus à la valeur de la trouvaille. En effet on sait que la plupart des glaives déposés, à une certaine époque, dans les sépultures de cet âge, étaient, au préalable, brisés en trois tronçons, exceptionnellement en quatre. Quelquefois ils étaient repliés en deux moitiés ou enroulés sur eux-mêmes (\*).

---

(\*) H. SCHLIEMANN, *IAIOS, Ville et pays des Troyens*. Paris, in-8°, p. 637 et 641; 1886. J. EVANS, *L'âge du bronze. Instruments, armes et armements*, etc. Paris, in-8°, p. 295. 1882.



CONCLUSIONS.

Les conclusions que nous pouvons tirer de la discussion des faits qui viennent de passer sous nos yeux sont des plus importantes : elles vont fixer définitivement nos idées sur les sépultures de toute la région.

Le grand tumulus du Pottelberg n° 78, tel qu'il était avant les fouilles, renfermait deux sépultures distinctes, d'âges très différents. L'une de ces sépultures, le tumulus primitif, remonte à la belle époque du bronze caractérisée par la présence des glaives à rivets. L'autre sépulture, constituée par une ciste parasite, est de l'époque romaine, ou date des quatre premiers siècles de notre ère.

Étudions en premier lieu cette dernière sépulture et examinons ce que nous pouvons déduire de sa position.

Son intrusion au sommet d'un ancien tumulus est fort instructive; elle montre (<sup>1</sup>), ce qui avait déjà été observé ailleurs :

1° Qu'à une certaine époque on demandait l'hospitalité aux anciennes tombes, peut-être pour placer sous la protection du héros enseveli, le mort récent.

2° Qu'en pratiquant ce rite, qu'en effectuant cet emprunt, on respectait, sans aucun doute, les anciens droits du premier mort : on ne le dépossédait pas.

3° Que ces mélanges de sépultures devaient être acceptés, consentis et qu'ils étaient assez fréquents.

4° Que, par le fait d'intrusion de sépultures récentes dans les tombes plus anciennes, la rencontre d'objets oxydés en fer, de médailles romaines, du IV<sup>e</sup> siècle, dans le tumulus n° 82 de l'âge du bronze (sans cela incompréhensible), se trouve maintenant parfaitement expliquée.

Reste le tumulus lui-même, débarrassé de la ciste parasite.

---

(<sup>1</sup>) La coutume d'enterrer dans de vieux tumulus remonte, comme on sait (*Iliade*), assez haut et s'est perpétuée fort tard, jusqu'au temps de Charlemagne. Il est fait allusion à cette coutume dans l'*Indiculus superstitionum*. Au VIII<sup>e</sup> siècle, certains évêques défendent formellement d'ensevelir les morts dans les sépultures des payens, dans les tumulus, etc. : *ne sepeliant mortuos christianos inter paganos in sylvis, aut in campis, sed in cimeteriis*, etc. (PAPPUS, Épit. Hist. Eccles., p. 83). Enfin, l'empereur Karl promulga l'ordonnance suivante : « *Jubemus ut corpora christianorum Saxonorum ad cœmeteria ecclesiae deferantur, et non ad tumulos paganorum.* » Vid. Des Roches, Raepsaet, Schayes. Coremans, Wolf, Grimm, Warnkœnig, Huytens.

Constatons, d'accord avec M. Joly, qui a fouillé un grand nombre de ces sépultures, que toutes sont construites sur le même plan, avec des éléments identiques.

La coupe que nous avons donnée plus haut du tumulus du Muziekberg n° 82, doit être considérée comme offrant un diagramme type des tumulus de toute la région <sup>(1)</sup>, et reproduisant par conséquent très fidèlement le monument du Pottelberg, tel qu'il était dans le principe.

Ces tumulus sont à incinération, tous indistinctement : c'est la sépulture par excellence de cet âge <sup>(2)</sup>.

Le tumulus du Pottelberg n° 78 fixe l'âge de ces monuments, grâce à la trouvaille du glaive en bronze à rivets, brisé en trois tronçons selon le rite funéraire : on ne peut exiger davantage.

Enfin le mobilier est partout le même : sauf les urnes cinéraires, on n'a rien recueilli nulle part. Sans doute ces tombeaux avaient été violés et spoliés à une époque antérieure, très reculée <sup>(3)</sup>.

#### **Tumulus, n° 79.**

Ce tertre, construit sur le même type que les autres tombelles, s'élevait au centre de la partie la plus élevée de la colline. Il a été fouillé vers la même époque que le n° 78, par M. Joly, sans rien offrir de remarquable. Ainsi qu'il a été procédé à l'égard du précédent, l'emplacement qu'il occupait a été nivelé.

Nous n'hésitons pas à attribuer à cette sépulture le même âge qu'à la précédente.

On a trouvé, ainsi que nous l'avons dit plus haut, aux environs du tumulus une grande quantité de silex taillés, épars à la surface du sol ; plusieurs de ceux-ci sont représentés sur les planches de cette notice.

#### **Tumulus, n° 80.**

Ce tumulus, dont nous avons encore vu quelques restes en 1884, était situé à l'ouest d'une maison ou chaumière isolée qui s'élève

---

<sup>(1)</sup> Vid. p. 93.

<sup>(2)</sup> On n'a rencontré, fait assez remarquable, aucune sépulture à inhumation dans toute la région de Flobecq.

<sup>(3)</sup> La rencontre d'objets en fer ou de médailles romaines, etc., dans certains tumulus, n'offre plus de difficultés et s'explique avec facilité depuis que nous connaissons le mode d'introduction des sépultures parasites.

à 50 mètres environ sud du chemin de terre de Renaix à Nederbraekel, lequel traverse le plateau dans le sens de son plus grand diamètre, est-ouest.

Le centre du monument avait renfermé, comme toujours, un caveau en blocs informes de grès ferrugineux, non reliés par le ciment. Les dalles de la partie supérieure formant couverture avaient disparu, de sorte qu'il y a lieu de présumer une violation perpétrée à une époque reculée. On n'a recueilli, paraît-il, sur le sol de la chambre funéraire que quelques parcelles d'os et de dents <sup>(1)</sup>.

Il n'est nullement douteux que cette sépulture ne doive être rapportée, quant à l'âge, à la même époque que celle des deux premières décrites ci-dessus.

Nous avons acquis des habitants de la chaumière un certain nombre de silex taillés, polis, d'éclats et rebuts de taille qui tous ont été ramassés aux alentours. Une belle pointe de flèche, également recueillie dans le voisinage de l'habitation et placée en réserve pour nous être remise à notre passage, a été malheureusement égarée.

**Rhodenberg (Mont de Rhodes). — Tumulus n° 81, de la Chapelle dite d'Harveng.**

Nous avons été informé à plusieurs reprises par M. Joly de l'existence en ce lieu d'un tumulus qui paraissait intact. Après la fouille, qui n'a rien produit, le terrain a été dans la suite aplani comme partout ailleurs.

Actuellement, la surface du sol égalisé ne permet plus de retrouver le point précis où ont été exécutés les travaux de recherche. On arriverait peut-être à le retrouver à l'aide des traces de charbon qui n'ont pu être, croyons-nous, absolument effacées.

D'après ce qui nous a été communiqué, le résultat des fouilles aurait été absolument négatif; on n'a rien trouvé qui méritât une mention spéciale.

Nous avons recueilli aux alentours un certain nombre de silex et des éclats provenant de la taille.

---

(1) *Bull. Acad. roy. des sciences de Belgique*, t. V, 1838, p. 729.

**Hameau du Bois de Sainte-Anne. — Tumulus, n° 81'.**

Enfin, il nous a été transmis, par le même archéologue, des renseignements assez vagues au sujet d'un tertre, qui s'élevait jadis au hameau du Bois de Sainte-Anne. Cette tombe aurait été inutilement fouillée par M. Joly : elle était absolument vide. Nous n'avons pas réussi à obtenir la moindre donnée sur son emplacement. Nous rappelons le fait, pour mémoire, afin de ne rien négliger des renseignements qui sont parvenus jusqu'à nous.

---

**AGE DU FER.**

---

**GÉNÉRALITÉS.**

Pendant les premiers âges de la pierre, l'homme, absorbé tout entier par les exigences d'une lutte inexorable, ne songe guère à la mort. Nous ne savons rien de ses sépultures en cette région, mais il nous a laissé les armes victorieuses à l'aide desquelles il devait triompher dans la lutte grandiose : les instruments de son travail.

Plus tard, quand la découverte des métaux et en particulier l'importation du bronze lui procure quelque répit, qu'il a plus de loisirs, il en profite pour se lancer dans les spéculations rêveuses sur l'immortalité de l'âme : il songe aux morts ; on lui parle d'une seconde vie, où la Providence s'évertue à réparer l'injustice qu'elle a commise dans la première, en ne faisant point entre les hommes un partage égal de bonheur. On invente les rites ; on crée les mystères ; on fonde les orthodoxies locales. L'homme brûle la dépouille de ses proches et les cendres réunies dans un vase sont déposées, avec ou sans instruments, ex-voto ou souvenirs, dans une chambre funéraire, sous un monticule de poussière qui doit les protéger et transmettre le nom glorieux du mort, ses hauts faits aux âges à venir !

Lorsque le fer s'est substitué au bronze, quand les siècles eurent passé, c'est toujours la mort qui nous explique la vie ; ce sont les tombeaux qui, pour la plus grande partie du monde, nous

racontent ce que furent les hommes et quelle était leur civilisation : sans les hypogées, que saurions-nous de l'Égypte?

Dans la région de Flobecq, quelques rares traces d'habitations, les premières demeures de nos ancêtres ; un atelier où l'on réduisait péniblement la limonite pour en tirer le fer ; une voie romaine avec un aqueduc primitif ; quelques grandes tuiles à rebord ; des fragments d'objets de parure, des fibules, des grains de colliers, pas une arme, d'innombrables vases en terre d'une pâte tantôt grossière, ailleurs en argile samienne, fine, sigillée ; çà et là, à la surface du sol, une tache noire, formée d'une couche de charbon de bois brûlé, marquant l'emplacement des cimetières à incinération, tels sont les éléments à l'aide desquels nous devons tenter de reconstruire l'histoire, le passé des hommes qui ont pendant des siècles occupé les plateaux du Muziekberg, du Pottelberg et cultivé les collines de la région qui fait l'objet de cette étude.

C'est peu, mais nous eussions pu trouver moins encore. Essayons donc de tirer les déductions que comportent les faits et efforçons-nous de faire parler ces tombes dont on a fait les emblèmes de la discrétion et du silence. Les sépultures, pour qui sait les interroger, sont pleines d'enseignements et riches de faits ; mais auparavant il nous a semblé nécessaire de faire brièvement l'historique des recherches entreprises par nos précurseurs, depuis les premières fouilles, pratiquées en 1837, jusqu'aux dernières trouvailles effectuées de nos jours, presque sous nos yeux ou par nous même.

#### HISTORIQUE.

Sur l'emplacement des lieux où les hommes des âges de la pierre avaient élevé un dolmen, abandonné leurs instruments de travail, leur appareil de chasse ou de pêche, tout leur outillage en pierre ; aux points où plus tard les importateurs du bronze devaient ériger des tumulus, l'herbe et les bois avaient depuis longtemps grandi et s'étaient développés. La civilisation déplacée avait choisi d'autres centres, autour desquels elle gravitait, et auprès desquels elle avait groupé les habitations des hommes.

Les sommets des collines, balayés par les vents, lavés par les eaux météoriques et dépouillés presque complètement de leur limon fertile, étaient devenus des lieux arides, sauvages, couverts de bois, de taillis, de bruyère et, par places, convertis plus tard en sapinières ; aussi l'homme les avait-il délaissés pour s'établir plus

bas. en des endroits mieux appropriés à ses besoins : tel était encore l'état des plateaux il y a cinquante ans, au commencement du siècle actuel.

Vers les premières années du siècle (1808), un certain nombre de propriétaires de la région, mus par diverses raisons, qu'il n'entre pas dans notre sujet de développer, avaient entrepris successivement le défrichement des parcelles de bois, des ravines tourmentées et d'autres propriétés qui avaient été laissées, depuis des temps immémoriaux, à l'état de bruyère inculte et qui étaient considérées jusqu'alors comme de mauvaises terres.

Ces travaux entrepris au hasard, sans méthode ni direction, étaient abandonnés pour l'exécution, les détails, à des journaliers habitant les environs, classe absolument dépourvue de culture, sans instruction, à cette époque surtout, et n'ayant qu'une préoccupation, celle du gain, d'autre objectif que celui d'obtenir, d'assurer le pain de chaque jour.

En défrichant la bruyère sauvage et en dérochant les bois, il arrivait fréquemment aux journaliers de rencontrer de grandes tuiles romaines, des fragments de vases, des vases entiers et même parfois des sépultures.

La plupart du temps, seuls au milieu des champs, sous l'influence déprimante de la pauvreté, de la misère, mis tout à coup en présence de semblables trouvailles, ils s'empressaient, malgré de superstitieuses terreurs, de profaner ces tombes, de bouleverser fiévreusement le sol, dans l'espoir de découvrir quelque trésor caché <sup>(1)</sup>. Qui dira le nombre de vases cinéraires brisés, les cendres répandues, dispersées, les pièces uniques, les objets instructifs, réduits en poussière, les sépultures outrageusement violées ! Souvent le profanateur était déçu dans ses espérances et ne trouvait rien qui pût lui être utile ou satisfaire sa cupidité ; dans son dépit, il brisait, détruisait et piétinait le mobilier funéraire. Mais il dut arriver plus d'une fois que des trouvailles d'objets d'or et d'argent,

---

(1) Une importante trouvaille de monnaies gauloises et de torques en or, faite en ces derniers temps dans la région, a été signalée par M. JOLY (*Antiquités celtiques trouvées sur le territoire de Frasnes-lez-Buissenal, le 5 février 1864* In-8°. Mons, 2 planches). Les détails que renferment ces quelques pages confirment pleinement ce que nous rapportons des habitudes de sauvagerie et de la rage de destruction qui animent, aujourd'hui encore, ces populations rurales. C'est ici, selon nous, que l'action du maître d'école pourrait s'exercer et produire, comme en Danemark et dans la péninsule Scandinave, les plus heureux effets.

des bijoux de bronze ou en pierres taillées, des instruments qui eussent été pour la science d'une inestimable valeur, furent à jamais détruits et passèrent dans le creuset du fondeur : pour des misérables l'appât était bien tentant !

Cependant le secret de ces heureuses trouvailles n'était pas toujours gardé ; il avait fini par être peu à peu divulgué ; la région était signalée, depuis quelque temps déjà, comme riche en sépultures antiques, en même temps qu'elle avait, par ses tumulus, attiré l'attention d'une autre catégorie d'observateurs. Ce fut vers cette époque que quelques amateurs d'antiquités, habitant la ville de Renaix, entreprirent de fouiller les tumulus qui couronnaient les collines aux environs de cette ville.

Le résultat de leurs investigations ne paraît pas les avoir absolument satisfaits, car ils ne publièrent aucun compte rendu de ces travaux. Tout au plus les feuilles locales s'en préoccupèrent-elles pendant quelques jours, et un journal imprimé à Audenarde, *Annoncen Blad* (\*), publia une série d'articles, dus à la plume autorisée du D<sup>r</sup> Van der Meersch, archéologue, où ces sépultures étaient étudiées au point de vue historique.

M. Joly, avocat à Renaix, qui s'était associé aux premières fouilles exécutées par ses confrères, et qui devait les continuer plus tard pour son compte personnel, traversant par hasard les plateaux situés à l'orient du Muziekberg, au moment où l'on défrichait l'ancien bois de Saint-Pierre, vit des vases brisés, épars à la surface, et apprit des journaliers que le sol aux environs renfermait, à une faible profondeur, quantité d'urnes en terre grossière, avec des cendres et des os incinérés : on lui en montra immédiatement quelques-unes. Mis en éveil par ces découvertes, sa curiosité l'engagea à suivre ces travaux et il forma le projet de recueillir toutes ces trouvailles, de les noter et de les décrire.

Le projet était digne d'occuper les loisirs d'un homme éclairé ; l'argent et le temps ne manquaient point à l'auteur pour l'accomplir ; partout il rencontra, ainsi qu'il l'a déclaré lui-même, les meilleurs encouragements, et toutes les facilités lui furent accordées par les propriétaires des terrains où devaient s'effectuer les fouilles et les explorations.

---

(\*) Voir les numéros de ce journal à partir du 25 septembre 1836, au 19 mars 1837. Voir également : *Geschiedkundige aenteekeningen omtrent eenige oudheden, ontdekt op het grondgebied der stad Ronsse in 1836*, door P.-J. VAN DER MEERSCH. Audenarde, by Bevernaege. In-8°. 1837.

Malheureusement, des circonstances qui nous sont inconnues l'empêchèrent de réaliser ses bonnes intentions et d'apporter à ces recherches tout le soin et l'esprit de suite qu'elles exigeaient. Cette exploration qui, pour être complète, fructueuse, aurait dû être méthodique et poursuivie par l'archéologue en personne, sans défaillance, fut plus d'une fois négligée, abandonnée, puis après l'annonce d'une belle trouvaille, due au hasard, ou amenée par le coup de pioche d'un journalier, reprise avec ardeur, pour être peu après de nouveau délaissée et, après quelques jours, derechef oubliée.

Quoi qu'il en soit de ces intermittences de zèle et d'apathie, ces explorations, bien qu'incomplètes, ne devaient pas demeurer infructueuses pour la science. Elles développèrent en premier lieu la curiosité, le goût, le désir des recherches ; des fouilles analogues furent entreprises ailleurs par les géologues d'Audenarde et chacun sut dès lors, dans la contrée, que tout objet antique trouvait acquéreur à Renaix, chez M. Joly. Les trouvailles qui sortaient jadis du néant pour y retomber aussitôt, étaient dès à présent recueillies et sauvées de la destruction <sup>(1)</sup>.

En outre, M. Joly publia, dans le *Messenger des sciences historiques*, de Gand, entre les années 1844 et 1851, une série d'articles intitulés : *Antiquités cello-germaniques et gallo-romaines trouvées sur le territoire de Renaix et dans les communes environnantes* ; ces notices, qui témoignent d'une certaine culture, d'une connaissance suffisante de l'antiquité classique, d'efforts estimables, étaient accompagnées de nombreuses planches ; elles donnaient approximativement <sup>(2)</sup> l'emplacement des lieux fouillés et décrivaient par le menu les divers objets recueillis dans les sépultures et à la surface du sol.

Nous avons vu plus haut, en traitant des tumulus, que l'auteur adressa, à deux reprises, au Gouvernement, un rapport sur les

---

<sup>(1)</sup> C'est ainsi que fut fondé le cabinet délaissé par le défunt et que la ville de Renaix n'hésitera pas, sans doute à acquérir. Comme collection d'antiquités régionales, il offre une incontestable valeur et la science n'aurait jamais pu acquitter sa dette envers M. Joly si, en réunissant avec persévérance, comme il l'a fait, ces précieux débris, il avait pris le soin de les cataloguer, de les décrire immédiatement après leur découverte et surtout de noter d'une manière précise, sur les cartes, qui lui furent confiées à cet effet par nous, le lieu de la trouvaille. Malheureusement ces annotations furent, comme on sait, omises ou négligés.

<sup>(2)</sup> Souvent trop approximativement.



fouilles exécutées par lui. Ces rapports, transmis à l'Académie royale des sciences, furent soumis à l'examen de commissaires qui en rendirent compte <sup>(1)</sup> et qui encouragèrent vivement l'auteur à persévérer dans cette voie. M. Joly avait promis, à maintes reprises, au cours de ses notices, d'envoyer au *Messenger des sciences historiques* un travail spécial sur les tumulus et sur les instruments en pierre, sur les silex taillés, etc., qu'il avait rencontrés ou recueillis. Pendant dix ans, il remit d'année en année, la publication du résultat de ses recherches, publication qui, finalement, ne parut jamais. Espérons que ce travail, si longtemps annoncé, existe au moins, sous forme de journal, parmi les manuscrits délaissés par le défunt et qu'il sera possible d'en avoir communication, comme on nous le laisse espérer, pour en faire profiter la science <sup>(2)</sup>.

Après avoir consacré les lignes qui précèdent à l'historique des travaux, fouilles et découvertes exécutées dans la région depuis un demi-siècle, nous nous proposons maintenant d'exposer successivement les résultats obtenus par l'étude des lieux, des ouvrages d'art, des sépultures et des monuments qui ont été mis au jour. Nous examinerons la voie romaine qui se déroule dans l'angle sud-est de la feuille de Flobecq, ainsi que l'aqueduc que de récents travaux d'art ont mis à découvert; les habitations, dont on a retrouvé l'emplacement, avec les traces d'une partie du mobilier; les ateliers où l'on a tenté la réduction du minerai de fer; les diverses régions où se développent les cimetières dits gallo-romains; nous décrirons ensuite les sépultures situées en dehors de ces cimetières et celles qui ont été trouvées, isolément répandues, sur le territoire de Cocambre, de Louisendorp et de Ten Hulle. Enfin nous nous occuperons des découvertes et des fouilles éloignées de l'agglomération. Après avoir tiré les déductions que ces observations comportent, nous terminerons par les conclusions générales et les renvois aux publications et aux auteurs originaux.

---

<sup>(1)</sup> *Bull. de l'Acad. royale de Belgique*, année 1838, t. V, pp. 30 et 727.

<sup>(2)</sup> Nous venons d'apprendre, avec un regret qui sera unanimement partagé par tous les hommes de science, que rien de semblable n'existe, et particulièrement, que le travail, tant de fois promis, sur les tumulus et les instruments en pierre, n'a pas été trouvé dans l'inventaire des papiers délaissés par le défunt.

VOIE ROMAINE. DIVERTICULUM, N° 89.

Il n'est pas permis de douter, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, que les ingénieurs romains n'aient utilisé, dans une certaine mesure, les anciens sentiers d'échange ou les voies de communication établies entre peuplades, pour tracer les longues chaussées rectilignes de l'empire.

Les chemins primitifs, plus ou moins sinueux, ainsi que le sont actuellement encore les sentiers des sauvages, les pistes d'Indiens, etc., ne furent point suivis sur tout leur parcours, mais les ingénieurs mirent à profit toutes les indications utiles que le tracé primordial pouvait fournir.

Les premiers explorateurs avaient reconnu les obstacles naturels que l'on devait nécessairement tourner pour les éviter ou les atténuer, les points principaux par lesquels il fallait passer, la hauteur à laquelle on devait maintenir les travaux, afin qu'ils ne fussent point entraînés à la saison des pluies, enfin les conditions spéciales créées par la nature du sol, qui élève parfois d'insurmontables obstacles, tandis qu'il fournit ailleurs des moyens, des matériaux de construction excellents et à portée de la main.

Autant que possible rectilignes, pour gagner du temps, raccourcir les distances et diminuer la dépense, ces voies couraient, comme on sait, sur la ligne de faite ou à mi-côte, ne descendant jamais des hauteurs, si ce n'est pour franchir, au moyen de lacets, quelque ravin à cours d'eau profond, torrentueux et déplaçant ses rives.

La voie qui nous occupe et qui recoupe l'angle sud-est de la feuille, est constituée par un *diverticulum* prenant origine à Bavay pour venir aboutir comme on sait, au port maritime à l'*emporium* de Gand. Cette voie n'était point une *via strata*, avec son appareil plus ou moins complet, mais un simple *diverticulum*, rectiligne sur tout son parcours dans la planchette, assez étroit, comme ils le sont d'ordinaire, 7 à 8 mètres, dans la construction duquel l'ingénieur romain a déployé son habileté et son sens pratique habituels. C'est ainsi que chaque fois qu'il l'a pu, il a profité, pour établir le plancher, la *summa crusta*, de sa voie, il a utilisé les nappes de cailloux qui se trouvaient faire partie d'une assise géologique quelconque, empruntant l'une fois à un étage tertiaire, l'autre fois au dépôt base du quaternaire un pavement naturel, résistant, tout préparé par la nature.

En revanche, lorsque le cas se présentait, on savait fort habilement éviter certains affleurements très dangereux, de roches argileuses imperméables qui, en temps de pluie, transforment le chemin en fondrière impraticable et certaines masses ébouleuses, qui glissent perpétuellement sur les pentes et qui seront en mouvement tant qu'elles existeront ou que leurs derniers restes n'auront pas été entraînés par les cours d'eau et portés à la mer.

La construction du chemin de fer d'Ellezelles à Sottegem a obligé les constructeurs actuels à entamer le *diverticulum* à hauteur du hameau du Bois-S<sup>u</sup>-Anne. Une profonde tranchée coupe, sous un angle très aigu, la chaussée romaine et a fourni, lors de l'exécution des travaux, l'occasion de faire quelques observations qui ne manquent pas d'intérêt.

A une centaine de mètres à l'est d'un cabaret appelé le *Repos des chasseurs*, qui borde la chaussée, on aperçoit une légère dépression où les eaux pluviales, descendues des hauteurs orientales, se réunissent pour former un petit ruisseau qui traverse la chaussée et descend vers Lumenne se jeter, sous le nom de Sterpebeek, dans le ruisseau d'Angre.

Or, la profonde excavation, de 7 mètres, nécessitée par le passage de la voie ferrée, a mis à découvert les travaux exécutés par l'ingénieur romain pour permettre et faciliter l'écoulement de ces eaux et nous a donné en même temps une bonne coupe prise en travers du *diverticulum*. Le travail, des plus simples d'ailleurs, était fort habilement conçu et exécuté avec un soin tel que, si l'on n'avait dû le supprimer, il existerait et subsisterait de longues années encore. Les eaux ruisselantes de l'est, soumises à l'action de petits barrages, disposés dans les prairies d'amont, y déposaient, au fur et à mesure, le limon dont elles étaient chargées et redevenues limpides, s'écoulaient sous la voie dans un conduit formé de troncs de chêne perforés dont le diamètre avait été si exactement calculé qu'il est demeuré suffisant pendant la durée de XVI siècles.

Nous avons eu sous les yeux les restes, facilement reconnaissables, de cet antique ponceau, que nous avons vu en place au milieu du dispositif qui l'entourait. Nous avons relevé la coupe de cet intéressant travail d'art, avec toute l'exactitude désirable. Malgré l'exiguité de ses proportions, ce petit aqueduc nous a paru mériter, au même titre que les œuvres les plus grandioses des ingénieurs romains, d'être conservé et mis sous les yeux de la postérité.

VOIE ROMAINE DE BAVAY A GAND (DIVERTICULUM).

Coupe de l'aqueduc prise à hauteur du hameau du Bois de St<sup>e</sup>. Anne. N<sup>o</sup> 89.



|  |                    |
|--|--------------------|
| α. Remanié et pavé . . . . .                             | 1 <sup>m</sup> ,80 |
| β. Cailloux et gravier . . . . .                         | 0 <sup>m</sup> ,30 |
| γ. Grès ferrugineux en blocs . . . . .                   | 0 <sup>m</sup> ,40 |
| δ. Tronc de chêne foré. (Niveau des prairies.) . . . . . | 0 <sup>m</sup> ,75 |
| ε. Fascinage . . . . .                                   | 0 <sup>m</sup> ,30 |
| ζ. Sable glauconifère paniselsien, visible sur . . . . . | 0 <sup>m</sup> ,70 |

Une observation qui ne manque pas d'importance au point de vue hydrologique, se dégage de cette constatation, à savoir que depuis la construction du *diverticulum*, soit 1500 ans, les conditions orographiques locales n'ont pas subi de changement notable, pas plus que le régime hydrographique, qui en ce point, sont restés les mêmes. Le cube d'eaux pluviales qui passe sous la voie n'a augmenté ni diminué et les eaux en ce point n'ont, pour ainsi dire, pas déplacé le limon superficiel en quinze siècles! — Ce fait est d'autant plus instructif à enregistrer qu'ailleurs, dans certaines localités très voisines, situées à moins d'un kilomètre de distance, on a eu maintes fois occasion de noter des accidents absolument en contradiction et que l'on a été parfois surpris de la masse prodigieuse d'éboulis transportés en quelques années et même en quelques semaines, par les averses et certaines pluies torrentielles (1).

LES HABITATIONS GALLO-ROMAINES.

Il était assez rationnel de rechercher sur le développement du *diverticulum*, des traces de relais, de lieux d'étape, de *mansiones*, ou des vestiges de villas, d'habitations antiques, comme celles qui

(1) Comme exemple, nous citerons, les glissements, auxquels obéit tout le versant occidental de la colline de Plachette, qui est, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, constamment en mouvement et dont la masse descend incessamment vers le ruisseau qui s'en empare, en divise et en entraîne les éléments.

ou des vestiges de villas, d'habitations antiques, comme celles qui se rencontrent en grand nombre le long des voies romaines de première classe, qui sillonnent le Hainaut et la Belgique orientale. Nous n'avons pas réussi à en découvrir une seule, sur toute l'étendue de la chaussée, qui est représentée dans la feuille de Flobecq. Nous avons lieu de croire que les fondations de ces *mansiones*, construites en matériaux grossiers, sans consistance, n'ont pas résisté à l'action du temps et ont été plusieurs fois renouvelées avant de disparaître ou d'être remplacées par d'autres bâtiments mieux appropriés aux besoins de chaque époque.

En dehors du voisinage ou des environs de la route, les explorations et les fouilles, amenées par les découvertes des journaliers chargés de déroder la région boisée, qui s'étend au sud-ouest de l'Heereweg, entre le Muziekberg et le hameau de Cocambre, ont eu pour résultat de prouver que toute la contrée, à partir du Muziekberg jusqu'au delà du Pottelberg, du Rhoodenberg et de la voie romaine à l'est, et au delà du Maerkelenhout à l'ouest, était couverte d'habitations dont on retrouve partout de nombreux vestiges <sup>(1)</sup>.

Lorsque l'on tente de débrouiller ou de se rendre compte dans les notices que M. Joly envoyait au *Messenger des sciences historiques*, de l'emplacement des habitations et des cimetières qu'il cite ou énumère, et que l'on recherche des détails précis, sortant des généralités, on se heurte à des difficultés inextricables; on se voit renvoyé, entre autres, à des communications ultérieures, qui n'ont jamais été publiées. C'est ainsi que le grand nombre d'habitations, dont l'auteur signale l'existence, se réduit en définitive et tout compte fait à trois, dont il réussit à fixer plus ou moins exactement l'emplacement.

#### HABITATION DU MAERKELENHOUT, N° 102.

Cette habitation était située à proximité des sépultures; voici ce qu'en dit M. Jolly. « Nous aperçûmes un espace de terrain entièrement recouvert de morceaux de tuiles à rebord, de faitières, de fragments de grandes briques, de portions de petites meules de moulins à bras et d'une foule de débris de diverses espèces de poterie, entremêlés de clous et de morceaux de fer fortement oxydés. Le tout reposait au milieu d'une grande quantité de pierres brutes, dites *boschsteenen*. Ces vestiges sont les indices

---

(1), *Messenger des sciences historiques*. Année 1846, p. 99 et en note.

» ordinaires qui révèlent l'emplacement d'une ancienne habitation » gallo-romaine. » On a retrouvé dans celle-ci une pierre de meule d'une nature spéciale, ovoïde, en roche très dure; sans doute en roche dioritique (1).

L'achèvement du dérodemement vint révéler, quelque temps après, l'existence d'autres vestiges du même genre, à 150 mètres environ, au nord du point précédent. Il était facile de reconnaître un carré de 12 mètres de côté, limité par un lit de pierres ferrugineuses, non cimentées, d'au moins 0<sup>m</sup>,50 de largeur qui était, sans nul doute, le *stratum* sur lequel reposait l'habitation. Dans cet espace et tout alentour, on remarquait des morceaux de tuiles à rebord, de faitières et des débris de céramique (2).

L'habitation dont les vestiges nous occupent était située sur le point le plus élevé du Maerkelenhout. Un chemin creux qui devait alors être beaucoup plus encaissé qu'aujourd'hui semble avoir conduit autrefois de cette demeure vers le cimetière. Des fragments d'une grande amphore et des vases de forte dimension furent trouvés le long de cette même ligne (3). Ces emplacements sont notés approximativement sur la carte (4).

#### MANSIO MILITARIS.


Dans son rapport à l'Académie (5), l'un des commissaires, M. Cornelissen, après avoir parlé des tertres fouillés par divers explorateurs au Muziekberg, trouve des données qui lui semblent justifier les conclusions suivantes : « Il paraît également sûr que les tuiles » romaines, des vases antiques et d'une grande perfection de » forme, permettent de supposer que ces environs (lesquels?) ont » été l'emplacement d'une *mansio militaris* assez considérable et la » position des lieux (?) pourrait changer cette opinion en certitude. »

Nous ne pouvons nous empêcher de trouver ces assertions absolument dépourvues de base; ces renseignements incomplets, incohérents, sont trop vagues pour autoriser une conclusion quelconque et nous n'avons pas cru pouvoir les utiliser.

(1) *Id.* Année 1844, p. 532.

(2) *Id.* Année 1846, p. 466.

(3) *Messenger des sciences historiques.* Année 1846, p. 467.

(4) Ce point est indiqué sur la carte, par le radical d'habitation :  et le n° 102, qui en marque le centre.

(5) *Bull. Acad. roy. des sciences de Belgique*, t. V, 1838, p. 33.

HABITATIONS DU BOIS-S<sup>t</sup>-PIERRE, N<sup>os</sup> 105 ET 106.

S'étant écarté à 60 mètres environ au sud-est, et perpendiculairement au chemin communal de Renaix à Escornaix, M. Joly se trouva, au milieu « d'une grande quantité de fragments de vases, la plupart de très forte dimension et rappelant une variété infinie de formes. Nous prîmes une inspection minutieuse du lieu du gisement et nous consignâmes avec soin les indications que nous offrait la nature des débris. » Nous ne doutons pas des assertions de l'auteur. Malheureusement toutes ces notations, si exactes, et partant si précieuses ne nous sont point parvenues et M. Joly ne les a publiées nulle part (\*).

Les renseignements sur l'autre habitation, n<sup>o</sup> 106, ne sont guère plus explicites :

« Nous dirigeant au sud-est, vers le ravin du Steenbeek, qui borde au sud-est le défriché, nous pûmes bientôt renouveler nos observations au sujet d'un fait analogue. A une faible distance du ravin, qui encaisse le Steenbeek, une quantité non moins considérable de poteries couvrait une étendue de plus de 24 mètres carrés. » La fabrication des vases, leurs dimensions, qui nous faisaient supposer qu'ils avaient servi à des usages domestiques, la présence parmi leurs restes de fragments de petites meules, de tuiles à rebord et de faitières, nous forcèrent à reconnaître, dans l'un et l'autre gisement, l'emplacement de deux habitations antiques (\*\*).

CONCLUSIONS SUR LES HABITATIONS.

Comme on vient de le constater, ce que nous pouvons déduire des explorations et des observations consignées par M. Joly dans ses notes, se réduit à fort peu de choses : les renseignements topographiques manquent absolument de précision. En y joignant le résultat de nos propres observations, nous arrivons à conclure :

Que dans les lieux mêmes où les hommes des âges de la pierre, des dolmens et du bronze ont pris naissance, se sont développés et ont fini par disparaître, dans ces mêmes lieux se retrouvent les habitations de leurs vainqueurs, de ceux qui leur ont succédé, les demeures de l'époque romaine, gallo-romaine et, bien plus nom-

\* (\*) *Messenger des sciences historiques*. Année 1845, pp. 399-400.

(\*\*) *Messenger des sciences historiques*. Année 1845, p. 400.

breuses que les habitations des vivants, se pressent les sépultures des morts.

Quoique déclarées par l'explorateur fort nombreuses, dans toute la région, les traces d'habitations, rencontrées au milieu de vastes et nombreux cimetières, sont en réalité relativement fort rares et le détail qu'on nous en donne absolument incomplet. On en cite expressément trois.

Sur les lieux élevés elles paraissent occuper une surface de 10 à 12 mètres carrés. Les fondations étaient sans doute construites en roches du pays, soit en blocs de roche nummulitique ypresienne, en psammite ou grès panisielien et, quand ceux-ci manquaient, on y suppléait à l'aide de grès ferrugineux diestiens : ces éléments, qui forment le gros œuvre, disposés irrégulièrement et constituant une sorte d'*opus incertum*, ne paraissent point avoir été reliés par le ciment. Le ciment romain, inaltérable, indestructible, avec ses caractères connus de tous, serait certainement parvenu, à l'état de fragments, jusqu'à nous. Ces pierres étaient simplement superposées à sec ou reliées tout au plus par de l'argile.

Pendant des constructions plus soignées ont dû exister dans la région et ont été rencontrées semble-t-il par les premiers explorateurs. Un mot échappé à l'auteur (\*) nous le démontre. Parlant des trouvailles qui ont été négligées, il dit : « Des vestiges de fondations *cimentées*, des ouvrages souterrains, ont été aperçus. » En quel point de la contrée? Nous ne savons : M. Joly ne s'explique pas davantage.

Quant à la partie supérieure des habitations, construite en bois, elle devait sans doute offrir un double revêtement en branches entrelacées enduit d'argile sur les deux faces et avait une couverture fort élevée, en chaume ou en genêts; le petit nombre de tuiles à rebord et de faitières, qui sont des éléments indestructibles, recueillies aux environs, ne permet pas de supposer que ces habitations fussent recouvertes d'un toit plus résistant, plus solide. Quelques morceaux de fer oxydé et des clous sont les seuls restes signalés, qui nous soient parvenus, de la construction intérieure.

Si on y ajoute des fragments d'une céramique variée et quelques débris de meule, de moulins à bras, dont on ne détermine jamais la nature, mais que certaines trouvailles et nos observations personnelles nous portent à croire avoir été faites en lave téphrique de Niedermendig, on aura une idée à peu près complète du

---

(\*) *Messenger des sciences historiques*. Année 1845, p. 95.



mobilier rudimentaire qui suffisait aux besoins des habitants de ces demeures.

Jusqu'à présent, on n'a trouvé aucuns vestiges de ces grandes villas, de ces exploitations rurales de l'époque romaine qui abondent dans certaines parties de la Belgique, où elles ont donné lieu à des recherches et à des fouilles aussi intéressantes qu'instructives.

Bien qu'il n'en soit aucunement fait mention dans ses notices publiées par le *Messenger des sciences historiques*, M. Joly nous a montré, parmi les objets qui font partie de ses collections, toute une série d'instruments en fer qui se trouvaient encore, lorsque nous les avons vus, en assez bon état de conservation pour être reproduits, par le dessin ou la photographie : ils représentaient un outillage en fer complet, de ferme ou d'habitation rurale. Nous y avons remarqué divers outils de charpentier, de charron, des instruments aratoires, socs de charrue, pelles, houes, fourches ; des chaînes de ter, des anneaux, des clochettes rectangulaires en fer pour suspendre au cou du bétail ; divers couperets, haches, couteaux, etc., le tout de forme antique. Nous n'avons pu obtenir de renseignements précis sur le lieu où cette intéressante trouvaille a été effectuée et sur l'âge que lui attribue son propriétaire. Pour autant que nos souvenirs puissent nous guider, cet outillage, recueilli au Pottelberg ou aux environs <sup>(1)</sup>, devait être tant soit peu plus récent que les habitations et les cimetières. D'un autre côté, il nous a semblé que l'oxydation était en train de réduire en poussière ces précieux et peut-être uniques spécimens d'un âge disparu.

ATELIER DE FONDEUR EN FER, N° 103.

Dans la notice n° 5, du *Messenger des sciences historiques* <sup>(2)</sup>, M. Joly consacre quelques lignes à la découverte d'une espèce d'atelier de fondeur en fer, qu'il aurait eu la bonne fortune de rencontrer aux environs du cimetière de Maerkelenhout. Les renseignements sont fort succincts, comme d'ordinaire, et se bornent à quelques mots que nous reproduisons intégralement :

- Une circonstance nous a particulièrement frappé à cet endroit :
- c'est la présence parmi ces restes antiques et surtout sous le sol

---

<sup>(1)</sup> N'est-ce point à la description de ce mobilier ou de cet outillage d'exploitation rurale de l'âge du fer, qu'est consacrée la notice manuscrite inédite, intitulée : *Découverte remarquable d'outillage gallo-romain au Pottelberg, sous Flobecq*, le 19 février 1867, qui se trouve parmi les documents délaissés par le défunt ?

<sup>(2)</sup> *Messenger des sciences historiques*. Année 1846, p. 466.

» qu'ils recouvraient, de pierres ferrugineuses qui semblaient avoir  
» été soumises à un feu violent de façon qu'on eût dit qu'elles  
» avaient subi un commencement de fusion, si pas une fusion com-  
» plète. Elles se trouvaient en assez grande quantité. Aurait-on  
» extrait anciennement, ou tenté d'extraire, quelque métal de  
» ces pierres? » Plus loin l'auteur ajoute en note, qu'ayant consulté  
M. le professeur J. Mareska, auquel il avait communiqué des échan-  
tillons, sur la nature des scories recueillies sur l'emplacement de  
l'atelier, celui-ci aurait, au premier examen, reconnu que les scories  
métalliques du Maerkelenhout offraient « la plus parfaite ressem-  
» blance avec les scories qui proviennent de l'affinage du fer. Dans  
» son opinion, elles seraient des résidus de minerais d'où l'on  
» aurait extrait le fer directement, par un procédé ancien, analogue  
» à la méthode catalane (1) ».

#### CIMETIÈRES DITS GALLO-ROMAINS, N° 91.

Tous les plateaux qui couronnent la chaîne de collines qui sépare  
en deux parties le territoire de Flobecq, depuis le Muziekberg à

---

(1) *Messenger des sciences historiques*. Année 1846, p. 467. Il nous a été donné de découvrir, dans la Campine limbourgeoise, des traces d'une ancienne industrie sidérurgique représentée par un certain nombre d'ateliers où l'on a essayé, à l'aide de procédés tout aussi primitifs que ceux qui viennent d'être décrits ici, la réduction de la limonite des prairies.

Nous avons recueilli dans le Limbourg des échantillons de minerai appartenant à cette variété de limonite, des concrétions constituées de fer à l'état métallique, de la limonite incomplètement réduite, des substances vitrifiées, terreuses, des scories, du laitier, de petits lingots de fer à divers degrés de pureté, qui tous avaient été traités par cette méthode et provenaient de cette opération métallurgique incomplète. Nous possédons aussi de petites masses de ce fer, culots ou loupes, criblés de débris de charbon de bois, et conservant encore le modelé, la forme intérieure du creuset dans lequel la réduction a été opérée.

Nous attribuons ces tentatives de réduction de minerai, ces essais de fonte, ces échantillons de fer, ces culots, ces creusets, etc., recueillis dans la Campine et dans la vallée supérieure du Démer, à des peuplades diverses, pour la plupart d'origine germanique et, entre autres, aux Franks. Nous croyons que ces essais remontent aux premiers siècles de notre ère.

En rapprochant les renseignements fournis par M. Joly et les débris de scories, que nous avons observés dans la région de Flobecq, des données et des échantillons que nous possédons de la Campine, en tout semblables aux premiers, composition, valeur, facies, etc.; étant donné le séjour avéré des Franks dans cette partie de la Flandre, nous n'hésitons pas à attribuer les traces retrouvées de cette industrie rudimentaire à une seule et même peuplade établie, à la même époque, en ces deux points, aux Franks-Sicambres.

l'ouest jusqu'au versant oriental du Rhoodenberg à l'est, jadis boisés, à peu près totalement dérodés aujourd'hui, ont formé au commencement de notre ère un vaste cimetière à incinération.

La partie orientale, encore couverte de bois à l'heure actuelle, réserve sans doute de fructueuses trouvailles aux chercheurs de l'avenir.

La région centrale, au commencement de ce siècle, couverte par le Bois de Saint-Pierre, actuellement dérodé, est maintenant livrée à la culture.

La zone occidentale également boisée, connue sous le nom de Maerkelenhout, est, ainsi que la précédente, en grande partie abandonnée au labourage. Cette dernière, quand elle a été dérodée, a montré, à partir du point n° 91, l'un des cimetières que nous avons à décrire, tandis que le Bois de Saint-Pierre, divisé en deux parties par le ravin du Steenbeck, possède également deux cimetières : les uns et les autres ne renferment que des sépultures à incinération.

#### CIMETIÈRE DU MAERKELENHOUT, N° 86.

Nous n'avons pas nos apaisements sur la position précise qu'occupe ce cimetière sur le territoire de la feuille de Flobecq. La première notice du *Messageur des sciences historiques*, où il en est parlé (\*), nous apprend qu'il est situé sur le territoire d'Etichove, à mi-chemin de Renaix et de Maerke, qu'il fait partie du canton de Maerkelenhout, Maerkelenbosch ou Maerkenbosch, taille Maejendriesch. Enfin que les dix-huit premières sépultures, qui ont été trouvées, longent, à l'est, le grand chemin de terre qui va de Renaix à Maerke.

Dans une autre notice (\*\*), le même auteur déclare, en note, que ce cimetière se trouve à peu près à 1 kilomètre au nord-ouest de l'église de Louisendorp. Nous croyons qu'il faut lire au nord et non au nord-ouest et, cette leçon admise, nous ne sommes point encore en possession d'éléments suffisants pour déterminer la position du cimetière avec exactitude.

Ce sont cependant les seuls renseignements topographiques que nous ayons pu réunir. Il est à remarquer que tous les noms de lieux, cités par l'auteur, sont inconnus sur les cartes topographiques du pays et même dans l'atlas cadastral parcellaire de Popp. D'un

---

(\*) *Messageur des sciences historiques*. Année 1844, pp. 524-525.

(\*\*) *Id.* Année 1851, p. 45.

autre côté, ces noms ne sont pas davantage employés par les habitants de la région.

Dans ces conditions, nous avons été obligé à adopter une moyenne et celle-ci ne représente qu'une approximation. Si nous étudions la répartition des sépultures du premier cimetière, nous notons, en premier lieu, un groupe de dix-huit sépultures, distantes toutes de 2 à 3 mètres l'une de l'autre, à une profondeur de 0<sup>m</sup>,30 au plus. Elles occupent une aire de 35 mètres sur 20 de superficie.

Sur ces dix-huit sépultures, quinze étaient formées chacune d'un groupe de petits vases, dont nous parlerons tout à l'heure. Deux offraient un caveau ou chambre sépulcrale en grosses pierres brutes, prises sur les lieux, non réunies par le ciment. Une était formée d'un caveau constitué de cinq tuiles à rebord de 0<sup>m</sup>,46 sur 0<sup>m</sup>,33, une à plat, formant le fond, quatre posées de champ, pour les parois. La tuile-couvercle n'a pas été retrouvée. Sur celle du fond étaient répandus des cendres et des os calcinés : sans doute extraits des urnes antérieurement enlevées.

Dans les sépultures sans revêtement en pierre ou en tuiles, les groupes se composaient de deux à sept vases, tels que petites cruches en terre rouge et jaunâtre; vases plats en terre brune ou grise; bols en terre rouge sigillée et petits vases en terre grise ou noire. Simples de forme, sans aucune ornementation, ces vases offraient néanmoins en général un galbe pur et gracieux. Un seul vase était en verre, accompagné d'un bol d'une ténuité extraordinaire.

La disposition des groupes de vases n'était pas constamment la même; tantôt les vases étaient serrés les uns à côté des autres; tantôt deux ou trois vases étaient superposés l'un à l'autre; d'autres fois autour d'un pareil groupe venaient se ranger d'autres vases. Lorsque trois vases étaient superposés, l'urne cinéraire occupait le milieu : un vase plat servait de base, un autre de moindre dimension constituait le couvercle (1).

Hormis les petites cruches, qui paraissent avoir renfermé un liquide, du vin, estime M. Joly, on trouve des cendres et des os calcinés indistinctement dans toutes les espèces d'urnes; toutefois les « petits vases à forme de potiche (*sic*) sont ceux qui paraissent » avoir été spécialement affectés à recevoir les cendres. Toujours » ils en contiennent; il ne fut aucun tombeau qui ne nous offrît au » moins un de ces vases. »

---

(1) *Messenger des sciences historiques*. Année 1844, p. 526.

M. Joly croit que les cendres ne remplissaient pas toute la capacité de l'urne; qu'il n'y avait que le fond seul qui en fût recouvert et qu'elles s'élevaient à une faible hauteur; le reste, d'après lui, était rempli de terre, tout à fait semblable à celle qui enveloppait le dépôt funéraire : nous ne pouvons nous rallier à cette appréciation.

« Les divers ornements, tels que grains de colliers, fibules, bracelets, etc., ne se trouvaient pas toujours dans l'urne. Les petites cruches n'en contenaient jamais : on n'aurait pu les y introduire, l'ouverture ne le permettant pas. Nous avons vu le fond de certaines petites cruches pénétré d'une forte teinte brune. Il se pourrait que ce fût du vin. »

« Il serait inutile, nous semble-t-il, de démontrer que ces tombeaux appartiennent à l'époque gallo-romaine. Nous pouvons fixer la date précise à l'aide d'une médaille de moyen bronze trouvé à 300 mètres au nord de ces tombeaux, parmi les restes d'une sépulture gallo-romaine, dans un endroit appelé Boecktaillie (n° 96), médaille de Gordien III, le Pieux, qui fait remonter la sépulture au III<sup>e</sup> siècle (an° 237 à 244) de l'ère actuelle. »

On a trouvé, dans le même cimetière, des haches en pierre et d'autres instruments <sup>(1)</sup> dont l'auteur promet de rendre compte ailleurs <sup>(2)</sup>.

Plus tard on a découvert encore au même lieu quatorze sépultures <sup>(3)</sup>.

A une légère distance du chemin vicinal de Renaix à Maerke, sur l'emplacement des sépultures antérieurement découvertes, le choc de la charrue contre un corps dur avertit un cultivateur qu'il venait de faire une trouvaille et de mettre au jour deux sépultures, distantes de un mètre l'une de l'autre.

La première était composée de huit vases, la seconde de trois vases, dont un en terre rouge sigillée. Enfin une troisième sépulture a été découverte sur l'extrémité nord du défriché de 1843-1844, à 2 mètres à l'est du chemin communal de Renaix à Maerke; elle était composée de quatre vases renfermant, outre les cendres et les os calcinés, des fibules <sup>(4)</sup> en bronze.

En janvier 1845, dans la partie du Maejendriesch, dont le défri-

---

<sup>(1)</sup> *Messenger des sciences historiques*. Année 1844, p. 527.

<sup>(2)</sup> *Id.* Année 1844, p. 532. Ce compte rendu est encore désiré.

<sup>(3)</sup> *Id.* Année 1846, p. 464.

<sup>(4)</sup> *Id.* Année 1846, p. 455.

chement était resté inachevé (n° 86), sur un terrain contigu à l'emplacement des sépultures antérieurement découvertes et situé au nord de l'espace décrit par M. Joly dans son premier article <sup>(1)</sup>, un sieur Martens découvrit neuf sépultures groupées à 2 mètres, 2<sup>m</sup>,50 et 3 mètres l'une de l'autre et à 0<sup>m</sup>,30 de profondeur : elles occupaient une surface de 18 mètres carrés <sup>(2)</sup>. La plupart de ces sépultures se composaient d'urnes et de vases semblables en tout à ceux précédemment rencontrés et décrits et renfermant, comme eux, des cendres, fragments d'os incinérés, fibules en bronze, etc. On en trouvera la description dans la notice de M. Joly <sup>(3)</sup>. La presque totalité des objets provenant de cette trouvaille furent remis à M. C. Thienpont, d'Etichove, qui les envoya à M. V. Kervyn de Meerendré : on ignore quel a été le sort de ces antiquités.

En octobre de la même année et en janvier 1846, on fit deux autres trouvailles au cimetière du Maeijendriesch, du Maerkelenhout, en labourant le terrain des sépultures, du côté où il borde le chemin de Maerke.

La première consistait en un groupe de quatre vases, renfermant comme d'ordinaire, des cendres et des os calcinés, une fibule émaillée et divers autres objets <sup>(4)</sup>.

La seconde, qui fut faite en continuant à déroder les parties contiguës, ne comptait que trois vases, qui n'offraient aucun caractère particulier et appartenaient évidemment à la même époque.

Récapitulant les renseignements que nous possédons, le cimetière du Maerkelenhout a fourni en 1843-1844 une trouvaille de dix-huit sépultures. En y joignant les quatorze que l'on vient de décrire nous atteignons le chiffre de trente-deux sépultures. Ce nombre ne paraît point représenter, selon M. Joly, la moitié de ce qui a dû exister dans ce cimetière <sup>(5)</sup>. Nous avons établi son âge, comme on a vu plus haut, au moyen d'une médaille de Gordien.

#### CIMETIÈRE DU BOIS DE SAINT-PIERRE.

L'ancien bois de Saint-Pierre, dont la contenance dépassait 200 hectares, s'étendait à égale distance (une lieue) de Renaix et

---

<sup>(1)</sup> *Messageur des sciences historiques*. Année 1844, p. 525.

<sup>(2)</sup> *Id.* Année 1846, p. 457.

<sup>(3)</sup> *Id.* Année 1846, p. 459.

<sup>(4)</sup> *Id.* Année 1846, p. 462.

<sup>(5)</sup> *Id.* Année 1846, p. 464.

d'Escornaix. Borné au nord par le Heereweg, le prolongement de cette voie formait sa limite à l'est. Séparé du Maerkelenhout par le ruisseau de la Haute, qui constituait sa lisière à l'ouest, il était borné au sud-ouest par le Muziekberg et enfin au midi par le Trochbeek.

Divisé en deux parties par un ravin profond, orienté du nord-est au sud-ouest, dans lequel coule le Steenbeek, le massif occidental constituera pour nous le Bois de Saint-Pierre proprement dit, tandis que le massif oriental portera le nom de Breucq (Ten Broeck), emprunté au hameau qui se trouve établi sur sa limite.

Chacune de ces parties formait jadis un vaste champ de sépulture, où les tombes à incinération se comptaient par centaines. On aura une idée des richesses archéologiques qui s'y trouvaient enfouies par les réflexions qui suivent et que nous empruntons à la seconde notice publiée par M. Joly (\*).

« Si, depuis que les travaux de dérodemment ont commencé, un ami dévoué de nos antiquités les avait suivis avec soin, que d'objets précieux eussent été recueillis en ces lieux, que d'observations curieuses faites au profit de la science ! Informez-vous auprès des ouvriers qui, les premiers, ont défriché ces terrains ; il n'en est pas un seul qui n'ait fait quelque trouvaille. Tuiles, poteries, meules, armes, ustensiles, médailles, etc., volaient partout en éclats sous la pioche et étaient dispersés sur le sol. Des vestiges de fondations cimentées, des ouvrages souterrains ont été aperçus. On n'en retrouve plus la trace, car la culture a changé l'aspect des lieux. Il faudrait désormais de grandes dépenses pour en faire la recherche. Combien de monuments précieux sont ainsi tous les jours anéantis, perdus à jamais pour la science (2) ! »

On ne peut s'empêcher, en reproduisant ces réflexions, de se demander pourquoi M. Joly, qui avait des loisirs, ne s'est pas constitué cet « ami dévoué des antiquités » et comment il n'est pas intervenu pour mettre fin à des actes de vandalisme, qu'il déplore, et qui se sont continués pendant plusieurs années sous ses yeux ?

Comme pour le cimetière de Maerkelenhout, la position des lieux, l'emplacement des sépultures sont indiqués dans les notes de notre auteur, d'une manière aussi vague qu'incomplète. Malgré la

---

(\*) *Messageur des sciences historiques*. Année 1845, p. 93.

(2) *Id.* Année 1845, p. 95.

peine que nous avons prise, il ne nous a pas été possible d'arriver à les fixer avec l'exactitude rigoureuse que nous eussions souhaité obtenir.

CIMETIÈRE OCCIDENTAL DU BOIS DE SAINT-PIERRE, n° 87.

Le milieu du cimetière que nous nous proposons de décrire, se trouve à 1 kilomètre à l'est de l'église de Louisendorp (\*).

Le principal groupe de sépultures paraît s'être étendu sur le plateau allongé qui relie le Muziekberg au hameau d'Audenhove, qui est bordé au nord-ouest par le ruisseau de la Haute et au sud-est par le ravin du Steenbeek. L'espace occupé par ce groupe affectait la forme d'un triangle rectangle (\*\*), dont le plus petit côté serait orienté nord-sud, tandis que l'autre côté adjacent à l'angle droit aurait couru de l'est à l'ouest et que l'hypothénuse se serait dirigée dans le sens du nord-ouest au sud-est.

Les deux extrémités du petit côté se trouvaient marquées chacune par un gros bloc de grès ferrugineux diestien, enfoncé en terre, et, à mi-distance entre ceux-ci, une masse plus considérable encore était enfouie et venait affleurer sur le même alignement. L'espace intermédiaire était occupé par une rangée de sépultures, distantes de 1<sup>m</sup>,50 à 2 mètres l'une de l'autre. La plupart de ces tombeaux étaient formés par un groupe de trois à cinq vases, rarement six, exceptionnellement sept vases cinéraires, en terre cuite, faits au tour, renfermant tous des cendres, des os calcinés, jusque mi-hauteur, quelques objets de parure, etc. ; les vases en verre étaient extraordinairement rares.

Placées d'ordinaire sur des vases plats qui forment également couverture, bien que celle-ci fût parfois constituée par des vases plus petits ou des fragments de grands vases brisés, les urnes cinéraires étaient accompagnées de petites amphores, à goulot étroit, d'une forme gracieuse.

Ces groupes, dont la disposition varie à l'infini, étaient disposés entre de gros blocs de grès ferrugineux, qui les protégeaient. Il est à peu près certain, selon nous, que ceux qui ont été trouvés privés de cette cloison avaient été jadis enfermés dans une caisse ou ciste en bois, comme semblent le prouver les clous nombreux avec débris

---

(\*) *Messageur des sciences historiques*. Année 1851, p. 45, en note. L'auteur dit nord-est; mais il est évident que c'est un lapsus : il faut lire, est.

(\*\*) *Messageur des sciences historiques*. Année 1845, p. 405.



de bois adhérents à la pointe recourbée et les fragments de charnières, d'agrafes en fer oxydé, trouvés sur les lieux (1); quelques-uns enfin étaient protégés par de grandes tuiles à rebord.

Il est présumable que chacune de ces sépultures était indiquée, à l'extérieur, par un petit relèvement du sol en forme de tumulus surbaissé, haut, tout au plus, de 0<sup>m</sup>,30 à 0<sup>m</sup>,40, comme il s'en rencontrait jadis en si grand nombre dans la Campine, tumulus que les travaux de culture et les défrichements ultérieurs ont depuis longtemps fait disparaître.

La similitude de forme des vases, du groupement, celle du mobilier funéraire, des ustensiles, objets de parure, des bijoux en particulier, des fibules, engagent M. Joly à les considérer comme appartenant à un même peuple et comme datant de la même époque (2). Il nous est impossible de nous rallier à cette manière de voir. Ces sépultures, d'après nous, sont très différentes les unes des autres. Nous y avons observé des constructions et des aménagements variés; les mobiliers offrent les caractères les plus opposés, enfin les sépultures elles mêmes se trouvent réparties dans le sol en trois niveaux superposés.

#### USTRINUM, N° 104.

L'ustrinum du cimetière du Bois de Saint-Pierre se trouvait situé vis-à-vis du sommet et en dehors de l'angle droit du triangle rectangle occupé par les sépultures, à 5 ou 6 mètres tout au plus, dans la direction nord-est. Il occupait un espace circulaire entièrement composé d'une couche très épaisse de charbon de bois et de cendres.

Un examen attentif fit apercevoir des masses considérables d'os calcinés et des morceaux de vases semblables à ceux découverts dans les sépultures. Une fouille pratiquée au milieu de l'espace circonscrit par les charbons et les cendres, mit au jour une quantité de tessons de ces mêmes vases, un magma d'ossements et de nombreux fragments de fer oxydé.

L'aire occupée par l'ustrinum avait 15 à 18 mètres de circonférence. Elle se révélait à la vue par une teinte noire et par une

---

(1) M. Joly émet un avis différent. Il estime que ces groupes de vases étaient mis en terre sans aucun revêtement, puis recouverts de sable jusqu'au niveau de la surface. (*Messageur des sciences historiques*. Année 1849, p. 208.)

(2) *Messageur des sciences historiques*. Année 1845, p. 102.

légère acclivité au-dessus de la surface environnante. Une coupe transversale nous a montré, sur le sol naturel en place, une couche de terre cuite ou rougie au feu, surmontée d'un lit de charbons et de cendres de 0<sup>m</sup>,40 à 0<sup>m</sup>,60. Ce lit était recouvert de 0<sup>m</sup>,10 à 0<sup>m</sup>,15 de terreau ou d'humus, avant le dérochement.

Cinq médailles ont été trouvées : quatre à la surface, une dans un petit vase. Elles sont de grand et de moyen module, bronze, très oxydées, indéterminables, sauf deux : l'une d'Antonin le Pieux, l'autre de Faustine jeune, 138 à 175 (\*).

M. Joly trouve inutile de démontrer que « ces tombeaux appartiennent à l'époque gallo-romaine, le mode d'inhumation et les caractères des sépultures de ce temps étant trop connus pour exiger de bien grands développements. La date peut être fixée d'une manière approximative. Nous avons une médaille de moyen bronze à l'effigie de l'empereur Gordien III, le Pieux, qui régna de l'an 237 à 244 (\*\*). Une autre trouvée au fond d'une petite urne est de Trajan, 98 à 118 (³). »

Les sépultures, ayant une loge en pierres brutes, avec cendres, sans vases pour les contenir, ne nous paraissent point caractériser les inhumations des pauvres, comme le pense M. Joly. D'après nous, elles représenteraient, au contraire, les tombes des personnages considérables, des riches. Elles ont été violées antérieurement et on a emporté, avec les bijoux et objets de parure, les urnes qui renfermaient les cendres. D'après notre avis également, les pierres plates ou tuiles, servant de couvercle, qui manquent à certaines sépultures, existaient dans le principe, mais ont été déplacées par le soc de la charrue ou enlevées à une époque antérieure inconnue.

Le résumé des premiers travaux d'exploration dans ce cimetière donne deux cent quatre-vingt-trois vases, retirés de soixante-quatre tombes. Si nous y ajoutons trois sépultures, en gros blocs ferrugineux, nous arrivons à un total de soixante-sept sépultures (⁴).

Une nouvelle exploration du cimetière occidental du Bois de Saint-Pierre, poussée à une plus grande profondeur, fut entreprise en février 1849, et amena la découverte de quarante-neuf sépul-

---

(\*) *Messenger des sciences historiques*. Année 1845, p. 410.

(\*\*) *Id.* Année 1844, p. 527.

(³) *Id.* Année 1845, p. 103.

(⁴) *Id.* Année 1845, p. 405.

tures, situées sur l'emplacement précédemment fouillé et ayant échappé aux recherches de 1839.

Ces quarante-neuf tombes ont fourni cent quatre-vingt-quatre vases, une grande quantité de fibules émaillées en bronze et en fer, des grains de colliers de différentes matières, des bracelets en bronze, des médailles de même métal, des clous en fer, des perles en verre, en terre cuite couvertes d'émail brunâtre <sup>(1)</sup>. Des six médailles, toutes de moyen bronze, une seule a été trouvée près de la surface, trois au fond d'une urne cinéraire, deux sur rondelles de bois en dessous d'un vase plat, servant de support à l'urne cinéraire. Toutes très frustes, sauf une seule, à l'effigie de Trajan.

Aux groupes précédents, il faut ajouter deux groupes de vases entourés et recouverts de pierres brutes ferrugineuses, quelques-uns placés sous de grands fragments de vases servant de couvercle, plusieurs renversés à dessein sur le côté. On trouvera la description détaillée de ces pièces dans la 7<sup>e</sup> notice de M. Joly <sup>(2)</sup>.

Enfin, une troisième exploration du même cimetière, commencée en octobre 1850 et poussée principalement dans la partie nord, à une profondeur double du niveau ordinaire, amena la découverte de quarante-cinq sépultures nouvelles !

Elles étaient distribuées régulièrement au côté nord du cimetière, sur une étendue de 24 mètres, de 0<sup>m</sup>,40 à 0<sup>m</sup>,60 de profondeur et consistaient en cent vingt-huit vases, grains de colliers en verre et en terre cuite émaillée, bracelets et fibules en bronze et en fer.

Les groupes de vases cinéraires, que nous venons de signaler, sont représentés dans une planche qui accompagne la note 8 de M. Joly <sup>(3)</sup>, note dans laquelle ces groupes sont décrits en détail. Sur sept médailles de bronze retirées des sépultures, deux offrent des restes d'effigie, l'une moyen bronze de l'empereur Hadrien, et l'autre grand bronze, de Faustine mère. Quant à la disposition de ces sépultures et leur arrangement, il n'offre rien de nouveau. Le grand nombre de clous à pointe recourbée, conservant encore des vestiges évidents de bois, nous démontrent le bien fondé de notre assertion concernant le caisson en bois, ou la ciste, qui entourait certains groupes de vases <sup>(4)</sup>.

Récapitulant le résultat obtenu par la triple exploration du cime-

---

<sup>(1)</sup> *Messenger des sciences historiques*. Année 1849, p. 200.

<sup>(2)</sup> *Id.* Année 1849, pp. 194 et suiv.

<sup>(3)</sup> *Id.* Année 1851, pl. XVI, p. 45.

<sup>(4)</sup> *Id.* Année 1851, p. 54.

tière occidental du Bois-Saint-Pierre, nous constatons avec M. Joly que la première fouille a mis au jour soixante-sept sépultures; la deuxième quarante-neuf et la dernière quarante-cinq, soit un total de cent soixante et une inhumations. L'auteur ne considère point ce chiffre comme représentant exactement le nombre des sépultures ayant réellement existé; se fondant sur diverses considérations, il croit devoir en porter le nombre au double, c'est-à-dire à trois cent vingt-deux tombes pour ce seul cimetière (\*).

Le compte rendu des fouilles successives entreprises par M. Joly dans ce cimetière a été publié dans le *Messenger des sciences historiques* de 1845, pp. 414 à 453, et dans celui de 1851, pp. 45 à 58; il s'y trouve illustré de nombreuses planches.

CIMETIÈRE ORIENTAL DU BOIS DE SAINT-PIERRE (BREUCQ), n° 88.

Ce cimetière, qui occupe un promontoire doucement incliné vers le sud-ouest, est borné au nord par le Heereweg et le hameau d'Audenhove, au nord-ouest par le ravin du Steenbeek, à l'ouest par le Trochbeek, au sud par le hameau de Breucq et à l'est, par celui des Quatre-Vents. Boisé au commencement du siècle, ce terrain avait été défriché en 1828, mais la surface accidentée se prêtait difficilement à la culture. En aplanissant le sol, un cultivateur aperçut plusieurs vases brisés qui mirent M. Joly sur la voie d'autres découvertes. Ce fut d'abord une sépulture composée de cinq vases, dont l'un était entier et bien conservé (\*\*). Poussant plus loin ses recherches et accompagné d'autres explorateurs, il trouva trois nouvelles sépultures. La première à 4 mètres plus au nord, la seconde à 3 mètres vers l'ouest et enfin la troisième au sud.

Le 11 février 1842, les fouilles ayant été reprises amenèrent la découverte, à l'est des précédentes, d'une tombe composée d'un vase plat et de sept autres urnes cinéraires. Enfin, à 2 mètres plus à l'est encore une nouvelle sépulture de cinq vases.

Vers l'endroit où l'on avait exécuté la première fouille au nord, on trouva à la profondeur de 0<sup>m</sup>, 17, trois vases coupés par le travers; parmi les cendres, les os calcinés, etc., on retira un petit bracelet, des grains de collier et une fibule de fer (\*\*\*).

---

(\*) *Messenger des sciences historiques*. Année 1851, p. 57.

(\*\*) *Id.* Année 1845, p. 97, n° 88.

(\*\*\*) *Id.* Année 1845, p. 98.

A 3 ou 4 mètres nord-est de l'emplacement de ces trouvailles, le 20 avril 1844, on découvrit un groupe de quatre vases, et non loin une petite urne isolée avec des cendres et une médaille de moyen bronze de Trajan, an. 98 à 118 (\*).

Les jours suivants, en poursuivant les fouilles, on mit au jour huit groupes de vases, ou huit sépultures. Les urnes qui en faisaient partie ne présentaient aucune forme nouvelle, mais renfermaient beaucoup d'objets en bronze, avec de rares parcelles de fer oxydé, restes de fibules.

Le 3 mai, on rencontre une remarquable sépulture qui constitue une trouvaille d'un haut intérêt (\*\*). En effet, deux vases, une petite urne cinéraire et une cruche de faible dimension, en bon état, apparaissent entourées de huit instruments en pierre, disposés en cercle autour des vases. C'étaient sept petites haches et un marteau : les haches avaient le tranchant en haut. Un petit bloc de silex perforé, offrant la forme d'un cylindre, a été trouvé non loin de là. M. Joly le tient pour un rognon de silex naturel de forme bizarre.

Le 15, en continuant à explorer le terrain et à aplanir, on met à nu un nouveau groupe ou tombe renfermant deux vases, avec deux fibules émaillées et un anneau de bronze.

Le 17, dans la moitié d'un vase cinéraire, on recueille neuf grains de collier, dont trois en verre et six en terre cuite émaillée.

En août, une urne en terre grise, avec des cendres et des ossements calcinés et une petite hache en silex noir, sont rencontrées isolément, à 6 mètres nord-est de la sépulture avec cercle d'instruments en pierre : toutes ces tombes se trouvaient inégalement espacées à l'est de celles découvertes antérieurement (\*\*\*).

Ces diverses trouvailles forment un total de vingt sépultures, occupant une superficie de 256 mètres carrés. La distance qui sépare les groupes varie de 1 à 7 mètres : les vases sont tout au plus recouverts de 0<sup>m</sup>,30 de terre. Seul, le groupe avec cercle d'instruments en pierre, était à 0<sup>m</sup>,45 de profondeur. Diverses considérations tendent à établir que le nombre de tombeaux, jadis existants en ce lieu, a dû être beaucoup plus considérable. « Quant à l'âge » et l'origine de ces sépultures, tout indique qu'elles appartiennent » à la même époque et qu'elles ont été érigées par les mêmes » populations. Les caractères et les détails de fabrication, en tout,

---

(\*) *Messenger des sciences historiques*. Année 1845, p. 103.

(\*\*) *Id.* Année 1845, p. 100.

(\*\*\*) *Id.* Année 1845, p. 100.

» sont identiques. » Telles sont les conclusions de M. Joly <sup>(1)</sup>. Quant à nous, il nous est impossible de nous y rallier. Loin d'éclairer la question, elle l'embrouille singulièrement. Époque gallo-romaine, sépultures gallo-romaines, c'est bien vague : cela ne précise rien. Aussi chercherons-nous à serrer de plus près les faits.

De la lecture attentive des documents publiés et de l'étude des objets recueillis, il résulte que les grands cimetières du Maerkelenhout et du Bois-de-Saint-Pierre appartiennent à l'âge du fer.

Qu'ils ont été utilisés pendant une période de temps que nous estimons globalement à 500 ans, à commencer du premier siècle avant notre ère et ensuite pendant la durée des quatre premiers siècles de l'époque actuelle.

Qu'ils renferment des sépultures placées à des profondeurs diverses, constituant trois niveaux distincts superposés : les plus anciennes étant naturellement les plus profondes.

Que ces tombeaux diffèrent entre eux, non seulement par la position, mais par la forme extérieure de la construction. Les uns renferment un caveau, simple ou double, les autres une ciste, soit en dalles, soit en bois. Quelques-uns sont construits au moyen de grandes tuiles romaines à rebord et, enfin, un certain nombre ne consistent qu'en une simple fosse à parois enduites d'argile et recouverte d'une large dalle de grès.

La plupart de ces tombes se trouvaient indiquées à l'extérieur par un bloc, monolithe plus ou moins volumineux. D'autres étaient repérées par une simple stèle ; sur plusieurs on avait érigé un cippe ; enfin, les plus récentes étaient recouvertes de petits monticules de sable, en forme de tumulus surbaissés.

Le mobilier présente également de notables différences. Les uns n'offrent que des instruments en pierre polie ; d'autres renferment des objets en bronze ; certains montrent le bronze et le fer réunis. Il y a des tombes où le mobilier consiste en objets en fer, en verre, en ambre. Un petit nombre de sépultures joignent aux objets en fer, des vases en verre et des médailles romaines. Enfin, les plus modestes ne contiennent que des cendres.

Nous croyons donc pouvoir arriver aux conclusions suivantes : les tumulus des cimetières avec chambre sépulcrale en matériaux grossiers, renfermant des instruments en pierre polie, doivent être rapportés aux *veteres Galli*.

---

(1) *Messenger des sciences historiques*. Année 1845, p. 102.

Les cistes en dalles, marquées extérieurement par un bloc monolithique et contenant des objets en bronze, nous les attribuons aux Belgæ : ce sont les plus profondes.

Les cistes en bois, repérées par une stèle, renfermant du bronze et du fer, appartiennent aux Nervii.

Les cistes en tuiles à rebord, signalées à la surface par un cippe et renfermant des objets en verre, des fibules, etc., des médailles, sont romaines; ces deux dernières variétés font partie du second niveau.

Enfin, les fosses enduites d'argile ayant une dalle pour couvercle, sur lesquelles on élevait un petit tumulus surbaissé et ne renfermant d'autre mobilier que les cendres, sont Frankes : ce sont les moins profondes; nous les avons souvent rencontrées dans la Campine.

Il va sans dire que ces déterminations ne sont pas absolues.

Chose étrange, le tombeau, avec cercle d'instruments en pierre, est formé d'après M. Joly, de vases de la même forme et d'une pâte de composition identique; ils sont, comme les autres, de fabrication gallo-romaine; les fibules, les agrafes ou crochets, etc., contenus dans les vases, sont de même provenance (\*). Ces pièces, décrites par M. Joly, dans la seconde notice du *Messenger des sciences historiques* de 1845 (\*\*), sont accompagnées de planches. Elles nous semblent constituer la réfutation complète de ce qu'il avance.

#### CIMETIÈRE DU GROOTEN BOECKZITTING, N° 94.

A une distance d'environ 50 à 80 mètres, nord-ouest, des tumulus qui bordaient le chemin communal de Renaix à Escornaix, sur la partie haute de la sapinière actuelle, on découvrit l'emplacement d'un ancien cimetière. Moins développé que les précédents, il occupe tout au plus 5 à 6 mètres carrés de surface.

Une fouille exécutée au centre du *Grooten Boeckzitting* (³) amena la découverte d'une grande quantité de débris de vases, d'os calcinés et de menus morceaux de fer oxydé. Ces restes gisaient à moins

---

(\*) Ceci est l'opinion exprimée par M. Joly : nous nous permettons de douter de l'exactitude de ces observations et il nous est impossible d'admettre les conclusions de l'auteur.

(\*\*) *Messenger des sciences historiques*. Année 1845, pp. 103 à 113.

(³) On dit aussi *Boeckzitting* ou *Zitting* tout court. M. Joly écrit indifféremment *Boeckzitting* et *Boukzitting*.

de 0<sup>m</sup>,50 de profondeur, sur un fond rouge, dur. Sur ce vieux sol, on trouva juxtaposées, à plat, les diverses parties d'une tuile à rebord brisée.

M. Joly estime à dix le nombre des sépultures qui ont été découvertes et fouillées en ce point <sup>(1)</sup>.

#### SÉPULTURES ISOLÉES SITUÉES EN DES LIEUX DIVERS.

Nous signalons ici l'emplacement, aussi précis que possible; de quelques sépultures isolées à incinération, qui ont été découvertes, à diverses époques, sur le territoire de la feuille de Flobecq.

##### **Au nord-est du Muziekberg, n° 95.**

A 15 mètres nord de l'emplacement du cimetière de Boeckzitting, que nous avons décrit ci-dessus, on a trouvé, gisant sur un espace très restreint, des débris de vases dont la forme ne s'écarte pas de celle des urnes cinéraires signalées ailleurs. Ces débris paraissent avoir appartenu à une sépulture du même âge que celles découvertes au Boeckzitting; la céramique rappelle celle du Bois de Saint-Pierre <sup>(2)</sup>.

##### **Maerkelenhout, n° 96.**

A 300 mètres nord du cimetière de Maeijendriesch (Maerkelenhout), une nouvelle sépulture a été découverte dans une partie de bois défriché. Elle offrait cette particularité qu'un grand et beau vase, en terre brune, renfermant une petite urne avec les cendres et ossements calcinés, se trouvait seul dans la chambre sépulcrale en pierres brutes, à une faible profondeur (estimée à la hauteur d'un fer de pelle). Autour du caveau, on remarquait six autres vases, de moindre dimension: ils bordaient en dehors la sépulture.

La médaille de Gordien III, dont il a été parlé plus haut, a été recueillie dans cette tombe singulière <sup>(3)</sup>. On peut se demander si cette disposition n'implique pas l'existence de deux ou plusieurs sépultures distinctes: le caveau primitif d'une part, et les groupes extérieurs d'autre part, qui auraient été ajoutés dans la suite des temps; nous croyons qu'il en a été ainsi.

---

<sup>(1)</sup> *Messenger des sciences historiques*. Année 1846, p. 102.

<sup>(2)</sup> *Id.* Année 1846, p. 103.

<sup>(3)</sup> *Id.* Année 1848, pp. 212-213.



**Bois de Saint-Pierre. Cimetière occidental, n<sup>os</sup> 97, 98 et 99.**

Trois sépultures isolées ont été successivement découvertes. La première, n<sup>o</sup> 97, dans le bois, à l'est du triangle dont il a été parlé, à 68 mètres environ du bloc de pierre qui marque l'un des côtés du cimetière commun. Elle comprenait un groupe de quatre urnes, dont un vase sigillin, portant l'inscription *EVERI*. Ils renfermaient des cendres, des os calcinés et se trouvaient enfouis à un pied de profondeur (1).

La seconde, n<sup>o</sup> 98, située à 163 mètres, sud-est du monolithe cité, formait un groupe de trois vases, de fortes dimensions, remplis également de cendres et d'os calcinés (2).

La troisième, n<sup>o</sup> 99, a été trouvée à 180 mètres est de la même pierre. Elle consistait en un seul vase, entouré de pierres plates, en grès, et renfermant aussi des cendres et des os calcinés (3).

**Sépulture du ruisseau de la Haute, n<sup>o</sup> 90.**

Cette tombe a été découverte par un cultivateur, en égalisant le terrain, à 6 mètres est du ruisseau de la Haute et à 0<sup>m</sup>,20 de profondeur. Elle comprenait deux vases, posés l'un sur l'autre. Le vase inférieur renfermait les cendres et des particules d'os.

Antérieurement, deux haches en silex, n<sup>o</sup> 90', mutilées, avaient été recueillies à une faible distance de cette sépulture, qui elle-même est à 500 mètres nord-ouest du cimetière triangulaire exploré en 1839 (4).

**Sépulture de Ten Hulle, n<sup>o</sup> 92.**

Sur le versant méridional du Muziekberg, dans le hameau de Ten Hulle, on trouva dans le fossé orienté nord-sud, bornant l'extrémité est d'une prairie, deux vases renversés l'un sur l'autre ; ils renfermaient des cendres noires. Ces urnes, qui se trouvaient à plus de 1 mètre de profondeur, furent recueillies par M. Bauters, de Renaix. La nature de la céramique ne diffère pas absolument de celle de tous les autres vases décrits, elle se rapproche de nos grès actuels (5).

---

(1) *Messenger des sciences historiques*. Année 1848, p. 211.

(2) *Id.* Année 1848, p. 213.

(3) *Id.* Année 1848, p. 214.

(4) *Id.* Année 1848, p. 215.

(5) *Id.* Année 1848, p. 207.

### Sépulture de Het Vyverken, n° 31.

Au sud de la route de Renaix à Grammont (Nederbraekel), à hauteur de la 8<sup>e</sup> borne kilométrique, dans une bruyère marécageuse contiguë, appelée *Het Vyverken*, on trouva, à 2 pieds sous la surface du sol, une loge construite en blocs de grès panisélien ; elle renfermait cinq vases, de forme ordinaire, avec cendres et os calcinés (¹).

### Sépulture de In den nieuwen Steenweg.

Dans le jardin d'une auberge ayant pour enseigne *In den nieuwen Steenweg*, située sur la même route de Renaix à Grammont, on découvrit, en mai 1849, une sépulture composée de quelques vases, qui par leur forme ne laissent aucun doute sur leur destination. Cette rencontre porte à treize le nombre de sépultures isolées, trouvées dans la région (²). Toutes ces sépultures, d'après M. Joly, sont gallo-romaines, ainsi que le prouvent les caractères qu'elles accusent : elles appartiennent à la même époque (³).

### Sépulture éloignée des cimetières, n° 100 et 101.

Sur le territoire de Maerke, vers les limites nord de la feuille de Flobecq, à 1 gros kilomètre est de l'église, se trouve un lieu appelé Paelkauter (Kauter, *cultura*), où l'on a relevé, dans le temps, des traces d'habitations gallo-romaines, n° 101. A 150 mètres est, dans un hameau, nommé Baenjenberg par M. Joly et Boignenberg sur la carte, il existait, il y a une quarantaine d'années, une auberge, *le Faucon*, n° 100.

En creusant dans la cour une fosse à fumier, le propriétaire, François Capon, découvrit, à 1 pied de profondeur, vingt-deux vases, dont sept en verre, quinze en terre cuite, et plusieurs en *terra sigillata*.

Lors de la construction de l'auberge, le même propriétaire trouva, il y a neuf ans, dans les fondations, à 8 ou 10 mètres de la première trouvaille, une sépulture (⁴) formée d'une urne cinéraire en terre,

---

(¹) *Messageur des sciences historiques*. Année 1848, p. 215.

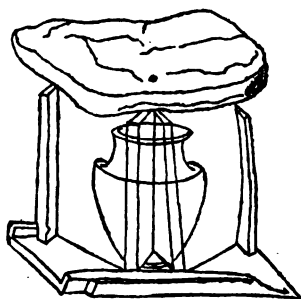
(²) *Id.* Année 1849, p. 211.

(³) *Id.* Année 1848, pp. 216-217.

(⁴) Le croquis ci-joint est emprunté au *Messageur des sciences historiques*. Année 1848, pp. 387 à 405, 1 planche. L'auberge *du Faucon* n'existe plus. La maison est

placée debout sur une tuile romaine à rebords et entourée de trois autres tuiles. Cette urne renfermait des cendres et deux médailles en bronze indéterminables; elle était recouverte d'une pierre plate, dont le sommet se trouvait à 1 pied, à peine, de la surface.

SÉPULTURE GALLO-ROMAINE DU FAUCON, N° 100, AU HAMEAU DE BAENJENBERG  
SUR LE TERRITOIRE DE MAERKE.



Par leur forme, les objets découverts viennent se ranger, sans conteste, dans la catégorie des trouvailles gallo-romaines, signalées partout dans la contrée de Flobecq.

RENSEIGNEMENTS DIVERS.

*Ellezelles.* — On a trouvé en 1871, près du moulin de la Lompière, une magnifique hache en quartzite. — Des monnaies romaines, depuis Philippe père, jusque Aurélien.

*Cinquant.* — Le hameau de Cinquant serait bâti sur l'emplacement d'un ancien camp romain <sup>(1)</sup>.

*Borg.* — Dans l'angle nord-ouest de la feuille (à 750 mètres, sud du point où se lit ce nom), le n° 110 indique l'excavation d'où jaillit un cours d'eau chargée de calcaire.

*Flobecq.* — Emplacement du puits artésien, n° 93.

---

occupée par un journalier, connu dans l'agglomération sous le seul prénom de *Jules* : personne n'a gardé souvenance, aux environs, des trouvailles faites il y a un demi siècle, dont nous venons de donner le détail.

<sup>(1)</sup> VAN DESSEL, *Voies romaines*, etc., p. 79. — On nous permettra de douter de l'exactitude de ce renseignement.

*Kerckhem.* — Pierre celtique (\*).

*Maerke.* — Instruments en silex, vases gaulois, pierre celtique, monnaies et tuiles romaines.

*Eeckenberg.* — Montagne ou colline des chênes. Tombe romaine avec monnaies et poteries (\*).

*Segelsem.* — Hache en silex, monnaie de Dioclétien (\*).

Dans certaines tourbières de la région (au voisinage de Melden), on a trouvé, à la profondeur de 5<sup>m</sup>,30, deux haches polies, bien conservées, qui ont été acquises par J.-J. Raepsaet et données par lui à De Bast (\*).

Nous ignorons l'emplacement précis de ces diverses trouvailles, ce qui nous empêche de les fixer sur la carte : elles figurent ici à titre de renseignement.

#### GÉOGRAPHIE DE LA RÉGION.

Aux époques les plus reculées, la région de Flobecq se trouvait faire partie de la grande plaine alluviale, estuaire du Rhin (\*). Le Heereweg qui la traverse diagonalement, du sud-est au nord-ouest, aboutissait au gué ou *emporium* d'Audenarde, l'un des points principaux, où les pirogues des naturels de l'Europe occidentale quittaient peut-être le continent, pour passer en Angleterre et atteindre, par les lointaines terres du Nord, l'Amérique.

Comme dans les autres régions du globe, les âges de la pierre évoluèrent dans l'espace compris entre la Dendre et l'Escaut, la civilisation du bronze importée d'Orient et enfin celle du fer leur succédèrent.

En cet instant l'histoire projette ses premières lueurs sur la contrée et quelques faits positifs nous sont acquis, transmis par les

---

(\*) WESTENDORP et REUVENS, *Antiquiteiten en oudheidkundig tijdschrift*. Gron. In-8°, 1819-1826. — SCHAYES, *La Belgique et les Pays-Bas avant la domination romaine*, etc., t. III, p. 406.

(\*) VAN DESSEL, *Op. cit.*, p. 140.

(\*) VAN DESSEL, *Op. cit.*, p. 190.

(\*) J.-J. RAEPSAET, *Observations sur l'ancienne ville de Limes*, t. I, p. 359.

(\*) La Tamise, l'Escaut, la Meuse, l'Ems, le Weser et l'Elbe constituaient en ces temps les affluents principaux du Rhin. Ce fleuve traversait l'emplacement que devait occuper plus tard le Zuyderzée, dans la direction, si bien indiquée par Menso Alting (RHENUS ORIENTALIS), quittait la Neerlande entre Vlieland et Ter Schelling, se dirigeait au nord vers l'extrémité orientale du Doggerbank pour gagner par la fosse Norvégienne, l'Atlantique. Cf. MENSONIS ALTING, *Descriptio Frisiae inter Scaldis portum veterem et Amisiam, seu inter Sine et Emese*, etc. Part. II, tab. VII. Amstelædami, MDCCCI.

voyageurs, les conquérants, les naturalistes, les marchands et les géographes (1).

Récapitulant brièvement ce qui a été retenu, nous constatons que la plus ancienne appellation de la partie de l'Europe occidentale qui nous occupe, est *Celtica* (2). Elle est exacte, correspond aux faits. Cette région est, en effet, habitée en ces temps, par les Celtes de Broca, brachycéphales, bruns, de taille moyenne (3).

Une autre race venue du nord-est (4), connue sous le nom de Tamahou, décrite et peinte par les Égyptiens avec la plus scrupuleuse fidélité, inonde le pays vers 1500 ans avant notre ère. Les envahisseurs sont dolichocéphales, blonds (5), yeux bleus et très grands : ce sont les *veteres Galli*, d'où *Gallia*. C'est le premier essaim de cette race germanique qui, sous des noms divers, reviendra à des époques éloignées, faire à nouveau la conquête et déposséder les hommes de leur sang. Vers l'an 300 avant J.-C., les Belgæ de César s'emparent de la plus grande partie de notre contrée et s'y fixent ; elle s'appelle dès lors *Gallia Belgica*.

Au commencement de notre ère, la rive droite de l'Escaut appartient par droit de conquête incontesté aux Nervii (*socii ac clientes*) qui sont Belgæ, d'origine germanique.

Sous l'administration romaine, cette région est comprise dans la *Belgica secunda*, plus tard dans la cité des Cambrésiens (*Civitas Cameracensium*). Vers la fin du III<sup>e</sup> siècle, ces terres dépeuplées par la guerre et demeurées incultes, *arva vacua* (6), sont abandonnées par Maximien (An<sup>o</sup> 291) à d'autres tribus germaniques, à des Franks, qui viennent s'y établir.

---

(1) A commencer de Pytheas, si injustement calomnié par Strabon.

(2) *Celtica*, apud Ephore, Pytheas, Strabon, Eratosthène, Scymnus de Chio, PAUSANIAS, *Description de la Grèce*, t. I, ch. III, p. 23, etc., etc.

(3) P. BROCA, *La race celtique ancienne et moderne*. Arvernes, Armoriciens, Auvergnats et Bas-Bretons. (REVUE ANTHROP., t. II, 1873.)

(4) D'après les hypogées, ces hommes sont de haute taille, élancés, dolichocéphales, blonds ou roux, avec de longues tresses, la barbe rare, taillée en pointe, les yeux bleus, le front bien développé, le nez légèrement aquilin avec la proéminence caractéristique, peau rosée ; nus, ils sont souvent tatoués sur les bras et les jambes ; ils jettent parfois sur les épaules une peau de bœuf garnie de son poil à l'extérieur et fixée à la ceinture.

(5) Plus exactement roux. Ils sont représentés avec deux longues tresses tombant sur les tempes, comme les anciens *Gaëls*, *Erses*, Irlandais.

(6) EUMENIUS, in *Panegy. Constant. Chlorig*. Cap. XXI. « ... sicut postea tuo, Maximiane Auguste, nutu Nerviorum et Treverorum arva jacentia lætus postliminio » restitutus, et receptus in leges Francus excoluit ; ita nunc per victorias tuas, Constanti Cæsar invicte, quidquid infrequens Ambiano, et Bellovaco, Tricassino solo, » Lingonicoque restabat, barbaro cultore revirescit... »

Aujourd'hui le nom altéré d'un simple hameau, La Cocambre, qui s'appliquait jadis à une grande étendue de la région boisée (<sup>1</sup>), rappelle et montre, d'une manière précise, les lieux où, les Franks-Sicambres avaient leurs colonies et où les Franks conquérants sont venus peu après se fixer.

La région passe tour à tour du royaume de Metz à l'Austrasie, fait partie du grand pagus du Brabant (*Pagus Brachbantensis*), de la Lotharingie et enfin se trouve comprise dans la Flandre impériale, dans le comté d'Alost (pars) et dans le bailliage de Lessines. En résumé, la contrée de Flobecq fait successivement partie de la

Celtica.

Gallia Belgica.

Nervii (socii ac clientes).

Belgica secunda (civitas Cameracensium).

Franks-Sicambres (colonie de Maximien).

Royaume de Metz.

Austrasie.

Pagus Brachbantensis.

Lotharingie.

Comté de Flandre.

Comté d'Alost, bailliage de Lessines (<sup>2</sup>).

Nous arrêterons ici cette énumération qui n'est à autre fin qu'à celle de fournir un point de repère et d'éviter au lecteur, en rappelant les sources, de fastidieuses recherches.

Durant la longue série de siècles que représentent les transformations de nom et d'état qu'elle a subies, ignorée de l'histoire, la région qui nous occupe n'a pas un événement, un fait à raconter, ou la naissance d'un homme de génie pour la consoler de son obscurité.

Estuaire, marécage, forêt impénétrable, bruyère déserte, elle n'a jamais été distinguée par l'annaliste ou fourni au chroniqueur et à l'historien, matière à quelque instructif ou attachant récit.

Vers la fin du moyen âge, au XVI<sup>e</sup> siècle, à l'époque des guerres de religion, ses collines, toujours couvertes de bois épais, ont parfois servi de repaire aux bandits (<sup>3</sup>) et aux gens sans aveu ; peut-être

---

(<sup>1</sup>) A. SANDERUS, *Flandria illustrata. Tabula comitatus et ditionis Alostanae in Flandria Imperiali*, t. III, p. 150. Hagæ comitum, 1735. Plusieurs géographes écrivent Coecaemerbosch, Cocamerbosch. Ils paraissent vouloir ranger sous ce nom toute la partie boisée qui existait en ce point au XVII<sup>e</sup> siècle, dernier reste de *Sylva carbonaria*.

(<sup>2</sup>) Voir *Notitia*, Des Roches, Walkenaer, Miræus, Bucherius, Grammaye, Vredius, Malbrancq, A. Duchesne, Warnkœnig, Schayes, De Bast, Raepsaet, Meyer, Ortelius, Mercator, la carte de 1748, celle de Ferraris, Moke, le docteur Meyne, M. L. Vanderkindere, etc.

(<sup>3</sup>) Peut-être aux descendants de ces *Cimbros latrones*, dont parle Plutarque. apud DOM BOUQUET, (*Recueil des hist. des Gaules*, t. I, p. 395.

aussi, ce qui vaut mieux, ont-elles accordé un asile à d'héroïques proscrits, aux outlaws de nos luttes communales et préservé de la torture ou sauvé du bûcher, aux mauvais jours de la domination espagnole (\*), quelques martyrs de la liberté de conscience !

TOPONOMASTIQUE.

On est généralement d'accord pour admettre que les noms de lieux, de collines, de rivières, de marais, etc., sont ceux qui ont le moins d'occasions, sont le moins sujets à varier ou changer. Ils nous sont précieux pour retrouver et suivre à travers les siècles les événements accomplis; ils nous redisent les idiomes parlés, ils rappellent les peuples disparus, qui ont vécu ou habité dans la contrée; alors même qu'ils ont subi quelque altération, ou été agrémentés d'une désinence étrangère, il est souvent aisé de restituer le radical, la racine (\*\*). Dans les régions situées un peu en dehors du mouvement, comme celle de Flobecq, où les choses et les hommes se modifient plus lentement que partout ailleurs, les appellations ont plus de raison de se maintenir ou de se conserver dans leur intégrité.

Aussi, n'avons nous pas été peu surpris en constatant le petit nombre de mots de cette catégorie, ayant échappé aux transformations, qui s'offrent à nos recherches.

Nous avons néanmoins noté les mots suivants :

|             |             |              |
|-------------|-------------|--------------|
| Angre.      | Flobecq.    | Maerke.      |
| Cocambre.   | Frenoit.    | Paelkauter.  |
| Crimont.    | Guinaumont. | Pottelberg.  |
| Drubant.    | Haisette.   | Quesniau.    |
| Ellezelles. | Hurdumont.  | Rhoodenberg. |
| Étichove.   | Lumenne.    | Schoorisse.  |

---

(\*) Les dissidents appartenant à toutes les sectes persécutées venaient souvent chercher un refuge dans l'impénétrable forêt, entre autres « les croyants de la Montagne des Olives », qui s'y maintinrent et parvinrent à échapper à la rage espagnole. Plus tard, ils obtinrent une sorte d'existence légale et aujourd'hui ils forment encore une petite communauté très vivace, qui demeure groupée au lieu dit *Geuzenhoek*, sur le territoire de Maria Hoorebeke, aux portes d'Audenarde. Cette petite communauté protestante, composée de cinquante familles tout au plus, se fait remarquer par sa moralité, sa piété sincère, son amour du travail et par sa culture intellectuelle : jamais on n'y rencontre un ivrogne et les criminels y sont inconnus. E. DE LAVELEYE. *Une communauté protestante en Flandre*. PALL MALL GAZETTE. AVRIL 1888.

(\*\*) Ainsi que le disait en 1872, M. Vanderkindere, il ne suffit pas d'éplucher des textes; à l'étude des auteurs anciens, il faut joindre l'examen des faits, des noms de lieux, des particularités du langage, etc. (L. VANDERKINDERE, *Recherches sur l'ethnologie de la Belgique*, p. 6.)

CRITIQUE, EXÉGÈSE.

*Angre.* — Ἄγγαρα, ὄν, τὰ, relais de poste. Angära, ōrum, n. pl. Maisons de poste. Angaria (bas. lat.), relai de poste. Angarium, lieu couvert, où l'on ferrait les chevaux.

Le *diverticulum* romain rencontre le ruisseau qui porte actuellement ce nom, ruisseau d'Angre, avant de gravir la rude pente d'Hurdumont. Le lieu était tout indiqué pour l'établissement d'un relai de poste. Pour désigner d'une manière précise ce cours d'eau, les gens du pays disaient sans doute : le ruisseau qui passe à la maison de poste, le ruisseau des Angara, le ruisseau d'Angara, le ruisseau d'Angre, d'Ancre.

*Cocambre.* — Kokamber, la Cocambre, Cocambe, le Cocombre, la Cocambre, Coecaemer, Koekamer.

Sous ces noms, diversement orthographiés, Ortelius, Mercator, Sanderus, la carte anonyme de 1748, celle de Ferraris, d'Ulysse Capitaine, de Van der Maelen et la carte topographique actuelle désignent un hameau, les environs de celui-ci, ou bien ils appliquent cette dénomination à toute la région boisée qui couvrait anciennement les hauteurs et enfin l'étendent à la contrée elle-même. Koe kamer peut, il est vrai, se traduire par chambre des vaches, étable. D'un autre côté, Co, Cot, Cote, Kot et Ko signifie hutte, chaumière, habitation de manants, de gens de peu, d'une race inférieure (<sup>1</sup>).

Personne n'ignore qu'en 291, Maximien fit passer par familles, de petits groupes de Franks-Sicambres, qu'il établit dans la partie nord du pays des Nervii. On fit un partage du sol et on procéda à un bornage pour éviter les conflits entre ces turbulents colons; l'administration romaine fournit les instruments de travail, d'exploitation et même quelque bétail.

Il est pour nous hors de doute que cette dénomination, altérée par les hommes et par le temps, soit l'une des dernières traces de l'établissement de cette colonie. La population actuelle du hameau et des environs offre tous les caractères ethniques des tribus germaniques les plus pures et ressemble, entre autres (surtout les enfants), d'une façon saisissante, à certaines familles

---

(<sup>1</sup>) Camber, Kimber est l'équivalent de Cimbres. *Si* (anglo-saxon), *Sie*, *Sae*, *Sea*, *Se*, *Zee* représente mer; d'où *Zee Kimber*, ou Sikambres, Sicambres, Cimbres maritimes. DES ROCHES, *Histoire ancienne des Pays-Bas*, t. I, p. 7. In-8°. Anvers, MDCCLXXXVII.



frankes des environs de Hasselt, Haelen, Herck-la-Ville et Donck, qui se sont fixées dans la vallée du Démer vers la même époque. Enfin, nous avons constaté que les tumulus surbaissés de la Campine, avec leurs urnes cinéraires grossières et leur pauvre mobilier, sont reproduits avec une rigoureuse fidélité par certaines sépultures découvertes dans le Bois de Saint-Pierre, sur le territoire de Cocambre.

*Crimont.* — Quelques auteurs, la carte 1748 et d'autres encore, offrent les variantes Climont et Glimont. Nous adoptons Crimont, mont des cris.

Chacun sait que l'emploi du télégraphe électrique et du télégraphe aérien a été précédé, dès avant notre ère, par un système de correspondance très simple, fort ingénieux et relativement très rapide. En certains lieux choisis, sur des hauteurs repérées à l'avance, on établissait quelques hommes chargés de transmettre au moyen de cris, ou, sans doute, d'un langage abrégé, spécial, les nouvelles importantes. C'était la *voix voyageuse* des Gaulois. On connaît, par César, avec quelle rapidité les nouvelles se transmettaient d'une extrémité de la Gaule à l'autre <sup>(1)</sup>.

*Drubant.* — Δρῦς, ὄς, ῆ; chêne, mons, tis. La colline et les pentes auxquelles s'appliquent ce nom étaient sans doute couvertes de chênes. Elles sont situées dans le voisinage de la voie romaine et tout proche du relai de poste et l'on conçoit que les lieux environnants aient porté et conservé des noms latins ou grecs. Τὰ δρυμὰ, les bois, forêts, n'est pas bien éloigné de Drubant. Bant, limitem significat; sic Osterbant, etc. <sup>(2)</sup>.

*Ellezelles.* — Elzele, Elziele, 1189, JACQUES DE GUYSE. Elsele, Escheille, MIREUS, *Opera diplomatica*, 1272. Elzele, MEYER, *Annal. Fland.*, 1280. Elsile, ORTELIUS, 1579. Eel, Edel, nobilis. Zeele, Sele, Sala (Frank), demeure <sup>(3)</sup>.

*Etichove.* — Attingahova, Atingahova, Attinghova. Hova, ferme, exploitation agricole, atteint parfois la valeur, a la même

---

<sup>(1)</sup> Nam, quæ Genabi oriente sole gesta essent, ante primam confectam vigiliam in finibus Arvernorum audita sunt; quod spatium est millium circiter CLX. C. JULII CESARIS COMMENTARII DE BELLO GALLICO. Lib. VII, § III.

<sup>(2)</sup> JUSTUS-LIPSIUS. Lib. II, c. 13.

<sup>(3)</sup> J.-J. RAEPSAET, *Analyse de l'origine des progrès des droits des Belges et des Gaulois*, t. V, chap. VII, liv. VI, pp. 385 et 388. In-8°. Mons, Leroux.

signification que heim, Frank (<sup>1</sup>). Ing, comporte l'idée, le sens de filiation.

*Flobecq.* — 921. Floesbergh, *Archiv. du Hainaut*, 1162, Floberch, *Cart.*, Nicolas, Évêq. de Cambrai, 1179, Florsbeka, Bulle du pape Alexandre III, 1280. Flobeca, MEYER, *Annal. Fland.*, Flobiêrghe, Flobierck, Floberg, Floberch, Flodesberch, Floesberg, Vloersbergen, ORTELIUS. Floris et beek, ruisseau (Frank). Beek et non berg, cette commune est bâtie sur les bords du ruisseau d'Angre et non sur une colline.

*Frenoit.* — Fraisnoi, Frasnoy (*Fraxinetum*), lieu planté de frênes; Fraisne, Frasnès, Fresnes.

*Guinaumont.* — Mont au gui?

*Haisette.* — Quelques auteurs écrivent Haizette. Petites chaumières. Aicium, propriété, Roman Ayse, Aysette. Hai, Haig, celtique, forêt.

*Hurdumont.* — Hourdimont. La montée de la voie romaine est encore fort rude en ce point. Mont ardu, Δρῦς, et mons.

*Lumenne.* — Colline éloignée tout au plus de 400 mètres de la chaussée romaine; un fanal allumé sur son sommet se serait trouvé à peu de choses près, dans la direction de l'axe de la voie. Lumen, inis.

*Maerke.* — Radical teutonique, implique idée de limite, frontière. Maerkebeek, ruisseau-frontière, limite (<sup>2</sup>).

*Paelkauter.* — Kauter, cultura; terrain mis en culture, d'après Warnkoenig. On a trouvé en cet endroit des restes d'habitations et de sépultures antiques.

*Pottelberg.* — Poadsberchbosch, Poadsberch; ORTELIUS, *Flandria et Descriptio Germaniæ inferioris*.

Montagne des pots, des urnes, à cause du grand nombre de sépultures à incinération et de la quantité d'urnes cinéraires découvertes sur le plateau. La même interprétation est présentée pour d'autres collines où existaient également des tuileries. Les cartes les plus anciennes ignorent ce nom; la colline, point culminant de la Flandre, fait partie du Cocamberbosch.

---

(<sup>1</sup>) J.-J. RAEPSAERT, *Origine des Belges*, Hova, Hoba, Howa, t. I, p. 24.

(<sup>2</sup>) Le même, *Op. cit.*, t. III, p. 309.

Ronsæ et Lessinæ interjacet silva Podsbergia ingens atque luculenta (\*).

*Quesniau.* — Quesniau, Quesnoi (*Quercetum*), quesne, chesne, caisne, chêne; celtique (\*\*).

*Rhodenberg.* — Rod, Rhod, implique le sens de défrichement. Rotten, défricher (³). Rod, district (⁴). Rhode signifie sart, lieu essarté (Roman); Rood, rouge, berg, montagne, colline; en effet, les parties supérieures de cette colline, lorsqu'elles sont dérodées, apparaissent colorées d'un rouge intense, coloration provenant de la limonite que contiennent les sables supérieurs.

*Schoorisse.* — Scornacum, acum. Schorre, alluvion, marécage. Dans les temps reculés, et sans même remonter bien haut vers le passé, toute cette région n'était qu'un vaste marais. La partie habitée, longue et étroite presque, était entourée par la Maerke et son plus puissant affluent le Molenbeek qui, débordant chaque année, couvraient toute la contrée.

#### FOLK-LORE.

Le contrefort élevé que le Pottelberg projette au nord, vers Segelsem, forme un long plateau, assez large, à pente rapide vers l'ouest, qui s'abaisse doucement à l'est. Il est couvert d'un limon sableux très fin, gris-jaunâtre, calcareux, remarquable par son peu de fertilité.

Ce large dos, de temps immémorial couvert de forêts, de taillis épais (derniers vestiges de *carbonaria sylva*), a été dérodé il y a quarante ans à peine.

La grande route de Renaix à Nederbraekel n'existait pas à cette époque, ainsi que bon nombre de chemins, qu'on a pratiqués pour la relier aux hameaux voisins. Cette région dépourvue de viabilité, en dehors des communications, renfermait une population spéciale, d'un caractère peu commode, sauvage, ne se liant guère avec l'élément wallon et ne frayant pas davantage avec les Flâmands. Par contre, ces gens s'entendaient entre eux, s'unissaient par le mariage

---

(\*) JACOBI MARCHANTII, *Flandria commentariorum, lib. IIII descripta*. Liber primus. Ronsa, p. 74. MDCVI.

(\*\*) J. SIGART, *Dictionnaire étymologique* In-8°, p. 295. 1866.

(³) WARNKÖNIG et GÉRARD, *Histoire des Carolingiens*, t. II.

(⁴) J.-J. RAEPSAET, *Précis topographique de l'ancienne Belgique*, t. III, p. 11.

et dans les querelles qui s'élevaient prenaient invariablement parti pour leurs congénères. A certaine époque de l'année, il n'eût pas été prudent de traverser, en ce temps-là, nous a-t-on assuré, la profonde forêt. On racontait que souvent la force publique avait été impuissante; les habitants du plateau s'arrangeaient soit pour cacher, soit pour faire disparaître l'homme de leur race accusé d'un méfait quelconque.

Tels sont les renseignements qui nous ont été communiqués. On n'a pu répondre aux questions suivantes que nous avons posées : Cette population était-elle de haute taille, blonde; parlait-elle le flamand? Sait-on où elle a passé, lorsque les bois ont été dérodés?

D'après les renseignements qui nous ont été transmis par M. Joly, il existe toute une série de légendes au sujet de faits qui auraient eu le Muziekberg pour théâtre. Cette colline était un lieu de réunion des Druides. Un général romain y aurait plus tard établi son camp. A la suite de plusieurs combats, dans lesquels il n'aurait pas toujours obtenu l'avantage, il se serait réfugié en ce point avec ses trésors (*sic*), qui s'y trouvent encore enfouis; il aurait mis lui-même le feu aux tentes et aurait ainsi trouvé la mort avec tous ses soldats (\*).

M. Joly se proposait de publier les traditions recueillies par lui dans toute la région. Nous espérons que les manuscrits qu'il a délaissés permettront de réaliser cette louable intention.

Il n'y a pas bien longtemps que dans cette contrée, habitée par des populations de race germanique, des rivalités de clocher amenaient encore les jeunes gens et les hommes de certains villages à livrer bataille aux habitants de communes voisines. Le couteau était l'arme préférée de ces descendants des Saxons. On combattait pour l'honneur du village; tous les hommes valides prenaient part à la lutte. Les habitants de Schoorisse et de Schursel, sont cités (\*\*) comme étant les derniers survivants de cette race batailleuse et les derniers acteurs de ces pratiques d'un autre âge.

Parmi les coutumes anciennes, actuellement encore demeurées dans les mœurs, nous citerons celle-ci, dont nous avons été nous-même le témpoin :

---

(\*) La partie sud-est de la montagne, où la tradition veut que ces trésors aient été enfouis, porte encore, à l'heure actuelle, le nom significatif de Fortuynberg, mont de la fortune, mont du trésor.

(\*\*) J. HUYTTENS, *Étude sur les mœurs, les superstitions et le langage de nos ancêtres, comparés avec les usages existant de nos jours dans la Flandre orientale*, p. 57. In-12. Gand, 1861.

Lors du décès d'un campagnard, il était encore d'usage, en 1882, de placer devant la porte de la mortuaire, à plat sur le sol du chemin, une croix de 0<sup>m</sup>,30 à 0<sup>m</sup>,40 de longueur.

Celle-ci, formée de deux branches ou morceaux de bois, était entourée de paille tressée ou tordue. Cette croix, placée à plat devant le seuil de la demeure du défunt, était recouverte d'une brique. Cette observation nous l'avons faite de nos yeux.

Une autre coutume superstitieuse, remontant au paganisme, est encore largement pratiquée dans la région : nous voulons parler des ligatures, *ligaturæ*.

On sait que les talismans, *phylacteria*, étaient en usage chez les Germains et consistaient en menus objets en bois, en os, en corne ou en métal sur lesquels étaient tracés des runes. Les ligatures, *ligaturæ*, qui avaient la propriété de guérir la fièvre ou d'autres infirmités, consistaient en paquets d'herbes ou en fragments d'os de morts, que l'on portait attachés au-dessus de la cheville ou du poignet, au moyen d'une ligature. Ces pratiques superstitieuses sont rappelées dans le livre VI d'Ansegise, c. 72. *Ut clerici vel laici phylacteria vel falsas scriptiones, aut ligaturas quæ imprudentes pro febris aut aliis pestibus adjuvare putant, nullo modo ab illis vel a quoquam Christiano fiant, quia magicæ artis insignia sunt* (1). Les capitulaires vont compléter le renseignement : « *Non ligaturas ossuum vel herbarum cuique adhibitas prodesse, sed hæc esse laqueos et insidias antiqui hostis, quibus ille perfidus genus humanum dicipere nititur* » (2).

Non seulement dans la campagne aux environs de Flobecq, mais dans une grande partie de la Flandre, les mères ont conservé la coutume de pratiquer des ligatures. Elles attachent une rondelle d'os ou de cuir, soit à la jambe de l'enfant, au-dessus de la cheville, soit, et c'est le plus souvent, au poignet, au moyen d'un cordon tressé ou d'une simple ficelle. Parfois la ligature ne consiste qu'en une mince cordelette que l'enfant porte toujours et dont il ne se sépare jamais.

Lorsque l'on interroge une jeune mère à ce sujet, elle éprouve un embarras visible à expliquer la chose et son attitude trahit la gêne qu'elle ressent. C'est « pour empêcher les sorts », vous répond-on. Les unes sourient niaisement, les autres se détournent, enfin il en

---

(1) BALUZ, t. I, p. 934. Ces pratiques sont expressément condamnées dans l'*Indiculus*.

(2) *Capitul. addit. tertia*, c. 93, apud BALUZ., t. I, p. 1174.

est qui rougissent comme si elles avaient la conscience d'avoir commis quelque mauvaise action; toutes s'empressent d'emporter l'enfant, pour le soustraire aux regards de l'étranger.

Enfin, la lecture d'une petite brochure, sans nom d'auteur, et d'ailleurs assez insignifiante <sup>(1)</sup>, nous a appris qu'il existe encore dans la région un certain nombre de margelles (*kuilen*) qui sont, ajoute l'auteur, certainement les traces les plus anciennes du séjour de l'homme dans ces contrées(?).

Dans l'angle sud-ouest de la carte de Flobecq, on voit s'élever au bord de la route de Renaix à Lessines, sur un monticule, à la côte 117, au point culminant de la région un antique moulin à vent qui porte le nom de *Moulin du chat sauvage*. Nous nous sommes enquis avec beaucoup de soin et nous avons fait des recherches pour remonter à l'origine de cette appellation qui sort des données ordinaires. Le seul résultat que nous ayions obtenu a été la constatation qu'aussi loin que remonte la tradition ou que renseignent les actes de propriété, ce moulin n'a jamais porté dans la contrée d'autre nom.

Ce nom remonte donc très haut dans le passé et nous n'éprouverions aucune répugnance à attribuer cette dénomination, si pas aux aborigènes, ou aux premiers occupants du pays, tout au moins aux *Gwyddils*, *Guyddils*, *Gadhels* ou *Gaëls*.

L'emplacement est extraordinairement favorable et offre toutes les conditions que l'on est en droit d'exiger pour l'établissement de l'une de ces antiques demeures, moitié fermes, moitié forteresses, très répandues en Angleterre, dans le pays de Galles et en Irlande où elles sont connues sous le nom de *Cytlhaw y Gwyddelod*, maisons des Gaëls.

Elles sont attribuées, comme on sait, par la tradition à une race aborigène éteinte de chasseurs qui dressaient à la chasse, au lieu de chiens, les renards et les chats sauvages. Comme il est établi que cette population habita d'abord nos provinces, notre littoral, avant de franchir le détroit, et qu'elle s'établit en Angleterre, alors seulement que celle-ci ne renfermait que des animaux sauvages et point d'hommes, il n'y a rien d'in vraisemblable à retrouver chez nous quelques traces de leur séjour.

Après un assez long et paisible établissement en Bretagne, cette population primitive de l'île, repoussée vers l'ouest et le nord par l'invasion graduelle des étrangers venus du continent, finit par

---

<sup>(1)</sup> G. L. B\*\*\*. *Recherches historiques sur la ville de Renaix*, p. 20. In-12. Gand, 1856.

passer la mer et gagna la grande île d'Emeraude, *Inis-Fail*(<sup>1</sup>). Elle se répandit ensuite dans les autres îles du nord et de l'ouest où elle s'établit et où elle s'est maintenue, avec plus ou moins de succès, dans les régions inaccessibles, telles que les marécages, les montagnes escarpées et les cavernes inconnues du littoral.

Enfin, pour terminer, disons que la pratique du tatouage tend à disparaître et que, si l'on en excepte les marins, les sujets tatoués deviennent des exceptions fort rares dans la région.

Tels sont les maigres éléments qu'il nous a été donné de réunir, nous les offrons à titre de renseignements, persuadé qu'avec quelque recherche on arriverait certainement à recueillir dans ce pays pour le Folk-lore une abondante moisson.

#### CONCLUSIONS GÉNÉRALES.

Conformément aux desiderata exprimés à diverses reprises par la Société, nous avons entrepris de dresser un essai de carte anthropologique de la Belgique, à grande échelle.

Choisissant comme canevas la carte topographique actuelle, à l'échelle de  $\frac{1}{20000}$ , de la feuille de Flobecq  $\frac{XXX}{5}$ , qui avait été tout particulièrement l'objet de nos études, nous avons débuté en faisant connaître la constitution naturelle de cette région, sa position géographique, ses éléments géologiques, sa faune et sa flore, son régime hydrographique et hydrologique.

Nous avons restitué l'ancien relief avec ses deux caractères bien tranchés et refait le paysage : une plaine haute, entrecoupée de marécages, sillonnée de ruisseaux larges, peu profonds et, sauf quelques clairières, entièrement boisée, limitée par une région alluviale sensiblement horizontale, où l'Escaut ondule, se déplace et se développe en étangs immenses qui vont se perdre dans la mer. Tel est le sol, le facies de la région.

#### Age paléolithique.

Au point de vue de l'homme : dans le principe, quelques rares familles de sauvages nomades, qui ne nous ont laissé que les sentiers par lesquels ils ont passé. De leurs ossements, de leur outillage, rien n'a survécu.

---

(<sup>1</sup>) *HORÆ BRITANNICÆ*, t. II, p. 31 et 327. *TRIOEDD YNYS PRYDAIN*, n° 5. *The Myvyrian archæology of Wales*, vol. II, p. 58.

Ici se place l'hiatus, formé par l'extension de la grande moraine terminale glaciaire, qui a tout recouvert, tout anéanti : de ce temps-là nous ne savons rien.

#### Age néolithique.

Cependant les siècles se sont écoulés, le retrait des glaciers est accompli, l'homme revient. Les uns se livrent à la chasse et occupent les collines, les hauteurs ou la plaine ; d'autres, les pêcheurs, habitent la vallée.

Comme leurs précurseurs, ils nous sont inconnus. Nous ne possédons rien de la dépouille des chasseurs : nous avons recueilli deux fémurs des habitants de la vallée, c'est tout, c'est peu.

Par contre, ces hommes ont abandonné et délaissé à la surface des plateaux leur outillage complet en roches dures, qui nous permet : 1° de constater quels sont les points précis qu'ils ont occupés ; 2° de savoir que, sous la côte d'altitude 90, tout est relativement moderne dans la contrée ; 3° d'apprécier de combien le relief s'est creusé, la plaine s'est abaissée, grâce aux phénomènes d'érosion si intenses dans la région, pour se rapprocher de l'état actuel.

L'étude de cet outillage nous fait, en outre, connaître les besoins, le genre d'existence, les mœurs de ces hommes et nous donne une idée de leur état social. Nous leur attribuons la construction du mégalithe de Kerckhem.

#### Age du bronze.

La contrée est profondément burinée par les cours d'eau, la surface diffère peu de l'orographie actuelle. L'évolution se poursuit dans la nature et chez les hommes. D'autres races viennent occuper à peu près les mêmes emplacements, un rien plus bas peut-être ; ils ont réservé les sommets pour y élever leurs tombeaux. L'une d'elles, race brachycéphale, ouvre la série historique et donne son plus ancien nom à cette partie de l'Europe occidentale qu'elle occupe : Celtica. Bien que érigeant encore des mégalithes, ces hommes élèvent surtout des tumulus, avec chambre sépulcrale ; toutes les sépultures sont à incinération. Nous donnons la description et la coupe détaillée de ces monuments.

Environ 1500 ans avant notre ère, leur longue domination prend fin. Une race de dolichocéphales blonds, de haute stature, les déposent et, sous le nom de Gaulois (*veteres Galli*), couvrent l'arête



faitale de la double chaîne de collines, d'une longue traînée de tumulus ; ces monuments, nous les retrouverions encore, si le zèle inconsidéré de quelques archéologues ne les avait point anéantis.

Trois siècles avant l'ère actuelle, un autre groupe de dolichocéphales, appartenant à la même race aryenne germanique, s'empare de notre pays et s'y établit sous le nom de Belges, de Nerviens.

Ces peuplades ont le bronze et connaissent le fer. Les tumulus qu'ils élèvent sur nos collines sont toujours à incinération, mais de dimensions moins grandes. Ils placent parfois leurs urnes dans des cistes en pierre ou en bois et, pour marquer l'emplacement de la sépulture, ils érigent un bloc de roche locale, sorte de petit menhir ou cippe. Ces sépultures ne sont plus isolées, mais forment des cimetières.

#### Age du fer.

L'état social des Nerviens est magistralement décrit par Tacite. Dans *Germania*, on trouve une foule de détails s'appliquant rigoureusement aux mœurs de la population qui occupait le territoire de Flobecq.

Vers l'an 113 avant J.-C. un nouveau ban de dolichocéphales, les Kymrys, lentement déplacés vers l'occident, arrivent dans la Gaule, détachent quelques hommes à la garde de leurs bagages (Aduatuca), mais ne paraissent point avoir influencé les caractères de la population ou avoir laissé quelque trace de leur passage dans la région qui nous occupe.

L'administration romaine redresse les anciens chemins et construit des ouvrages d'art tels que le petit aqueduc du Hameau du Bois de Sainte-Anne. Les habitations qui datent de cette époque, sans atteindre à l'importance des exploitations rurales ou des villas de la Belgique orientale, sont construites en matériaux plus solides et sont plus vastes que celles des âges précédents élevées dans la contrée.

L'agriculture ruinée par la guerre est relevée. On partage les terres désertes du pays des Nerviens entre les colons Franks-Sicambres : on leur donne des instruments et quelque bétail. Un certain nombre de faits et le nom d'un hameau encore existant, tendent à démontrer que le centre de cet établissement se trouvait précisément dans la contrée que nous venons de décrire.

Nous rappelons pour mémoire les noms de lieux, les caractères ethnographiques, la similitude entre l'outillage, les sépultures et les procédés de réduction de la limonite, qui sont identiques

dans la vallée du Démer, la Campine et la région de Flobecq, où les Franks se sont tour à tour arrêtés et où ils ont laissé leur nom <sup>(1)</sup>.

Enfin les Saxons constituent le dernier élément ethnique introduit dans la région et entrant comme coefficient dans sa population. Bien que peu considérable, l'influence de ces derniers dolichocéphales ne peut être niée et certains traits de mœurs, ayant survécu au temps, sont là pour l'affirmer.

Malgré la multiplicité et la richesse des éléments humains, rien ne peut lutter contre les grandes lois de la nature et pendant toute la durée du moyen âge la contrée continue à garder un rôle effacé. Cette situation, elle la doit à sa position naturelle : relativement très accidentée, boisée, sillonnée de rivières et de ruisseaux encaissés, ce massif, entre la Dendre et l'Escaut, reste en dehors de tout mouvement, occupé par quelques rares familles d'agriculteurs et de possesseurs de troupeaux : les relations commerciales sont relativement peu étendues. Cette situation se maintient à peu près immobile jusqu'au milieu du IX<sup>e</sup> siècle.

Peu à peu certains points commencent à être habités, à devenir des centres d'action aux environs : Eenaeme, Audenarde, Peteghem et parmi les monastères, celui de Magdendaele.

Nous sommes arrêtés en pleine histoire. Les villes, les villages et les hameaux se développent ; les campagnes se peuplent. La région ne peut se dérober au progrès général, mais il y est plus lent que partout ailleurs et l'intersection boisée du Pottelberg marque encore le centre d'un massif peu visité, en dehors des communications, où on ne tracera des routes que fort tard et où le déboisement ne sera commencé que dans la première moitié du siècle actuel.

Depuis 1880, la contrée semble entrer dans le mouvement général qui emporte le siècle : on y a foré des puits artésiens, tracé de nouvelles routes et enfin la voie ferrée la traverse en deux sens, en largeur pour relier Renaix à Lessines, et en longueur, à partir d'Ellezelles, pour mettre la première de ces deux villes en communication avec Sottegem.

---

(1) Une belle plaine, plantureusement arrosée par le Meulebeek et ses affluents, le Vloetbeek et le Fonteynloop, s'étend au pied du versant méridional du Muziekberg et porte le nom de *Vrankryk*. Au nord-est de la même colline, un hameau habité par une population aux yeux bleus et aux cheveux de lin, porte encore le nom de *Cocambre*.



PLANCHE I.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE I.

---

### Age néolithique.

---

#### OUTILLAGE ROSENHAUSIEN DE LA RÉGION DE FLOBECQ.

| N° d'ordre.     | Forme.   | Nature<br>de la roche.  | Localité<br>où a été effectuée<br>la trouvaille. |
|-----------------|----------|-------------------------|--|
| FIG. 1. . . . . | Hache    | . . . . Basalte . . . . | Quatre-Vents.                                    |
| 2. . . . .      | Grattoir | . . . . Silex . . . .   | Id.  |
| 3. . . . .      | Nucleus  | . . . . Id. . . . .     | Pottelberg.                                      |
| 4. . . . .      | Id.      | . . . . Id. . . . .     | Muziekberg.                                      |
| 5. . . . .      | Id.      | . . . . Id. . . . .     | Pottelberg.                                      |
| 6. . . . .      | Marteau  | . . . . Id. . . . .     | Id.  |
| 7. . . . .      | Id.      | . . . . Id. . . . .     | Quatre-Vents.                                    |

Échelle  $\frac{1}{1}$ .

---

# ÂGE NÉOLITHIQUE.



Fig 1



Fig 3



Fig 6



Fig 7



Fig 5



Fig 4.



Fig 5



**PLANCHE II.**

EXPLICATION DE LA PLANCHE II.

Age néolithique.

OUTILLAGE ROBENHAUSIEN DE LA RÉGION DE FLOBECQ.

| N° d'ordre.     | Forme.     | Nature de la roche. | Localité ou a été effectuée la trouvaille. |
|-----------------|------------|---------------------|--|
| Fig. 1. . . . . | Couteau    | Silix               | Muziekberg.                                |
| 2 . . . . .     | Casse-tête | Id.                 | Id.  |
| 3. . . . .      | Couteau    | Id.                 | Pottelberg.                                |
| 4. . . . .      | Id.        | Id.                 | Id.  |
| 5. . . . .      | Grattoir   | Id.                 | Id.  |
| 6. . . . .      | Couteau    | Id.                 | Id.  |
| 7. . . . .      | Pointe     | Id.                 | Id.  |
| 8. . . . .      | Grattoir   | Id.                 | Id.  |
| 9. . . . .      | Couteau    | Id.                 | Muziekberg.                                |
| 10. . . . .     | Id.        | Id.                 | Id.  |
| 11. . . . .     | Scie       | Id.                 | Quatre-Vents.                              |
| 12. . . . .     | Couteau    | Id.                 | Id.  |
| 13. . . . .     | Id.        | Id.                 | Id.  |
| 14. . . . .     | Id.        | Id.                 | Pottelberg.                                |

Echelle  $\frac{1}{1}$





Fig. 1



Fig. 3

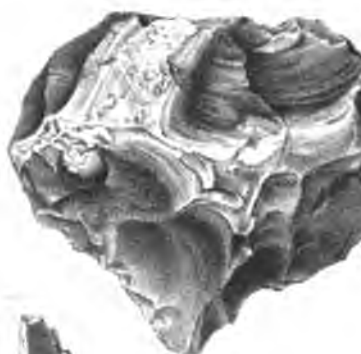


Fig. 2



Fig. 4



Fig. 5



Fig. 8



Fig. 7



Fig. 9



Fig. 10.



Fig. 11



Fig. 12



Fig. 13



Fig. 14.



Fig. 6



**PLANCHE III.**

## EXPLICATION DE LA PLANCHÉ III.

### Age néolithique.

#### OUTILLAGE ROBENHAUSIEN DE LA RÉGION DE FLOBECQ.

| N° d'ordre.     | Forme.                        | Nature de la roche. | Localité où a été effectuée la trouvaille. |
|-----------------|-------------------------------|---------------------|--|
| FIG. 1. . . . . | Pointe de lance . . . . .     | Silex . . . . .     | Quatre-Vents.                              |
| 2. . . . .      | Pointe de flèche . . . . .    | Id. . . . .         | Id.  |
| 3. . . . .      | Id. . . . .                   | Id. . . . .         | Id.  |
| 4. . . . .      | Id. . . . .                   | Id. . . . .         | Id.  |
| 5. . . . .      | Id. . . . .                   | Id. . . . .         | Mont d'Ellezelles.                         |
| 6. . . . .      | Id. . . . .                   | Id. . . . .         | Id.  |
| 7. . . . .      | Id. . . . .                   | Id. . . . .         | Pottelberg.                                |
| 8. . . . .      | Id. . . . .                   | Id. . . . .         | Id.  |
| 9. . . . .      | Id. . . . .                   | Id. . . . .         | Id.  |
| 10. . . . .     | Id. . . . .                   | Id. . . . .         | Id.  |
| 11. . . . .     | Id. . . . .                   | Id. . . . .         | Id.  |
| 12. . . . .     | Id. . . . .                   | Id. . . . .         | Id.  |
| 13. . . . .     | Id. . . . .                   | Id. . . . .         | Quatre-Vents.                              |
| 14. . . . .     | Id. . . . .                   | Id. . . . .         | Id.  |
| 15. . . . .     | Id. . . . .                   | Id. . . . .         | Pottelberg.                                |
| 16. . . . .     | Grattoir . . . . .            | Id. . . . .         | Id.  |
| 17. . . . .     | Id. . . . .                   | Id. . . . .         | Id.  |
| 18. . . . .     | Racloir à aiguilles . . . . . | Id. . . . .         | Id.  |
| 19. . . . .     | Pointe Moustérienne . . . . . | Id. . . . .         | Id.  |
| 20. . . . .     | Pointe de lance . . . . .     | Id. . . . .         | Id.  |

Échelle  $\frac{1}{1}$ .

ÂGE NÉOLITHIQUE.



Fig 1.



Fig 2.



Fig 3.



Fig 4.



Fig 5.



Fig 6.



Fig 7.



Fig 8.



Fig 9.



Fig 10.



Fig 11.

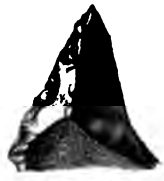


Fig 12.



Fig 13.



Fig 14.



Fig 15.



Fig 16.



Fig 17.



Fig 20.



Fig 18.



Fig 19.



PLANCHE II.

EXPLICATION DE LA PLANCHE IV.

Age néolithique.

OUTILLAGE ROBENHAUSIEN DE LA RÉGION DE FLOBECQ.

| N° d'ordre.     | Forme.   | Nature<br>de la roche. | Localité<br>où a été effectuée<br>la trouvaille. |
|-----------------|----------|------------------------|--|
| FIG. 1. . . . . | Grattoir | Silex . . . . .        | Pottelberg.                                      |
| 2. . . . .      | Id.      | Id. . . . .            | Id.  |
| 3. . . . .      | Id.      | Id. . . . .            | Id.  |
| 4. . . . .      | Id.      | Id. . . . .            | Id.  |
| 5. . . . .      | Id.      | Id. . . . .            | Id.  |
| 6. . . . .      | Id.      | Id. . . . .            | Id.  |
| 7. . . . .      | Id.      | Id. . . . .            | Id.  |
| 8. . . . .      | Id.      | Id. . . . .            | Mont d'Ellezelles.                               |
| 9. . . . .      | Id.      | Id. . . . .            | Pottelberg.                                      |
| 10. . . . .     | Id.      | Id. . . . .            | Id.  |
| 11. . . . .     | Id.      | Id. . . . .            | Id.  |
| 12. . . . .     | Id.      | Id. . . . .            | Id.  |
| 13. . . . .     | Id.      | Id. . . . .            | Id.  |
| 14. . . . .     | Id.      | Id. . . . .            | Id.  |
| 15. . . . .     | Id.      | Id. . . . .            | Id.  |
| 16. . . . .     | Id.      | Id. . . . .            | Id.  |
| 17. . . . .     | Id.      | Id. . . . .            | Id.  |
| 18. . . . .     | Id.      | Id. . . . .            | Id.  |

Échelle  $\frac{1}{1}$ .



# ÂGE NÉOLITHIQUE.



Fig 1



Fig 2



Fig 3



Fig 4



Fig 5



Fig 6



Fig 7



Fig 8



Fig 9



Fig 10



Fig 11



Fig 12



Fig 13



Fig 14



Fig 15



Fig 16



Fig 17



Fig 18



PLANCHE V.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE V.

---

### Age néolithique.

---

#### OUTILLAGE ROBENHAUSIEN DE LA RÉGION DE FLOBECQ (TOURBIÈRES).

- Fig. 1. Hache-marteau en corne de cervidé, perforée.
2. Fragment de corne de cervidé avec nombreuses traces du travail de l'homme.
  - 2'. Face opposée du même.
  - 2''. Dos du même.
  3. Grattoir en silex, type robenhausien.
  4. Pointe de flèche en silex, inachevée.
  5. Id. Id. à pédoncule, sans ailerons.
  6. Id. Id. à ailerons, brisée.
  7. Id. Id. sans ailerons.
  8. Id. Id. sans pédoncule, ni ailerons.
  9. Grattoir en silex.
  10. Pointe de flèche en silex sans pédoncule ni ailerons, pointe brisée.
  11. Éclat en forme de poinçon, avec fines retouches.
  12. Hache polie en diorite.

Échelle  $\frac{1}{1}$ .

---



Fig 6



Fig 9



Fig 4.



Fig 12.



Fig 8



Fig 3



Fig 10.



Fig 5



## ERRATA, OMISSA ET ADDENDA.

| Page           | <i>au lieu de :</i>                   | <i>lisez :</i>                                  |
|----------------|---------------------------------------|---|
| 31, . . . . .  | derniers 1800 ans, . . . . .          | derniers dix-huit cents ans,                    |
| 37, . . . . .  | à chaque détour . . . . .             | au premier détour,                              |
| 40, note (1),  | de la même colline, . . . . .         | de la même colline d'autre part,                |
| 41, . . . . .  | le bois . . . . .                     | les bois  |
| 42, . . . . .  | ni à des applications . . . . .       | et à des applications                           |
| 42, . . . . .  | inaperçus. . . . .                    | inaperçus.                                      |
| 44, . . . . .  | réelle valeur . . . . .               | sérieuse valeur.                                |
| 44, . . . . .  | à des observations de ce genre        | à ces observations                              |
| 45, . . . . .  | à la recherche des origines           | à l'étude des origines                          |
| 47, . . . . .  | à cheveux et yeux . . . . .           | à cheveux bruns et yeux                         |
| 47, . . . . .  | yeux gris foncés, . . . . .           | yeux gris foncé,                                |
| 48, . . . . .  | et ceci s'observe, . . . . .          | et cette persistance s'observe.                 |
| 48, note (1),  | édition, . . . . .                    | édition.  |
| 49, . . . . .  | veteres Galli . . . . .               | <i>veteres Galli</i>                            |
| 49, note (3),  | Gael. . . . .                         | Gaël.   |
| 49, . . . . .  | la note (5), . . . . .                | la note (1) de la page 46.                      |
| 50, . . . . .  | la note (1), . . . . .                | la note (5) de la page 45.                      |
| 51, . . . . .  | une formation géologique. . . . .     | les contours d'une formation                    |
| 51, note (1),  | si difficile . . . . .                | difficile                                       |
| 53, . . . . .  | négligé aucune recherche, . . . . .   | reculé devant aucune recherche,                 |
| 53, . . . . .  | de vue néolithique : . . . . .        | de vue de l'âge néolithique :                   |
| 53, . . . . .  | ces monuments . . . . .               | ces tombes                                      |
| 55, . . . . .  | ne nous laissent . . . . .            | ne nous permettent de                           |
| 61, . . . . .  | retrouvées . . . . .                  | trouvées  |
| 65, . . . . .  | permettait . . . . .                  | permettaient                                    |
| 66, . . . . .  | attitude . . . . .                    | altitude  |
| 67, . . . . .  | devaient exercer . . . . .            | exerçaient                                      |
| 70, . . . . .  | que, sans aucun doute, . . . . .      | qu'   |
| 77, . . . . .  | soins particuliers . . . . .          | soins assidus                                   |
| 100, . . . . . | réunion d'objets disparates . . . . . | réunion de pièces disparates                    |
| 107, . . . . . | absolument effacées. . . . .          | complètement effacées.                          |
| 112, . . . . . | géologues d'Audenaarde . . . . .      | archéologues d'Audenaarde                       |
| 115, . . . . . | de XVI siècles. . . . .               | de seize siècles.                               |
| 121, . . . . . | chaînes de ter, . . . . .             | chaînes de fer,                                 |
| 123, . . . . . | couverte de bois . . . . .            | boisée  |
| 130, . . . . . | acclivité . . . . .                   | éminence  |
| 131, . . . . . | cent vingt-huit vases, grains         | cent ving-huit vases, avec grains               |
| 134, . . . . . | elle l'embrouille . . . . .           | il l'embrouille                                 |
| 142, . . . . . | La Cocambre, . . . . .                | la Cocambre,                                    |
| 146, . . . . . | Δρῦς, et mons, . . . . .              | Hurd, (v. fl.) claie, cloison, haie<br>et mons. |







DISCUSSION.

M. VAN OVERLOOP. — Il est un point du travail de M. Delvaux sur lequel je me propose de revenir dès que notre honorable collègue pourra assister à nos séances, et sur lequel pour le moment je fais toutes mes réserves. M. Delvaux, pour autant que j'ai pu en juger par la lecture de son mémoire que vient de nous faire M. Jacques, ferait du creusement des vallées en quelque sorte un phénomène historique : il nous dit, en effet, que les hommes de la période néolithique n'occupaient que les plateaux d'une altitude supérieure à 90 mètres, plateaux qui ne s'élevaient, à cette époque, que fort peu au-dessus du sol de la région, et qu'ils n'avaient par conséquent utilisé que la nappe aquifère supérieure. Le creusement des vallées de la région serait postérieur à cette époque et se serait même continué à l'époque du bronze et à l'époque gallo-romaine.

M. V. JACQUES. — C'est, en effet, l'opinion de M. Delvaux.

M. VAN OVERLOOP. — Cette opinion est absolument contraire à tout ce que j'ai lu jusqu'ici sur le creusement des vallées. Je croyais que les vallées avaient plutôt une tendance à se combler par les alluvions modernes. C'est sur ce point que je désirerais interroger M. Delvaux.

M. V. JACQUES. — Voici au reste le passage dans lequel M. Delvaux parle de l'érosion aux époques post-néolithiques..... (Voir ci-devant, pages 39-42.)

M. RUTOT. — Je pense qu'il serait difficile de faire admettre par les géologues les conclusions de M. Delvaux.

La discussion est close.

Sur la proposition de M. de Vaucleroy, l'assemblée décide à l'unanimité qu'une lettre de remerciements et de félicitations sera adressée à M. Delvaux, à l'occasion du remarquable travail dont il vient d'être donné lecture. Le Bureau est aussi chargé de lui transmettre les vœux qu'elle forme pour le prompt rétablissement de sa santé.

PRÉSENTATION DE PIÈCES.

M. le capitaine STORMS, membre honoraire, présente quelques objets sculptés provenant du Maniéma et du Sankourou (Congo).

*Petite trompe en ivoire*, à embouchure latérale vers la pointe (Maniéma). Cette trompe ne mesure que 0<sup>m</sup>,32 de longueur, tandis que les trompes en usage dans les caravanes mesurent jusqu'à 0<sup>m</sup>,75. Cet objet montre la faible valeur de l'ivoire dans certaines régions de l'État du Congo : on n'a, en effet, utilisé pour fabriquer cette trompe que la partie de la défense qui est naturellement creuse et on a par conséquent sacrifié une assez grande quantité d'ivoire pour amincir les parois et donner à l'instrument sa forme cylindroconique. Un tenon, muni d'un trou pour la suspension, a été ménagé au point opposé à l'embouchure ; la tête de ce tenon porte un ornement formé de lignes entrecroisées.

*Corne de bœuf (fétiche)* avec ornements en relief (Sankourou). Cet objet mesure 0<sup>m</sup>,28 de longueur et est percé vers la pointe d'un trou pour la suspension. Les ornements, très variés, se composent de cercles concentriques, d'entrelacs, de losanges, de dents de loup et de petits carrés disposés en séries linéaires.



*Vase en bois sculpté*. — Hauteur 0<sup>m</sup>,25 ; ouverture, 0<sup>m</sup>,08 (Sankourou). Les ornements très élégants et très compliqués sont formés d'entrelacs profondément entaillés, laissant entre eux des méplats remplis en partie par des lignes régulièrement entrecroisées ; vers le haut et vers le bas, ce sont de petits losanges en séries linéaires et des bandes gravées de dents de loup.

*Hache du Maniéma*. — Le fer à rebords et à tranchant élargi mesure 0<sup>m</sup>,20 de longueur sur 0<sup>m</sup>,14 de largeur maxima. Il est ajouré et orné d'incrustations de cuivre, de losanges, de cercles et de points gravés. Le manche renflé du côté où le fer est implanté mesure 0<sup>m</sup>,40 de longueur.

M. STORMS. — Le travail du fer dans le Maniéma dénote un certain art, une certaine évolution dans le goût de l'ornementation, que l'on retrouve également, comme on peut le voir, dans les objets en bois sculptés, tels que le vase que je viens d'avoir l'honneur de vous présenter. Cet art ne se rencontre pas en dehors des peuplades du centre de l'Afrique, c'est-à-dire en dehors des contrées qui, nécessairement, ont été et sont encore les plus inaccessibles à l'influence des peuples plus civilisés, Arabes ou Européens. On dirait vraiment qu'en Afrique les populations ont fait d'autant plus de progrès dans la civilisation qu'elles sont restées plus isolées, parce qu'elles doivent alors puiser en quelque sorte en elles-mêmes une aspiration instinctive vers le beau. L'art dans le Maniéma semble indiquer, d'ailleurs, l'existence antérieure d'une époque plus civilisée avec tendance actuelle à un retour vers la barbarie.

M. V. JACQUES. — Je suis obligé de faire toutes mes réserves sur la théorie que vient d'émettre M. le capitaine Storms au sujet de l'évolution de la civilisation. Je ne pense pas que les peuplades isolées puissent par elles-mêmes parvenir à un certain degré de civilisation; je crois, au contraire, que tout progrès est le résultat d'une influence extérieure et d'une adaptation au milieu. Je ne comprendrais pas qu'un peuple isolé trouvât lui-même un avantage quelconque à faire autrement que ne faisaient ses ancêtres et, pour ce qui nous occupe, à créer de toutes pièces un art qui lui fût propre.

M. STORMS. — Je crois cependant qu'une peuplade qui vit sur elle-même doit tout naturellement chercher à embellir tout ce qui l'entoure, tous les objets dont elle se sert. Au contraire, si elle est en rapport avec des peuples plus civilisés, comme les Nègres au contact des Européens, son art national ne progresse plus; il se perd même, parce qu'elle adopte les produits étrangers dont elle comprend bien vite tous les avantages. Les Nègres, non pas de la côte, mais des contrées intermédiaires, qui nous paraissent aujourd'hui plus barbares que les habitants du Maniéma, ont pu connaître un état de civilisation plus avancé qui s'est perdu au contact des envahisseurs.

M. V. JACQUES. — M. Storms a probablement raison quand il dit que le contact de peuples plus avancés en civilisation fait abandonner par un autre peuple certaines coutumes, certaines manières de faire, un art qui peut paraître original; mais quand je ne puis

le suivre, c'est quand il dit que les peuples isolés sont plus aptes à réaliser des progrès. Je ne crois pas non plus à une déchéance des populations de l'Afrique, qui auraient connu une civilisation dont nous ne voyons plus de traces de nos jours.

La discussion est close.

M. DE PAUW offre à la Société, pour ses collections, deux moulages du crâne de Néanderthal et un moulage de la mâchoire de la Naulette. (*Remerciements.*)

RAPPORT ANNUEL,  
PAR M. HOUZÉ, PRÉSIDENT.

Messieurs, nous entrons aujourd'hui dans notre septième année et nous pouvons dire hardiment que la Société d'Anthropologie de Bruxelles a le droit d'être fière du chemin qu'elle a parcouru. L'ethnologie, l'histoire, l'anatomie comparée, la démographie, la sociologie, l'archéologie préhistorique et la linguistique ont fourni tour à tour des travaux originaux et des discussions importantes. Nous espérons que le zèle des premières années ne se ralentira pas ; usons le moins possible de ce travail facile qui consiste à faire des rapports sur les études qu'on nous envoie ; ne suivons pas l'exemple de certaines sociétés dont les bulletins ne sont que des comptes rendus de publications étrangères. Mieux vaut produire un petit fascicule original qu'un volume de rapports. Jusqu'ici nous avons vécu par nous-mêmes et nous avons la satisfaction de lire dans le principal organe de l'anthropologie française, la *Revue de Broca* : « Les *Bulletins* de la Société d'Anthropologie de Bruxelles prouvent, tant par la diversité des sujets abordés que par leur intérêt, la puissante vitalité de la Société. » Que cette appréciation élogieuse nous encourage et tâchons de continuer, chacun dans notre spécialité, à amasser des matériaux pour l'histoire de l'homme physique, moral et social.

L'année dernière, M. Héger, le président sortant, disait que nos cinq premières années avaient eu un caractère de variété que nous aurions de la peine à conserver. En effet, pendant l'année qui vient de s'écouler, l'archéologie a pris une place prédominante dans nos travaux. Comme je ne puis résumer toutes les communications qui ont été faites sur ce sujet, je me borne à citer les noms de MM. van Overloop, Rutot, Cels, Delvaux, Cloquet, Béquet, Cumont, van Bastelaer, de Munck et Siret qui ont alimenté nos séances de

travaux remarquables suivis de discussions souvent ardentes. Mais ne nous plaignons pas de cette ardeur inhérente aux convictions; plus la lutte est chaude, plus elle amène de part et d'autre des arguments serrés et nous devons nous habituer à ces chocs un peu rudes d'où sort la vérité.

L'anthropologie anatomique est représentée par les études de MM. Jacques, Titeca, Dollo et Houzé.

Lors de la publication des deux premières années de notre *Bulletin*, j'ai entendu beaucoup de personnes se plaindre que l'anatomie prît tant de place dans nos séances; actuellement c'est au tour des anatomistes à se dire écrasés sous le poids des silex.

La linguistique, la sociologie, la démographie n'ont rien produit cette année; nous faisons le vœu que l'exemple des préhistoriciens qui ont fourni un contingent si important, stimule le zèle des adeptes des autres sciences anthropologiques.

L'ensemble de ces sciences s'appuie dès maintenant sur des bases assez solides pour pouvoir intervenir dans les questions de l'ordre moral le plus élevé: dans les sphères où l'histoire naturelle de l'homme n'a pas suffisamment pénétré, nous entendons toujours parler de l'égalité des hommes et de la fraternité universelle; nous avons le droit de répondre au nom de la science que tout est lutte dans la nature, que si les hommes étaient égaux, il n'y aurait pas de progrès; l'évolution humaine repose sur l'inégalité des individus, des sociétés et des races, sur le *Væ victis*.

La philosophie zoologique a remplacé le dogme de l'égalité des hommes par le principe de la concurrence vitale, c'est-à-dire de la guerre éternelle, dans laquelle les médiocres sont chassés par les meilleurs; les non-valeurs restent en route et sont éliminées, c'est la loi naturelle. Ces vérités, qui vont à l'encontre du sentimentalisme égalitaire, ont apparu dès que le flambeau de Darwin a commencé à dissiper les ténèbres de la vieille métaphysique. La psychologie elle-même entre résolument dans la voie expérimentale où les hypnotiques sont, comme on l'a dit, les grenouilles de la physiologie cérébrale.

L'homme physique et l'homme moral doivent être étudiés par les mêmes procédés: les recherches entreprises par notre Société sur les délinquants ont développé un courant rapide, et nous sommes heureux de constater que, dès à présent, le Gouvernement est saisi de la question des criminels pathologiques.

« Les nuisibles, criminels ou décadents de tout ordre, dit Charles Féré, doivent être considérés comme les déchets de l'adaptation,

comme les invalides de la civilisation. Ils ne doivent provoquer ni haine, ni colère; mais la société doit, si elle ne veut pas voir précipiter sa propre décadence, se prémunir contre eux et les mettre hors d'état de nuire. » (Ch. Féré, *Sensation et Mouvement*, p. 158, Paris, 1887.)

Avant de terminer, j'ai un devoir à remplir; je viens de vous parler de ce qu'a fait et de ce que pourra faire notre Société. Ce qu'elle a fait elle le doit en partie à celui qui, depuis sa fondation, lui a consacré son temps et son intelligence, avec un zèle et un désintéressement que nous avons tous appréciés. La confiance que, dès le début, nous avons mise en notre secrétaire M. Jacques était bien placée. Notre collègue a été la cheville ouvrière de nos publications et j'espère que tous les membres se joindront à moi pour lui adresser nos plus vifs sentiments de reconnaissance. (*Applaudissements.*)

EXTRAIT DU RAPPORT DE M. VAN OVERLOOP, TRÉSORIER.

*Recettes.*

|  |     |              |           |
|--|-----|--------------|-----------|
| Encaisse au 15 mars 1887 . . . . .                         | fr. | 1,977        | 22        |
| Cotisations arriérées de 1886-1887 . . . . .               |     | 280          | »         |
| Cotisations rentrées pour l'exercice 1887-1888 . . . . .   |     | 1,890        | »         |
| Remboursement de frais d'un tirage supplémentaire. . . . . |     | 102          | »         |
| Subside du Gouvernement. . . . .                           |     | 1,500        | »         |
| TOTAL. . . . .   | fr. | <u>5,749</u> | <u>22</u> |

*Dépenses.*

|  |     |              |           |
|--|-----|--------------|-----------|
| Frais d'impression du <i>Bulletin</i> , etc. . . . . | fr. | 2,230        | 84        |
| Planches. . . . .                                    |     | 1,073        | 58        |
| Bibliothèque : frais de reliure . . . . .            |     | 41           | 25        |
| Secrétariat . . . . .                                |     | 114          | 80        |
| TOTAL. . . . .                                       | fr. | <u>3,460</u> | <u>47</u> |

*Balance.*

|                    |     |              |           |
|--------------------|-----|--------------|-----------|
| Recettes. . . . .  | fr. | 5,749        | 22        |
| Dépenses . . . . . |     | 3,460        | 47        |
| EXCÉDENT. . . . .  | fr. | <u>2,288</u> | <u>75</u> |

Il est à remarquer que l'avoir au 13 mars 1888 doit être en réalité diminué d'environ 2,000 francs que coûteront les fascicules du *Bulletin* qui doivent compléter le tome VI.

M. DE PAUW, conservateur, dépose sur le bureau le catalogue des collections de la Société.

#### MODIFICATION AUX STATUTS.

Conformément à l'article VII des statuts, portant que : « Aucune modification aux statuts ne peut être mise aux voix que dans la séance qui suit celle où le projet de modification est déposé, » la proposition suivante a été déposée dans la dernière séance :

« L'article V des statuts : « Le Bureau se compose d'un président, » de deux vice-présidents, d'un secrétaire, d'un secrétaire adjoint, » d'un trésorier, d'un bibliothécaire et d'un conservateur des collections, » est modifié en ce sens que le secrétaire prendra le titre de secrétaire général et qu'il y aura deux secrétaires adjoints. »

Cette modification, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### RENOUVELLEMENT DU BUREAU.

Sont nommés : président, M. le D<sup>r</sup> Houzé ; vice-présidents, MM. J. Du Fief et G. Cumont ; secrétaire général, M. le D<sup>r</sup> V. Jacques ; secrétaires adjoints, MM. les D<sup>rs</sup> L. Tiberghien et H. Swisser ; trésorier, M. van Overloop ; bibliothécaire, M. L. Delevoy ; conservateur des collections, M. L. De Pauw.

M. LE PRÉSIDENT prononce, au nom du Bureau, quelques paroles de remerciements et la séance est levée à 11 heures et demie.

---

